



ESPACE SANTE

*L'Essor
Hadolais
2023*

REMY BOIS HADOL

VOUS PROPOSE SES SERVICES EN MATIERE D'EXPLOITATION
FORESTIERE,
D'ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX ,
D'ACHAT DE BOIS SUR PIED ET DE VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE



NOUS METTONS NOTRE SAVOIR
FAIRE ET NOTRE
PROFESSIONNALISME A VOTRE
SERVICE DANS TOUS VOS
PROJETS.

88220 HADOL - Tél. : 06 02 53 63 83

130, rue d'Olifaing
SIRET : 79124579800016 APE : 0240 Z

remycedric04@gmail.com
ORG S S : 79124579800016 MSA Lorraine



Prestations :

Mécanique, Carrosserie, Peinture,
Entretien, Révision, Pneumatique,
Pare-brise, Vente des Véhicules
Neufs & Occasions



Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Jeudi :
8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Le Vendredi :

Coordonnées :

8 bis rue du Char d'Argent
88000 EPINAL
Tél. : 03.29.82.22.67
E-mail : marchalautos@gmail.com

MARCHAL AUTOMOBILES
SPECIALISTE TOUTES MARQUES



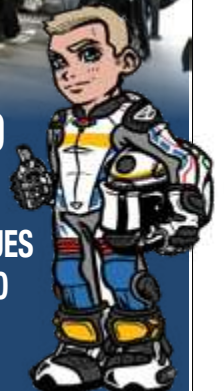
NOUVEAUX GILETS AIRBAG :
2 marques pour mieux vous servir



MARCHAL MOTO
Magasin d'Équipements

ENTRETIEN ET RÉPARATION TOUTES MARQUES
PRÉPARATION PISTES - ACHAT/VENTE MOTO
VENTE DE PIÈCES RACING ET ACCESSOIRES

8 rue d'Alsace - 88000 ÉPINAL
Tél. 03 29 35 26 40 - www.marchal-moto.com



LA VIE DE LA COMMUNE

Mot du Maire.....	5
Le budget.....	6-7
Travaux.....	8 - 13
Voirie.....	14
Agriculture.....	15
Forêt.....	16
Vers le label forêt.....	17
MFR, au fil des jours.....	18-19
Groupe scolaire 2022-23.....	20-21
Culture et patrimoine.....	22
Les affaires scolaires.....	23
Cérémonie des vœux.....	24
Fête patronale.....	25
Le repas des Aînés.....	26
Distribution des colis.....	26
Les Pink Baroudeuses.....	27
Forum des associations.....	28
Nouveaux arrivants.....	29
Fête des parents.....	29
Maisons fleuries.....	30
Plan de Hadol.....	31
Panneau Pocket.....	31
Décisions du conseil municipal.....	32-40
Choisir son avenir pour Hadol.....	41

LES SERVICES DE LA COMMUNE

Communauté d'Agglomération d'Épinal.....	42-43
--	-------

SDEV.....	44-45
SICOVAD.....	46
Recensement.....	47

ASSOCIATIONS

ASCHD.....	48-50
Les Zig'Anims.....	51
Association familiale.....	53
L'avenir de Hadol.....	54
Club de l'amitié.....	55
La Chasse.....	56
Le comité des fêtes.....	57-59
Copains baladeurs.....	60-62
L'encrier au champ.....	63
L'Étang communal.....	65
Les Fous Volants.....	66-67
FCHDU / FC Hadol-Dounoux-Uriménil.....	68
Le groupe mycologique vosgien.....	69
Les amis de l'école.....	70-71
Les jardiniers de Hadol.....	72
Maison du bien-être.....	73
Sapeurs pompiers.....	74
Jeunes Sapeurs-pompiers.....	75
Tennis-club Hadolais.....	76
Union Nationale des combattants de Hadol.....	77
État-civil.....	78-79
Calendrier des manifestations.....	80-81
Les annonceurs.....	82

Revue municipale l'Essor Hadolais 2023 diffusé gratuitement :**Siège social :** Mairie de Hadol

Tél : 03 29 32 52 09 - Fax : 03 29 32 52 91

Courriel : mairie@hadol.fr - Site : www.hadol.fr**Comité de rédaction :****Présidente :** C. HUREL-MATHIEU**Vice-Présidente :** M. ALBERTI

Membres : JF. CLASQUIN ; M. BOIGEY-DIEMER ;
S. POIRIER ; E. MILLION ; M. ROUSSELOT ;
MF. VANNON ; JF. JACQUEMIN ; JC. CICOLAZ ;
F. BERTHIER.

Dépôt légal - 4^{ème} trimestre 2023 - N° 1906**Crédit photo :**

Correspondante de presse : Emilie Barnabé.

Émilie Vosges Photographies, Depositphotos, Pixabay

Les textes et les photos apparaissent sous la
responsabilité de leurs
auteurs.

socosprint imprimeurs

S.R.D.E.

BP 50 - 88132 CHARMES Cedex

Tél. 03 29 38 11 01

Fax 03 29 38 86 76

Sablières - Carrières
Chantiers mobiles de concassage

N'hésitez pas
à nous consulter
03 29 38 11 01

SRDE
vous propose des agregats

➡ **DE MOSELLE** (carrière de Charmes)

➡ **CALCAIRES** (carrières de Jainvillotte, Rouvres, Harmonville, Bernecourt)

➡ **GRANITIQUES** (carrière de Hadol)



**Des feuilles
à la racine**

**Vente de
légumes de saison**

 Des feuilles à la racine

David DA ROCHA

Producteur
Maraîcher

HADOL - 06 70 20 48 87



LAURIN ALEXIS ELECTRICITE

Electricité Générale

NEUF ET RÉNOVATION
MISE AUX NORMES, DOMOTIQUE, ALARMES
INTERPHONIE, BORNE DE RECHARGE
DÉPANNAGE

LAURIN Alexis 263 la Houssière 88220 HADOL
0620214667 alexis.laurin@orange.fr*



Mesdames, Messieurs, chers Hadolaises, chers Hadolais,
Après plus de 30 années passées au service de la population hadolaise, Fabienne FELT, notre Secrétaire Générale, nous quitte pour une retraite plus que méritée.

Les différents domaines de ses fonctions sont vastes et les responsabilités très importantes. Les grandes et petites réalisations n'ont pu voir le jour sans son intervention mais toujours dans l'ombre comme elle aime à le souligner. Elle a accompli ses missions avec le sens des responsabilités et un grand dynamisme sans se départir de son humour. Merci Fabienne.

Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

Autre nouvelle concernant le personnel, Sébastien TALIELTI, embauché récemment aux services techniques, nous a quitté brutalement le 24 novembre à l'âge de 48 ans. C'était un compagnon discret avec beaucoup de savoir-faire, très engagé et efficace dans ses missions.

L'année 2023 se termine et le temps est venu d'en faire un bilan et de vous informer des perspectives 2024 pour notre belle commune.

Après la création du City Stade et la rénovation du parcours de santé en 2021, l'année 2023 a été une année d'achèvement de trois grandes réalisations immobilières.

Les travaux de construction de l'ESPACE SANTE, dont l'initiative revient à Roger COLIN et son équipe du précédent mandat, ont débuté en 2021. Arrivé en pleine pandémie, notre nouvelle équipe municipale a dû en subir les conséquences face à des attributaires qui ne souhaitaient plus donner suite ou à des conditions de révision de prix inacceptables. Nous ne pouvions les en blâmer face à la rareté des matériaux, à l'inflation des prix et surtout aux incertitudes conjoncturelles.

C'est une belle réalisation avec une intégration à la fois paysagère et urbaine. L'immeuble a une surface de 420 m² avec un patio de 250 m². Comme vous avez pu le constater, la toiture est végétalisée. L'excédent des eaux pluviales est collecté dans une cuve de 2500 litres destinée à l'arrosage. Des pompes à chaleur individuelles apportent chauffage et climatisation. L'ensemble des professionnels dispose d'un espace détente aménagé de 16 m². Deux parkings ont été créés pour 20 places à l'avant du bâtiment et 50 places à l'arrière. La rue Louis VIVIN qui rejoint la départementale a été mise en sens unique pour sécuriser le trafic.

Afin d'attirer et de conserver les professionnels de santé, nous avons souhaité leur laisser libre choix entre une location ou une acquisition avec paiement mensuel différé. En l'état actuel des transactions, il reste deux locaux disponibles. Initialement destinées à des médecins, deux cellules sont ou seront louées à d'autres

professionnels de santé. En effet, trois médecins ont souhaité s'installer, à titre privé, sur notre commune à la grande satisfaction de l'ensemble de nos administrés. Parallèlement aux travaux de construction du pôle santé, nous avons sollicité le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges afin d'installer sur le parking la première borne de rechargement des véhicules électriques de la commune. Elle est à disposition de tous sur le parking de l'espace santé.

La construction des bâtiments d'INTERNAT ET RESTAURATION de la MFR a été l'autre grand chantier de l'année. Vous trouverez en pages 11 et 12 des explications détaillées sur cette réalisation qui permet à la Maison Familiale de poursuivre sa mission de formation par alternance dans le domaine de l'aide à la personne. Cette forme de pédagogie étant de plus en plus appréciée à la fois par les élèves mais aussi par les entreprises. Nous avons souhaité lui donner le nom de ses fondateurs : Julien COLIN (père de notre maire honoraire) et l'Abbé Paul LEVEQUE en reconnaissance de leur initiative qui a permis de former de nombreux jeunes de notre commune et d'ailleurs.

Enfin, le nouveau BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES réalisé en régie sous la direction de notre adjoint Eric Devauchelle permet d'accueillir les agents dans des conditions conformes à la réglementation et un peu plus confortables.

Après la réalisation de ces immeubles, 2024 verra enfin la rénovation de la rue Haute. La volonté exprimée par les élus de se conformer à la nouvelle réglementation des eaux pluviales a nécessité l'intervention d'un bureau d'études spécialisé. Les délais ont été rallongés mais le traitement des eaux pluviales sera conforme.

Pour plus de précisions, je vous invite à parcourir l'article de notre adjoint Philippe MAIRE dans les pages suivantes. Enfin, l'ancien bâtiment des services techniques devra bénéficier d'une bonne rénovation à commencer par la toiture.

La sécurité routière est toujours d'actualité avec la phase étude qui devrait débiter pour l'accès au groupe scolaire avec l'aide de la Communauté d'agglomération.

Ces réalisations ne doivent pas occulter les nombreux services rendus à tous nos concitoyens par l'ensemble du personnel que je remercie pour leur engagement. Je vous invite aussi à parcourir les pages dédiées aux associations. Leurs activités ont rythmé la vie de notre belle commune. Je leur adresse un grand merci pour leur dynamisme.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une année 2024 pleine de réjouissances en famille et ainsi qu'une bonne santé.

Votre Maire, Jean-François CLASQUIN

LA VIE DE LA COMMUNE

BUDGET

Présentation de la situation financière de la commune sur l'année 2022.

Cette analyse a été réalisée par Mme Odile THOMAS - Conseillère aux Décideurs Locaux.

Le budget prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune pour une année civile.

Il est voté par le conseil municipal.

Le comptable public est chargé d'exécuter les dépenses et les recettes selon les indications de l'ordonnateur (le Maire).

Il comprend : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent chacune d'une partie dépenses et d'une partie recettes.

Principaux constats pour l'année 2022 :

À dater de l'exercice 2022, le budget Forêt est intégré au budget principal.

Les produits réels ainsi que les charges réelles augmentent dans les mêmes proportions, soit environ 15% sur la même période 2021-2022, ce qui génère une augmentation du résultat également de 15% fin 2022.

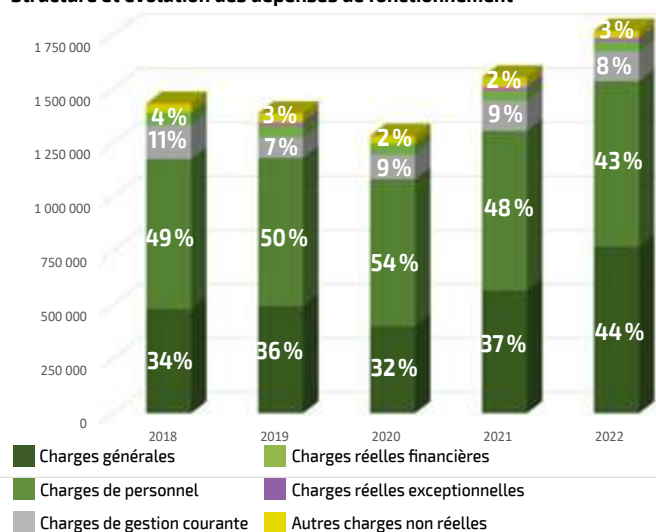
La CAF brute augmente de 17% et la CAF nette se réduit à nouveau de 39% en 2022 (26,6% en 2021), très en retrait de la moyenne des communes de même strate du Département des Vosges (13€ pour la commune et 123€ pour la moyenne départementale).

La commune a une politique d'investissement très ambitieuse en 2022, se situant très au dessus de la moyenne départementale (1 054€/hab contre 350 € pour la moyenne). Ces investissements sont financés par deux nouveaux emprunts de 2 250 K€ en 2022. L'endettement est par conséquent supérieur à la moyenne et entraîne le dépassement du seuil toléré de 9 années de CAF (17.96 fin 2022 et 8.19 fin 2021). Le ratio encours de la dette/ CAF est de 16.03 fin 2022 (3.01 pour la moyenne départementale). La commune devra rester vigilante si elle souhaite avoir recours à l'emprunt pour ses futurs investissements.

Par contre, les nouveaux emprunts consolident l'augmentation des réserves, puisque le fonds de roulement augmente de 74% et la trésorerie de 106%.

Les réserves sont supérieures à la moyenne départementale (le fonds de roulement est de 472€/hab contre 402€ pour la moyenne), ce qui représente 240 jours de charges réelles (le seuil est de 90 jours).

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement ont augmenté de 14.8% en 2022 et s'élèvent à 1722 K€, soit une moyenne de 719€ par habitant.

Elles se situent toutefois en deçà de la moyenne départementale, qui est de 768€ par habitant.

Les charges de personnel (765K€ nets) représentent 43% des charges totales, en augmentation de 2.9%; soit une moyenne de 311€ par habitant, en deçà de la moyenne départementale de 395€.

Les autres charges (870K€) ont augmenté de 27.8% en 2022 et représentent 50.5% des dépenses réelles, se situent à un niveau supérieur à la strate (40%). Les charges financières réelles (46 K€) représentent 19 € par habitant, niveau supérieur à la strate départementale (10 € par habitant).

Les subventions versées en 2022 (27 K€) et les dépenses de contingents (14K€) augmentent de 15% et se situent toujours à un niveau nettement inférieur à la moyenne de la strate, en partie en raison du paiement de la cotisation du SDIS par la CAE.

Les recettes de fonctionnement

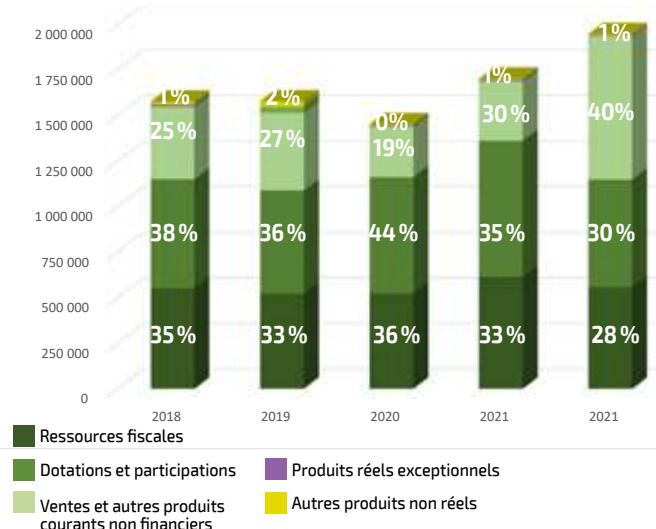
Avec une augmentation de 15.1% de 2021 à 2022, les recettes réelles s'établissent à 1 933 K€ en 2022, niveau le plus haut sur toute la période considérée (1 680 K€ en 2021); soit 795 € par habitant, niveau inférieur à la moyenne départementale de 928 € par habitant.

Les recettes fiscales, représentant 28% des recettes totales, s'élèvent à 557 K€. Leur niveau (226 €/hab), est nettement inférieur à la moyenne départementale (485 €/hab). Les dotations et les participations s'élèvent à 590 K€ (soit 30% des recettes réelles totales) et représentent ainsi une moyenne de 240 €, en baisse et inférieures pour la première fois à la moyenne de la strate départementale (280 € par habitant).

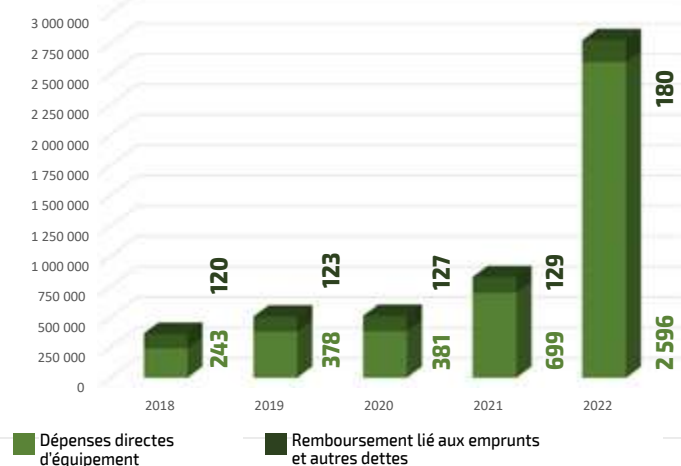
Les ventes et autres produits courants représentent 40% des recettes totales, en augmentation importante (+89% sur les 5 derniers exercices) et s'élèvent à 786 K€ (intégration du BA Forêt en 2022). Ils sont principalement constitués des recettes forestières (384K€), des redevances SRDE (175K€), des revenus des immeubles (94 K€), et les recettes pèri scolaires (96 K€).

Les produits financiers et exceptionnels (6 K€) restent très faibles (coupons OAT et remboursement assurances).

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



Évolution des principales dépenses d'investissement



Les opérations d'investissement

Outre les dépenses liées aux remboursements des emprunts, la commune a réalisé des dépenses d'investissement de manière régulière sur les 5 derniers exercices, en augmentation constante pour un montant global d'environ 4 297 K€, avec des investissements très conséquents en 2022.

Le montant au titre des investissements 2022 (2 595 K€) représente 1 054 € par habitant, niveau très supérieur à celui constaté au niveau départemental (350 € par habitant).

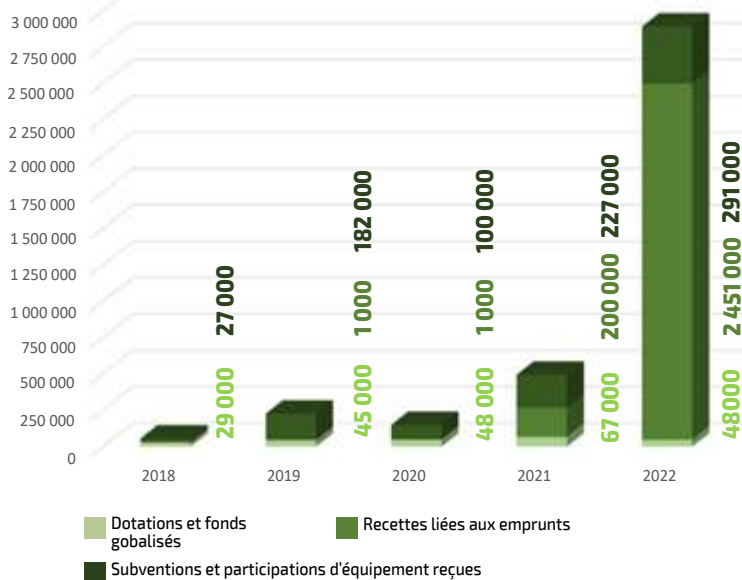
Les principales dépenses d'investissement ont concerné essentiellement les opérations suivantes :

- Travaux internat MFR : 1 572 K€
- Pôle de santé : 616 K€
- Travaux bâtiments et logements communaux : 133 K€
- Travaux et installations de voirie : 94 K€
- Travaux en forêt : 88 K€
- Participation caserne: 36 K€
- Divers équipements: 24 K€
- Achat terrain: 8 K€
- PLU : 4 K€
- Étude micro crèche: 3 K€
- Le remboursement de la dette augmente sur 2022 (+ 1.7 %) pour atteindre 180 K€ (soit 73 € par habitant, supérieur à la moyenne départementale de 54 €).

Les recettes d'investissement

- Les recettes d'investissement s'élèvent à 2 890 K€ et sont principalement constituées de :
- Emprunts: 2 250 K€ (Prêt relais subvention Crédit mutuel pour 1 500 000 € remboursable en mai 2024 et Prêt Pôle de santé Crédit Mutuel de 750 000 € sur 20 ans à 1.60%)
- Subventions et participations reçues : 391 K€
- Dotations et fonds globalisés qui sont principalement le FCTVA (33 K€) et la taxe d'aménagement (15 K€).

Évolution des principales recettes d'investissement



Régine Clément

Hypnose et Sophrologie

Stress, Angoisses, Phobies, Poids, Sommeil, Traumatismes, Deuil, Emotions, Tabac, Secrets de Famille et non-dits, Loyauté Familiale, Les schémas répétitifs.....

Oser demander de l'aide, c'est aussi le moyen de s'aider.

Dounoux: Le Champ des Moises

06 81 48 71 05

LA VIE DE LA COMMUNE

Le nouveau bâtiment des services techniques

Depuis le 1^{er} juillet 2023 les agents des services techniques ont intégré leurs nouveaux locaux.

Inauguré le 23 juin dernier en même temps que l'espace santé, ce bâtiment d'une surface de 95 m², est équipé de vestiaires, douches et de sanitaires séparés à destination du personnel, Hommes et Femmes et un bureau pour le chef de service. Un coin repas équipé permet aux agents qui le souhaitent de déjeuner sur place.



Le gros œuvre, terrassement, maçonnerie charpente couverture, menuiseries, et électricité ont été réalisés par des artisans Hadolais.

Le crépi des façades par une entreprise de Tomblaine



Tout le second œuvre (isolation, doublage, cloisons carrelage plomberie, peintures etc...) a été entièrement réalisé par Sébastien Talietti et ses collègues Johnny Grisé, Jérôme Munier, Bertrand L'hôte et notre apprenti Lillian Colin. Tous apprécient dorénavant cette amélioration de leurs conditions de travail.

Le montant total des travaux s'élève à 85872.14 euros TTC

Le Conseil Départemental des Vosges nous a accordé une subvention de 6440 euros.



Le cimetière

Le columbarium installé en 2000 dans le cimetière communal a été restauré cet été.

Les parties en bois fortement dégradées par les intempéries sont remplacées par des éléments de dimensions identiques en granit.



Cette opération a nécessité le consentement des familles pour le déplacement des urnes dans le caveau provisoire de la commune.

Merci à Florence Berthier notre secrétaire pour toute cette partie administrative.

Un relevé photographique de chaque sépulture a été réalisé ainsi qu'un étiquetage précis des objets déplacés sous la surveillance et le contrôle d'Alain Fontaynes, garde champêtre, et d'un officier de police judiciaire.

Le montant de la rénovation s'élève à 6220 euros TTC



La cheminée de l'église

La chaufferie de l'église est équipée d'un nouveau conduit de fumée.

Une dégradation importante par la rouille des tuyaux d'évacuation de fumées nous a obligé à mettre à l'arrêt la chaufferie de l'église.

Evitant ainsi tout risque d'incendie ou d'intoxication au monoxyde de carbone. Fort heureusement, le chauffage n'était pas indispensable ces derniers mois. Les travaux de remplacement ont été confiés à une entreprise spécialisée alsacienne pour la somme de 11863,20 euros TTC.



Avant



Après



Démontage



Travaux dans les logements communaux

Logement locatif « maison forestière »

Réfection de la toiture fortement dégradée.

Remise de niveau de la charpente, changement de la couverture, des zingueries et isolation des combles perdus par soufflage de flocons de laine de roches.

Le montant des travaux s'élève à 17251,21 euros TTC

Une aide financière sera accordée dans le cadre des CEE (Certificat. Économie. Energie)

Coût annuel des contrôles obligatoires sur les établissements recevant du public de la commune.

Contrôle de la Légionellose. 610,20 euros

Contrôle des installations électriques. 1356,00 euros

Contrôle des installations sportives et aires de jeux. 1716,00 euros

Contrôle de 162 blocs autonomes de secours et remplacement de 19 HS. 2551,20 euros

Contrôle et recharge de 84 extincteurs, remplacement de 5 HS. 1020,72 euros

Contrôle des alarmes incendie 534,00 euros

Contrôle et maintenance des ascenseurs et monte charges. 2861,85 euros

Contrôle des alarmes Vigipirate et ajout de 2 PPMS intrusion. 1270,50 euros

Contrôle et maintenance des chaufferies. 7623,00 euros

Ramonage de conduits de fumées. 2607,60 euros

Contrôle et maintenance de Défibrillateurs. 175,36 euros

Nota : Les nouveaux bâtiments loués à la MFR ne seront concernés par ces différents contrôles qu'à partir de 2024.

Les équipements concernés ont été vérifiés avant la livraison des bâtiments.

LA VIE DE LA COMMUNE

TRAVAUX



Invitation d'Enedis sur site pour changement d'un poteau sous tension d'une ligne HT



Changement de la climatisation du local poubelles alimentaires de la restauration scolaire



Remplacement clôture



Inauguration de la borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking de l'espace santé



Résidence du fil d'Argent1 réfection des peintures des logements 4 et 5 et changement du revêtement de sol logement 4



Résidence du fil D'Argent
Remplacement des VMC des 6 logements



Agence THENOT

Fioul - Fioul désoufré - GNR Bio Free
Gasoil - Pellets DIN + - AdBlue - Lubrifiants

30 Avenue du Rose Poirier
 88 000 EPINAL
 Tél : 03.29.34.33.72



L'énergie est notre avenir, économisons-la



Remplacement revêtement scène salle polyvalente

Les nouveaux locaux de la Maison Familiale et Rurale. Baptisée Julien COLIN et l'Abbé Paul LEVÊQUE ses fondateurs



Après 18 mois de travaux les deux bâtiments sont occupés. L'inauguration s'est déroulée le 10 novembre dernier en présence de Jean François CLASQUIN Maire de la commune. Stéphane VIRY député.

Jean HINGRAY et Daniel GREMILLET sénateurs.

Monsieur Franck LEROY Président du conseil régional Grand Est. Elisabeth DEL GENINI, vice-présidente du Conseil régional Grand Est. François VANNSON Président du Conseil Départemental représenté par Véronique MARCOT, Maire de Xertigny, vice-présidente du conseil départemental.

Michel HEINRICH Président de la communauté d'Agglomération d'Epinal représenté par Véronique MARCOT vice-présidente de la CAE.

Roger COLIN Maire honoraire.

Patricia HACQUARD, présidente de la Maison Familiale de HADOL.

Julien LECUIROT, Directeur de la MFR et les membres de son Conseil d'Administration.



Depuis le 28 février de cette année, les élèves ont investi pour la première fois le nouvel internat et quitté les anciens locaux de la maison Louis VIVIN. Cet immeuble, premier siège de la MFR qui date du début du siècle dernier, avait été déclaré non conforme par la Commission de Sécurité.





Sans internat la MFR n'aurait pu continuer, ce n'était pas concevable. La préfecture était informée de la prolongation d'exploitation et de l'évolution du dossier de construction.

La partie restauration a été mise en service en juillet pour accueillir les enfants du centre aéré, c'est un peu plus de 2000 repas qui ont été confectionnés et servis sur place.

L'étude du dossier de construction de ces nouveaux bâtiments a pu démarrer en 2018 grâce à une enveloppe de 800 000 euros allouée par le Conseil Régional à La Fédération Régionale des Maisons Familiales qui a fait le choix de soutenir la MFR de HADOL.

Le financement de l'enveloppe globale de 3 millions d'euros HT a été complété par :

- Des aides de l'Etat pour un montant quasi équivalent à celui de la Région au titre de : DETR La dotation d'équipement des territoires ruraux.
- FNADT Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire.
- DSIL La dotation de soutien à l'investissement local.
- Au titre de son programme d'appui aux territoires, le Conseil Départemental a accordé un financement sur trois ans.
- L'ensemble des subventions représente 73% du budget HT.
- La commune a consenti un effort important en apportant le foncier, en jouant le rôle de maître d'ouvrage et en s'endettant de manière à permettre à la MFR de supporter des loyers limités avec une option d'achat garantie à terme.
- Un emprunt a été souscrit auprès du Crédit Agricole pour boucler le budget.



Compte tenu des impératifs sécuritaires précédemment évoqués, les délais de réalisations ont été réduits et le défi était de réaliser l'internat en 10 mois. Le contexte de sortie de crise sanitaire, la flambée des prix ainsi que l'envolée des taux d'emprunt ne nous ont pas facilité la tâche. C'est finalement avec seulement deux mois de retard que les élèves ont pu investir avec enthousiasme leurs nouveaux locaux qui comportent 87 couchages.

Nous devons à présent étudier les projets à venir. D'une part les salles de classe et le secrétariat sont encore dans les anciens locaux rue de l'église et il est envisagé de les regrouper sur le nouveau site.

D'autre part nous étudions la possibilité de confier à nouveau la restauration scolaire à la MFR comme cela se faisait jusqu'à l'ouverture du nouveau groupe scolaire en 2014.

Ces nouveaux locaux ouvrent de réelles perspectives en termes d'accueil d'hébergement collectif. Ils sont disponibles en fin de semaine et pendant les vacances scolaires et il existe une demande importante sur notre territoire.

Pour notre commune la MFR est un acteur économique important. Son développement tant scolaire qu'au niveau de ses capacités d'hébergement contribue à l'attractivité de notre commune.

Éric Devauchelle - 2^e adjoint



Quoi de neuf, Docteur ?

Entre nouvelles installations de professionnels de santé et changement de propriétaire, l'année 2023 a été l'année du changement sur la commune. Les hadolais peuvent désormais bénéficier d'un suivi médical de proximité.

L'espace santé

L'espace santé situé place Louis Vivin regroupe plusieurs professionnels de santé : une sage-femme, deux dentistes, cinq infirmiers, deux masseurs kinésithérapeute ostéopathe et un masseur kinésithérapeute.

Deux cellules vides devraient accueillir de nouveaux professionnels de santé prochainement.

La maison de santé des Hirondelles

La Maison de santé des hirondelles est une maison de santé pluriprofessionnelle située zone de Thevenay. Elle regroupe 3 médecins et 3 infirmières

La pharmacie :

La pharmacie Omarini change de propriétaire et devient la pharmacie Lehair

L'équipe vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

L'inauguration de la maison de santé

Le 23 juin 2023, la maison de santé a été inaugurée en présence de nombreuses personnalités politiques : Mrs Gremillet et Hingray, sénateurs, M^{me} Dalguerre, Conseillère régionale, M. Vuillemin Conseiller départemental, M. Heinrich Président de la CAE et M^{me} Véronique Marcot Vice-présidente de la CAE ainsi que M. Renaux, Président du SDEV et Roger Colin, Maire honoraire. De nombreux maires des communes voisines étaient également présents.

Retrouvez toutes les coordonnées des professionnels de santé dans notre fascicule « Infos pratiques »

Coralie Hurel-Mathieu, 1^{re} Adjointe

Programme de travaux d'entretien

Initialement prévu au budget, les travaux d'entretien des routes communales ont été reportés pour diverses raisons.

Bien entendu les services techniques ont réalisé ce qui était en leur capacité.

Quatre secteurs recensés : Chemin des Rapailles, rue d'Olifaing, rue de la Fosse, virage aux Étangs.

Après présentation de devis d'entreprise la commission, réunie le 16 mai propose de reporter le programme de travaux pour les motifs suivants :

- Le Conseil Départemental ayant déjà octroyé une subvention en 2023 au titre des travaux de la Rue Haute, la sollicitation de ce dernier n'est plus possible ; il n'est possible de déposer qu'un seul dossier de voirie par an. Le montant de la subvention couvre 20 % des dépenses.
- chemin des Rapailles, un raccordement électrique nécessitant des travaux sous chaussée, conditionne la réalisation en deux phases.
- pas d'urgence sécuritaire sur les secteurs proposés

Rue Haute

À quand un aboutissement ?...

Les mois sont longs pour les riverains subissant quotidiennement le trafic routier avec son lot de nuisance ; que ce soit le nombre de véhicules, la vitesse excessive, les croisements hasardeux, les piétons en danger, les projections de pierres,...

Ce dossier fut prioritaire dès le début de notre mandature avec pour nous aussi une attente qui devient pénible...

Le 28 septembre 2020 le bureau d'étude ACERE est sollicité pour trouver une solution.

Un projet réalisé par ACERE nous est présenté en mars 2021 ; celui-ci n'est pas en conformité avec le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux).

La Communauté d'agglomération qui nous accompagne sur le volet gestion des eaux nous est de bon conseil pour réorienter le projet grâce à l'appui du cabinet ELLENY.

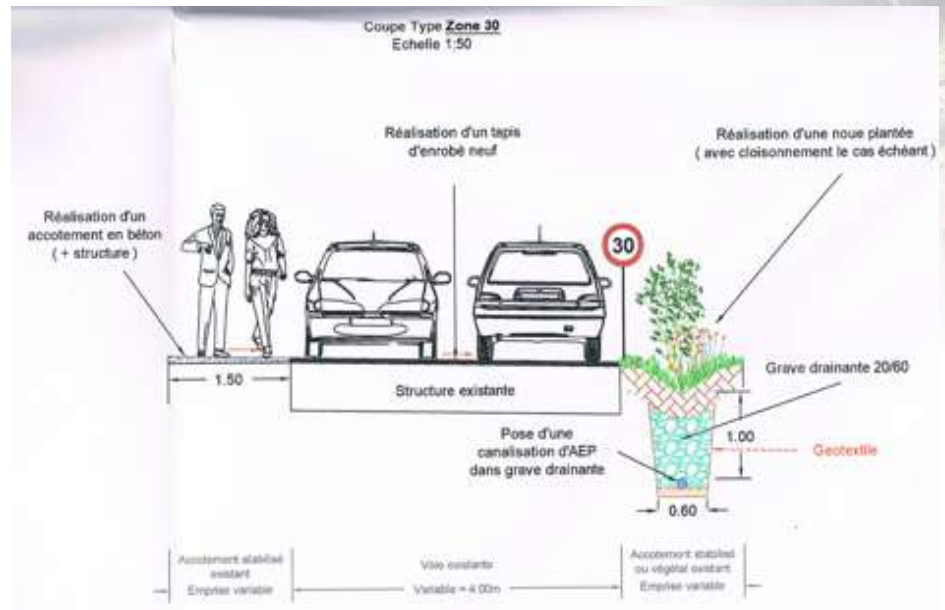
Il s'en est suivi beaucoup d'échanges, d'interrogations, de pression,...

Le temps passe et la gestion des eaux pluviales par infiltration finit par s'intégrer au projet.

La solution retenue :

En conservant l'emprise actuelle, réalisation d'une chaussée-trottoir à plat générée par une différence de matériaux. La vitesse sera limitée à 30km/h.

Ce dispositif permet le croisement ponctuel avec les engins agricoles en cas d'absence de piétons.



Profil d'illustration

Le réseau d'eau potable est rénové et la fouille en partie aval de la chaussée sera comblée en grave drainante pour favoriser l'infiltration. En parallèle toujours en aval et dès que possible une noue végétalisée sera créée pour la collecte des eaux de ruissellement, leur percolation puis infiltration vers la tranchée drainante.

La gestion des eaux pluviales devient un enjeu majeur avec le changement climatique !

Budget

Une convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la communauté d'agglomération et la commune à été réalisée pour simplifier les démarches administratives.

Le projet est validé par le bureau de la CAE.

ESTIMATION PROJET	(€) HT	(€) TTC
Part Commune	423 425,25	508 110,30
Part CAE	362 316,75	434 780,10
TOTAL	785 742,00	942 890,40

Point subventions validées à ce jour :

- Conseil départemental pour	26 000 €
- DETR pour	217 922 €
- Conseil régional pour	17 684 €

Subventions espérées :

Amendes de police	24 000 €
agence de l'eau	60 000 €

La consultation des entreprises est en cours...

Il va s'écouler encore un peu de temps avant que la phase de travaux ne débute.

Gageons à la réussite de cette réalisation

Comment parler d'agriculture sans tout d'abord parler de météo, tant celle-ci conditionne le cycle des cultures et rythme le travail quotidien au fil des saisons.

Une nouvelle fois, cette année culturale se caractérise par des à-coups météorologiques importants.

La fin d'été 2022 a été très sèche jusqu'en septembre, puis les précipitations ont été fréquentes et intenses, ce qui a permis un bon développement des cultures d'automne.

S'en est suivi un mois de février sec et des mois de mars et avril très arrosés, retardant même certains chantiers (semis de tournesol, de maïs, ensilage d'herbe...).

Les excès d'eau ont aussi rendu difficile les mises en pâture en début de saison.

A partir du 10 mai, une période sèche s'installe, avec quelques précipitations orageuses autour du 20 juin.

La moisson des céréales d'hiver débute fin juin pour se terminer autour du 20 juillet.

Un des signes majeur du changement climatique, il y a pratiquement un mois de décalage par rapport aux années 90.

Juillet et août ont été épargnés de périodes caniculaires et quelques orages ont contribué à l'alimentation hydrique des cultures.

Septembre, début octobre secs avec de fortes amplitudes thermiques, et depuis le 20 octobre retour d'un épisode pluvieux.

Pluviométrie à Guménil :

Novembre 2022	111 mm	2021	
Décembre 2022	103.5 mm		
Janvier 2023	103.2 mm	2022	72.7 mm
Février	24.6 mm		107.5 mm
Mars	145.1 mm		39.9 mm
Avril	99.4 mm		96.2 mm
Mai	43.9 mm		25 mm
Juin	31.1 mm		96 mm
Juillet	127.3 mm		11.7 mm
Août	111.1 mm		44.4 mm
Septembre	64.8 mm		122.8 mm
Octobre	155.6 mm		112.3 mm

Bilan des récoltes

Pour les éleveurs, la saison de pâture, mal engagée au printemps avec des sols gorgés d'eau, puis un long moment sans précipitation jusqu'en fin juin et un été sans excès avec des températures plutôt fraîches la nuit, a été globalement satisfaisante.

Malgré des périodes à faible pousse l'herbe a été présente sur toute la saison.

Pour les céréales les rendements sont bons dans l'ensemble avec même des moyennes exceptionnelles pour notre territoire.



De la paille en abondance, de quoi faire des stocks, pour les années de disette !

Les ensilages de maïs, réalisés en dates plus conformes (mi septembre), avec de bons volumes et de la richesse en grain, ont été réalisés en bonnes conditions.

La production de fourrages est correcte avec des stocks qui vont permettre de passer la saison hivernale.

Conjoncture

L'agriculture très dépendante des coûts énergétiques cherche sa voie !

La hausse des engrais, du carburant, de l'électricité, du matériel,... contraint à toujours plus de productions pour à minima couvrir les dépenses croissantes.

À cela se rajoute les contraintes réglementaires :

- retour du gel des terres arables sur 4%
- retrait de produits phytosanitaires
- normes des bâtiments d'élevage,...

Avec jusqu'à maintenant des fermes familiales et de la main d'œuvre sous rémunérée elle a réussi à s'adapter.

Les générations issues du baby boom de l'après guerre vont être contraintes de cesser leur activité pour prendre leur retraite.

La descendance en quête de perspective a souvent quitté le milieu.

Qui poursuivra l'activité ??

La société a ses contradictions, quelques exemples :

Consommer local :

Durant la période Covid, nous étions plébiscités à ouvrir nos portes...

Actuellement place au pouvoir d'achat, les Hard-discounters investissent dans la campagne.

Changement de mode d'agriculture :

Les fermes ayant choisi la voie de l'agriculture biologique.

A défaut de débouché, une partie de la collecte laitière est transformée dans le circuit conventionnel.

Philippe Maire - 4^e Adjoint



Cela fait maintenant un an que j'arpente la forêt hadolaise, que je la découvre et apprend à la connaître, depuis ma prise de fonction sur le triage de Hadol-Dounoux, à la suite de mon prédécesseur Yves Cattey. Je tiens d'ailleurs particulièrement à saluer la qualité de son travail qui a grandement facilité mon arrivée et la continuité du service forestier. J'ai ainsi pu me familiariser avec le principal enjeu de

la forêt de 'Hadol à savoir le renouvellement de certaines anciennes hêtraies et sapinières dans un contexte global de changement climatique fragilisant la forêt.

Les fortes températures et sécheresses estivales de ces dernières années marquent le paysage forestier. De nombreux hêtres, sapins et épicéas souffrent notamment sur les lisières et les coteaux. Les trouées occasionnées par les dépérissements accélérant le processus en rompant le couvert.

En parallèle, une part importante de la forêt est à régénérer, conformément à l'aménagement forestier. Il est temps de récolter le fruit du labeur de nos devanciers et de les remplacer par une nouvelle génération de jeunes arbres. Il faut alors profiter de ce renouvellement pour diversifier les hêtraies et sapinières. Apporter de la lumière pour permettre à d'autres essences comme le chêne, le pin, le tilleul, l'alisier ou le douglas de s'installer parmi les hêtres et sapins.

La résilience de la forêt face au changement climatique passe par le mélange. C'est un équilibre à trouver entre gestion de l'apport involontaire de lumière issue des dépérissements et apport volontaire de lumière au profit de la diversité des régénérations. En cela, la situation de piémont de la forêt hadolaise constitue un formidable atout. Elle peut compter

sur les divers microclimats et ambiances forestières qui résultent de son relief collinéen. Ces différentes expositions et ruptures de pentes offrent un maillage d'îlots aux essences variées qui sont autant d'appuis pour la diversification des régénérations à venir. Le tout se fera sur le temps long : imiter la nature, hâter son œuvre, sans oublier que nous vivons aujourd'hui de l'épargne des siècles écoulés.

Focus sur les récentes plantations.

Au printemps 2022, 6,32 ha de cèdre d'Atlas ont été plantés dans différentes parcelles (Jélémont, Girombois, Pierre Leclair...), suite à des coupes sanitaires réalisées dans des peuplements d'épicéas décimés par les scolytes. Si les fortes températures et l'irrégularité des pluies ont été de nouveau au rendez-vous cet été, la vitalité et la hauteur de certaines pousses constatées en début d'automne semblent indiquer une bonne reprise globale de la plantation. En grandissant, nos successeurs pourront vérifier leur acclimatation et se servir au besoin de

ces arbres pour ensemencer d'autres parcelles. L'objectif est donc de profiter du vide laissé par une coupe sanitaire pour reboiser ces espaces avec des essences qui semblent plus adaptées au changement climatique. Il ne s'agit pas de remplacer massivement l'existant par des essences allochtones mais d'enrichir ponctuellement la forêt afin d'offrir aux futures

générations un plus grand éventail de possibles. À l'avenir, au gré de l'évolution sanitaire de la forêt, il sera possible de poursuivre cette démarche opportuniste en plantant d'autres îlots avec diverses essences méridionales (chêne pubescent, châtaignier, pin de Salzmann, etc.) en accompagnement de la régénération naturelle.





Label forêt d'exception à Darney-la Vôge

La direction de l'office national des Forêts, par un courrier en date du 9 octobre 2023 nous fait part de sa décision d'octroi du Label Forêt d'exception pour une durée de 5 ans.

Elle s'appuie sur les recommandations favorables du comité national d'orientation réuni en séance le 25 septembre.

Le projet de territoire ambitieux centré sur la forêt va entrer dans sa concrétisation.

Après trois années de concertation et l'émanation de multiples actions à développer il faut rentrer dans le vif du sujet :

Relever le défi du changement climatique pour assurer l'avenir de notre patrimoine forestier, pérenniser et développer des usages locaux, tout en profitant des autres nombreux atouts de cette forêt.

Affouage

Rappel de la signification :

Si l'on se réfère au petit Larousse :

« Droit qu'ont les habitants d'une commune de pratiquer certaines coupes de bois sur les biens communaux ; la part de chacun. »

Code forestier :

« L'affouage est une pratique remontant au Moyen-âge. A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer (affouer : vient de l'ancien français et signifie : allumer) d'où le nom de cette pratique.

Aujourd'hui, l'affouage est pratiqué par les communes forestières du quart nord-est majoritairement.

Parmi les coupes prévues dans l'aménagement forestier, la commune en délivre une partie aux habitants : l'affouage

En accord avec le code forestier, l'affouagiste participe donc à la gestion sylvicole en récoltant les arbres identifiés pour en faire du bois de chauffage en contrepartie d'une taxe modique à la commune.

Choix de la commune :

En se référant à cette définition, le choix proposé par la commune s'éloigne quelque peu de celle-ci. En effet depuis de nombreuses années la commune offre la possibilité aux foyers qui le désirent la délivrance de bois façonné bord de route ou livré à domicile.

Chaque foyer résidant sur la commune a droit à un lot d'affouage. Pour ce, il doit s'inscrire en mairie et verser un acompte courant septembre (du 1^{er} au 30 durant les jours ouvrables)

Cette pratique permet à tous les habitants la possibilité d'obtenir du bois de chauffage.

La vente de ce bois est interdite

Carrière

La SRDE souhaite prolonger son contrat de forage pour continuer l'exploitation du site.

Le souhait d'augmenter l'emprise actuelle nécessite étude et réflexions.

La SRDE souhaite prolonger son contrat de forage avec une extension du périmètre d'exploitation. Nous en sommes aux études de faisabilité pour le moment.

Contrats d'approvisionnements

Tarifs et coût de prestation

Évolution des prix :

Tarif ou stère :	TARIF HT	TVA 10 %	TARIF TTC
Taxe affouages à exploiter (1 lot par foyer)	-	-	13,00€
Affouages façonnés et débordés bord de route (délivrance par foyer inscrit : nombre de stères disponibles/nombre de foyers inscrits)	45,00€	4,50€	49,50€
Affouages façonnés et livrés (délivrance par foyer inscrit : nombre de stères disponibles/nombre de foyers inscrits)	55,00€	5,50€	60,50€

* **Taxe affouages à exploiter** : 10 € stère jusqu'en 2014 et 13€ stère depuis 2015 (Maxi 159 demandeurs en 2013 ; mini 50 demandeurs en 2022 et rebond en 2024 avec 82 inscrits)

* **Affouages débordés bord de route** : 33.92€ stère jusqu'en 2015 et 35€ stère depuis 2016, évolution à 49.50 € stère en 2024. (Maxi 67 demandeurs en 2014 ; mini 31 demandeurs en 2021 et 39 en 2024)

* **Affouages livrés à domicile** : 42€ stère jusqu'en 2018 et 45€ stère depuis 2019, évolution à 60.50€ stère en 2024. (Maxi 93 demandeurs en 2014 ; mini 45 demandeurs en 2022 et 53 en 2024)

La hausse demandée pour 2024 peut paraître importante, mais elle ne compense pas totalement le coût supporté par la collectivité.

Marché de travaux d'exploitation forestière 2023-2024

La prestation abattage/ façonnage de bois de chauffage en ballots est à 29€ stère Hors Taxe ; le débordage de bois de chauffage en ballots rendu bord de route à 11€ stère Hors Taxe ; livraison de bois de chauffage en ballots à domicile à 20€ stère Hors taxe.

A ceci vient s'ajouter les frais d'encadrement ONF.

Pour ce qui est des volumes et qualité :

La part de bois destiné au chauffage est ce qu'il reste dans le houppier après retrait des bois d'industrie, du bois d'œuvre suivant la coupe d'un arbre.

En fonction des parcelles exploitées les essences sont variées avec une part de chêne plus ou moins importante.

La valorisation lors de la vente est prépondérante, les volumes disponibles pour affouages contraints.

Le partage est nécessaire pour couvrir l'ensemble de la demande, d'où le non engagement sur le volume lors de l'inscription.

Pour couvrir vos besoins en bois de chauffage au-delà de ce que la commune vous propose, des professionnels sont à votre service.



LA VIE DE LA COMMUNE



Petit rappel : Qu'est-ce qu'une Maison Familiale et Rurale ?

Une Maison familiale rurale (MFR) est un établissement de formation qui a pour objectif de concourir à l'éducation, à la formation des jeunes ET des adultes, à leur insertion sociale et professionnelle ainsi que de favoriser un développement durable du territoire où il est implanté. En règle générale, les MFR assurent les premiers niveaux de formation : 4^e, 3^e, CAP, CAP(A), Bac professionnel, BTS(A).

La MFR de Hadol propose des formations en alternance dès la classe de 4^e, pour la classe de 3^e et un BAC PRO Services aux Personnes et Aux Territoires en 3 ans. À ceci, s'ajoutent des formations adultes axées sur les Services aux Personnes et l'accompagnement de parcours VAE pour tout type de métiers.

La MFR de Hadol inscrite dans son territoire tout au long de l'année ...

Classe	Effectif
Quatrième	17
Troisième	48
Seconde	25
Première	16
Terminale	16
CAP	3
Total	125

Bilan de la formation continue :

VAE : 100 % de réussite

POE : 2 embauches en CDI sur 3 stagiaires



ETS JEAN GERARD
CHAUFFAGE / DEPANNAGE / PLOMBERIE / SANITAIRE / CLIMATISATION

SARL PATRICK ROUSSEL

ets.jean.gerard@etsjeangerard.com
03.29.34.1142
03.29.31.08.63

8TER RUE DES CHAUDRONNIERS
88190 GOLBEY

PIERRE LOCATION

LOCATION & VENTE

MATÉRIEL & OUTILLAGE

27 bis, rue du Char d'Argent
88000 EPINAL

www.pierrelocation.fr

03 29 35 04 88

particuliers professionnels



MFR HADOL

Cette année, la Maison Familiale et Rurale de Hadol a été sollicitée pour une étude Européenne « Appreunance » afin de comprendre comment nos jeunes réussissent à apprendre en alternance. Nous sommes la seule Maison Familiale de France à avoir été sondée.

Avec l'ouverture et la mise en place de notre bâtiment restauration, tout au long de l'été, Mme BRULEY et son équipe ont cuisiné pour de nombreux repas (les anciens combattants, le BAFA et le centre aéré l'ASC de Zig'Anim)



Groupe CAP agent de propreté et d'hygiène

Notre première promotion de Terminale BAC PRO SAPAT ainsi que les autres classes ont pu découvrir nos nouveaux bâtiments qui sont d'ailleurs disponibles à la location !

Location.hadol@mfr.asso.fr

MFR, AU FIL DES JOURS

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Tél. 03 29 82 20 02
44 bis route de Remiremont - Epinal

Tél. 03 29 30 30 30
34 rue de la Vallée de l'Aitre - Xertigny

LA VIE DE LA COMMUNE

Voyage de fin de scolarité des CM2

Nous sommes partis trois jours en classe médiévale au centre la Fermeraie de Luttenbach-près-Munster du 15 au 17 mai.



La météo nous a permis de faire toutes les activités prévues. Les deux premiers jours, nous avons participé à des activités au centre principalement sur les traces des chevaliers : ateliers « vitrail », « blason », cérémonie d'adoubement et randonnée aux alentours du centre.

Pour la dernière journée, un rallye photos dans la cité médiévale de Riquewihr était prévu et nous avons visité le château du Haut-Koenigsbourg l'après-midi.

La nourriture était appréciée de presque tout le monde et les veillées très rythmées. Nous garderons de très bons souvenirs de ce voyage !

Nous remercions la municipalité et les Amis de l'école qui ont participé à notre voyage.

Les CM1/CM2 aiment l'histoire locale !

Quoi de mieux pour apprendre l'histoire que de s'intéresser à ce qui s'est passé tout près de nous.

En classe par exemple, Lucile, animatrice à la Glucoserie, nous a plongé dans l'univers des cités ouvrières vosgiennes et nous a mis dans la peau d'un patron qui invente une ville pour ses ouvriers.



À Épinal, nous nous sommes retrouvés en plein Moyen Age avec la découverte de l'histoire du château. Puis nous avons traversé les époques en visitant la Glucoserie qui présente l'histoire et l'architecture du Pays d'Épinal. Avec en plus, ce jour-là, les caméras de Vosges Tv !

Autant d'occasions de comprendre et de retenir la GRANDE Histoire en étudiant l'Histoire de Hadol, des Vosges, de la Lorraine. Passionnant !



Animation autour de l'agriculture pour les CE2/CM1

Le jeudi 2 février après-midi, quatre étudiants en BTS au lycée agricole de Mirecourt sont venus nous présenter des ateliers autour de leur futur métier :

- l'alimentation des animaux: Après avoir découvert différents aliments proposés aux animaux de la ferme, nous devons les répartir au cochon, au lapin, à la vache, à la poule et au mouton.
- les plantes cultivées dans les champs : Nous avons parlé des différentes céréales que l'agriculteur cultive dans les champs, de celles que les humains peuvent manger et celles qui ne sont destinées qu'aux animaux et des différentes étapes du travail de l'agriculteur jusqu'à la récolte des céréales.



Ensuite, nous avons choisi deux graines chacun que nous avons plantées dans un pot, puis nous l'avons ramené à la maison.

- les productions agricoles en France : Nous avons découvert quels animaux sont élevés et quels produits sont cultivés dans les différentes régions françaises.
- ce que deviennent les produits récoltés par les agriculteurs : après avoir discuté sur les produits dérivés obtenus à partir des matières premières, nous avons complété un petit livret de jeux.

Pour finir, les étudiants nous ont offert un goûter composé de produits locaux : jus de pomme et biscuits. On s'est régalé!!! Nous avons passé un après-midi très sympathique en compagnie d'Anna, Marius, Elie et Heather ; nous les remercions!

Une sortie ensoleillée bien appréciée pour les CE1/CE2!

Le 2 juin dernier, nous sommes allés sur le site de l'étang Lallemand à Les Voivres.

Le matin, nous avons appris à distinguer les «vraies libellules» des «demoiselles», plus fines et plus petites.

Nous avons ensuite fabriqué de belles libellules avec des fils électriques, du rhodoïd et du papier mâché.



L'après-midi, Frédéric nous a raconté la vie des êtres vivants que l'on peut trouver dans un étang et à son bord, sur un tableau. Puis, munis de passettes, nous sommes allés à la pêche dans les marais.

Très vite, nous avons trouvé des larves de libellules, des dytiques, des tritons, des escargots d'eau douce et même un bébé triton !

Jeanne a eu une belle frayeur en trouvant une sorte de gros scarabé qui vit dans l'eau ! Frédéric a pêché une petite grenouille (de Lessona) et a montré, grâce à sa canne, des grenouilles vertes, plus grosses, qui se prélassaient à la surface de l'eau.

Bien sûr, tous ces animaux ont été remis à leur place, sans exception. Et personne n'est tombé à l'eau !!!

En rentrant, nous avons observé des chrysalides de larves de libellules, toutes sèches, accrochées à des hautes herbes au bord d'un petit étang. Et nous avons vu en vrai des libellules et des demoiselles autour des marais et de l'étang :) La journée est passée très vite, c'était super !



Les CP au Gala de patinage

Vendredi 26 mai, sur l'invitation du club de patinage d'Épinal, les CP de Mme Saporiti se sont rendus à la patinoire de Poissompré pour assister au gala annuel présenté par les 250 licenciés du club. Toute la classe a beaucoup aimé le spectacle.



Voici le retour des élèves

Nous avons aimé quand les patineurs portaient des masques. (masques à gaz pour dénoncer la pollution)
Nous avons bien aimé la musique. Robin et Quentin

«J'ai bien aimé prendre le bus et regarder les Apprentis (groupe de patineurs) et quand Jules a parlé au micro».
Maxine et Jules

«On a aimé la musique et les danses des patineurs».
Julia et Loïc

«Nous avons tout aimé jusqu'à la fin. Nous avons trouvé les costumes très beaux. Nous avons vu les patins briller (avec les lumières)».
Isalyne et Léonore

«Nous avons aimé partir avec la maîtresse et les copains et copines».
Aria et Louise

«Nous avons aimé le dernier spectacle (ballet)».
Manon et Anna-Rose

«Nous avons trouvé ça drôle quand les enfants patinaient avec leur cartable au dos».
Mathéo et Flora

«On a aimé les danseurs et la musique. J'ai aimé être spectateur».
Inès, Anna et Ilann

LA VIE DE LA COMMUNE

Aménagement du territoire : urbanisme et environnement

Développer l'attractivité de Hadol cela passe nécessairement par l'aménagement du territoire en prenant en considération notamment les espaces publics, les infrastructures de transport, l'urbanisme, le patrimoine et les paysages.

Mise en compatibilité du PLU avec les préconisations du SCOT

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, les dates de l'enquête publique ne sont pas encore connues. Après deux années de travail il est toutefois enfin venu le temps de clore ce dossier. Les membres de la commission urbanisme ont en effet travaillé à définir les contours de la future enveloppe foncière. Un volet plus qualitatif a également été apporté au dossier afin de faire évoluer le règlement de notre Plan Local d'Urbanisme en :

- Identifiant le patrimoine d'intérêt « immobilier » et « naturel »
- Appréhendant la préservation des vues sur le paysage
- Intégrant une dimension « mobilité douce »
- Veillant à l'intégration des futures constructions dans leur environnement immédiat
- Simplifiant certains points du règlement

**Gestion différenciée**

En 2023 la commune a eu l'opportunité d'accueillir un stagiaire, Matis Bardin, qui a œuvré sur la mise en place de la gestion différenciée, à savoir les meilleures techniques de gestion des espaces verts.

Cette étude a permis d'une part de valoriser les bonnes pratiques déjà mises en œuvre par les services techniques et d'autre part d'identifier de nouvelles méthodes d'entretien et de gestion des espaces verts :

- Choix des végétaux selon la nature du sol,
- Aménagement des espaces verts selon les usages,
- Etude d'opportunité de végétalisation du cimetière,
- Pratiques de tonte et de taille

... les sujets sont nombreux pour adapter les espaces verts aux enjeux du changement climatique.

Zones d'accélération des énergies renouvelables & plan paysage (SCOT)

L'automne 2023 restera synonyme de l'ouverture du chapitre de l'autonomie énergétique et avec lui les premières

interrogations : quels types d'énergie pouvons-nous accueillir (photovoltaïque, éolien...) ? quelle insertion des installations dans le paysage ? L'équipe municipale, en concertation avec les habitants, se devra de réfléchir à ce sujet complexe afin de préparer l'avenir énergétique de notre territoire.

Bibliothèque municipale

Notre bibliothèque municipale se porte bien ! Près de 200 adhérents, adultes et enfants, fréquentent régulièrement cet espace culturel. Les équipes, salariées et bénévoles, en charge de la gestion et de l'animation veillent à proposer aux usagers une diversité d'ouvrages répondant aux attentes du plus grand nombre. Nous veillons par ailleurs à renouveler l'offre d'ouvrages grâce à notre partenariat avec la médiathèque des Vosges et l'acquisition régulière d'ouvrages neufs.

La BMH propose également des animations mensuelles telles, en 2023, un atelier mosaïque, un « cherche et trouve » de l'automne, des jeux de société, une exposition de citrouille et des activités de coloriage et de petit bricolage autour des fêtes de fin d'année...

Les bénévoles de la bibliothèque animent également des apéro lecture (les dates sont inscrites à l'agenda). Ces apéro lecture ont lieu les vendredis en début de soirée et sont l'occasion d'échanger autour de ses lectures et de partager un moment convivial.

Depuis le 16 septembre les Essor hadolais (45 ans d'histoire !) sont disponibles en consultation sur place à la BMH.

**Patrimoine mobilier**

Une première étape a été franchie dans la préservation du patrimoine hadolais. L'orgue du facteur Grossir, datant de 1823, les deux confessionnaux et la chaire à prêcher, datant tous trois du 4^e quart du XVIII^e siècle, ont été officiellement inscrits aux monuments historiques. L'orgue est en outre susceptible de faire l'objet d'un classement aux monuments historiques.

Cette reconnaissance permettra de bénéficier d'un double soutien, technique et financier, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles lors de futurs chantiers de restauration.

Marie Boigey-Diemer
Adjointe à l'urbanisme et
à l'environnement

Depuis la rentrée de septembre, ce sont 235 enfants qui sont inscrits dans notre école hadolaise. Ils sont répartis en 10 classes. Nous comptons cette année 84 élèves en maternelle et 151 en primaire.

Toujours soucieux d'offrir aux écoliers un matériel répondant à leurs besoins pédagogiques, la municipalité a répondu favorablement à la demande des enseignants en finançant le nouvel ENT (Espace Numérique de Travail) préconisé par l'Education Nationale, ONE. Les écoliers et leurs parents l'utilisent depuis la rentrée pour les correspondances avec les enseignants ou pour lire et publier les devoirs dans le cahier de texte virtuel. Tout cela permet à nos primaires de se familiariser avec le numérique et à se préparer pour leur rentrée au collège. Grâce aux tablettes numériques financées en ce début d'année 2023 par le programme Territoire numérique éducatif mis en place par l'Etat, les écoliers disposent du matériel nécessaire pour être à la pointe de la technologie.

Nous avons déjà évoqué la réfection du parking dans nos colonnes. Après avoir étudié les différentes possibilités et réfléchi aux différentes zones et publics à faire cohabiter à un même endroit, nous avons choisi d'inscrire la commune dans le plan mobilité de la CAE. Ce dispositif va nous permettre d'être épaulé par un bureau d'études afin de trouver la solution adéquate pour sécuriser le parking et permettre aux enfants de se rendre à l'école en toute sécurité. La nouvelle présence de la MFR, l'occupation du parking les week-ends par les clubs sportifs rendent la question plus vaste et nécessitent une réflexion plus importante. Le démarrage de cette étude a été un peu retardée mais devrait démarrer courant 2024. En attendant, nous avons installé un sens interdit devant le portail de l'école maternelle afin de préserver la sécurité des enfants du dépose minute jusqu'à la porte de l'école. (Attention, un panneau sens interdit reste en vigueur les mercredis, les week-ends et même quand la chaîne n'est pas remise en place... !)

Persuadée que l'apprentissage apporte autant aux élèves qu'à notre personnel municipal, l'équipe du groupe scolaire a accueilli cette année Emma Jacquot apprentie en CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance) au lycée de la Providence de Harol. Nous avons rencontré Emma l'année dernière lors d'un stage organisé par la mission locale dans le cadre d'une reconversion professionnelle. Elle était venue en immersion avec nos équipes pour conforter son choix de devenir ATSEM. La période d'immersion ayant été bénéfique, nous lui avons donc proposé de nous rejoindre pour la partie

professionnelle de sa formation. Emma apprend donc les différentes tâches nécessaires pour pouvoir accueillir de jeunes enfants de 0 à 6 ans en structure ou à domicile. Sous la tutelle de Virginie Gallauziaux elle participe à l'accueil des enfants, à la mise en place d'activités, à l'aide aux maitresses mais aussi aux tâches de garderie, de ménage ou de restauration. Emma sera avec nous jusqu'à la fin de l'année scolaire. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son projet ! Le conseil municipal a dû prendre la décision d'augmenter le prix du repas à 4,80€ pour les familles avec un quotient familial > à 800€ et 4,70€ pour les familles avec un quotient familial < à 800€ suite à une nouvelle augmentation du prix du repas par notre prestataire API. Cette décision permet de conserver une équité dans le partage du prix du repas : Lorsque le repas coûte 4,80€ aux parents d'élèves, la municipalité engage la même somme en finançant le personnel de restauration et garderie, les fluides, l'électricité.

Il y a des travaux plus visibles que d'autres. Cette année aucun travaux remarquables n'ont été engagés. En revanche, nos équipes poursuivent la maintenance du bâtiment de l'école et assurent une veille sur les différents matériels : blocs de secours, les différentes alarmes, l'entretien du bâtiment, du chauffage ou du toit végétalisé. Tout est mis en œuvre pour entretenir au mieux notre groupe scolaire.

La municipalité souhaite une belle année scolaire à tous nos écoliers et enseignants hadolais ainsi qu'à notre personnel en place sur le groupe scolaire.

Coralie Hurel-Mathieu, 1^{re} Adjointe

Jérôme DROUOT **HADOL**

VENTE INSTALLATION DEPANNAGE
MAINTENANCE SAV TOUTES MARQUES

TOUT MATERIEL BAR/RESTAURANT CUISINE PRO CLIMATISATION COLLECTIVITES

831 Rue de la Croix Georges
88220 HADOL
sarl@drouot@orange.fr

03 29 64 33 80
06 74 53 50 60
sarl@drouot.fr

les nouveaux commerçants

SUPER U

COURSES **U** location **U** mobile **U** écologique

ZA LES SAVRONS - 88550 POUXEUX
Tél 03 29 36 91 92 - Fax 03 29 36 96 60
Ouvert de 8 h30 à 20h non stop et le dimanche de 9h à 12h15

LA VIE DE LA COMMUNE

Vœux 2023

À l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, M^{me} Coralie Hurel-Mathieu 1^{re} adjointe a présenté ses vœux au Maire. Depuis les élections en 2020, c'est la première fois que l'équipe municipale a eu la joie et l'honneur de célébrer la traditionnelle Cérémonie des Vœux. Les deux années précédentes n'ayant pas vu de cérémonie officielle en raison de la crise sanitaire de COVID-19.

Au cours de cette cérémonie, les adjoints ont présenté une rétrospective des activités de l'année écoulée et le maire a dévoilé de nombreux projets pour 2023.

M. Michel Heinrich président de la CAE, M^{me} Véronique Marcot maire de Xertigny et vice-présidente du Conseil Départemental des Vosges, M^{me} Elisabeth Del Genini vice-présidente du conseil Régional Grand Est et M. Stéphane Viry député des Vosges ont également présenté leur vœux.

Après les discours nous avons pu déguster une part de galette des rois autour du verre de l'amitié.



Art & Fenêtres



SARL COURTOIS Hervé
www.courtois-herve.fr

34 rue du Général Leclerc 88190 GOLBEY - Tél. 03 29 66 39 08
 55 route d'Epinal 88220 HADOL - Tél. 03 29 32 55 82

Fête patronale

Le samedi 13 mai 2023, c'est en présence de M^{me} Véronique Marcot, maire de Xertigny et vice-présidente du Conseil Départemental des Vosges et d'élus des communes voisines que la première Adjointe, M^{me} Coralie HUREL-MATHIEU a inauguré la fête patronale de Hadol. Depuis, 1932 la fête a lieu tous les mois de mai avant la Saint-Gengoult. Vous étiez nombreux à venir vous amuser sur les manèges de cette traditionnelle fête. La municipalité a offert un bon de 3 € aux enfants de Hadol de l'école primaire.

Après avoir écouté l'Avenir de Hadol et leur Fanfare de rue, vous avez pu découvrir les percussionnistes avec les musiciens de Saint Jean-de-Braye, lors du concert gratuit organisé par l'Avenir de Hadol. Les musiciens ont séjourné à la MFR le temps d'un week-end.



En nouveauté cette année : la restauration rapide. Le food-truck «Le Frichti de Vic» et un brasseur de bière locale, Jérémie Vasson.

Nous vous attendons nombreux l'an prochain pour une nouvelle édition de la fête patronale.

Emmanuelle Million, 5^e Adjointe

FÊTE PATRONALE

Aymeric COURTOIS
PAYSAGE

AMENAGEMENT & CONCEPTION

- Maçonnerie paysagère
- Clôture / Pare vue
- Dallage / Pavage
- Escalier
- Engazonnement / Plantation
- Entretien des espaces verts

Aymeric COURTOIS

06 16 01 17 87

acppaysage@outlook.fr

69 RUE DE LA TRANCHÉE

88000 EPINAL



Le premier repas des aînés sous l'égide du CCAS

Traditionnellement organisé par le comité pour les anciens, le repas des aînés a été organisé pour la première fois par le CCAS de Hadol le dimanche 15 octobre 2023.

Une centaine de convives, dont quatre nouveaux bénéficiaires se sont réunis autour d'un bon repas préparé par la Boucherie Vuillemin de Saint Nabord.

Le groupe Art Nikaa a animé la journée en proposant des airs bien connus de nos aînés. L'ambiance était joyeuse et la piste de danse était bien remplie !

Les doyens de l'assemblée, M^{me} Paulette Villemin et M. Jean Jacquemin ont été salués par M. le Maire et les membres du CCAS.

Les bénévoles ont été ravis de travailler à cette belle journée couronnée de succès qui a beaucoup plu aux invités présents.



Distribution des colis

En ce samedi 18 novembre pluvieux, nos aînés se sont rencontrés lors d'un après-midi récréatif au cours duquel les bénévoles du CCAS ainsi que quelques jeunes sapeur pompiers ont eu le plaisir de leur remettre leur colis de fin d'année.



En effet, les aînés n'ayant pas participé au repas avaient la possibilité de venir retirer un colis de douceurs sucrées et salées au cours d'une après-midi innovante où convivialité, bonne humeur, jeux de cartes, café et brioches étaient à l'honneur.

Bien entendu, les bénévoles porteront le colis au domicile de ceux qui ne pouvaient se déplacer et rendront visite à tous nos aînés résidant en EPHAD.

Le succès a dépassé les espérances des organisateurs car ce ne sont pas moins de 130 colis qui ont été retirés. Les remerciements appuyés et les sourires sur le visage de nos anciens ont été une récompense appréciée des membres du CCAS qui renouvelleront l'opération avec plaisir.

Coralie Hurel-Mathieu, 1^{re} Adjointe



VALDENNAIRE

Travaux Publics - Les Forges

06 27 73 37 49

tp

Notre participation au Trophée Rose des Sables 2023 !



Lorsque nous nous sommes lancées dans cette aventure, il y avait évidemment l'envie de relever un challenge sportif et le dépassement de soi, mais surtout de vivre une expérience solidaire et un besoin de sortir de notre zone de confort tout en apportant notre soutien à différentes associations.

Après 9 mois de préparation, 17 jours de voyage, 7 300 km parcourus, 3 pays traversés, une traversée en bateau, 6 jours de spéciales avec un total de 807,62km, 6 nuits en bivouac et une nuit en autonomie total au milieu du désert (avec un petit invité surprise 🐪), nous avons réalisé une expérience extraordinarie et maintenant nous pouvons dire, **ON L'A FAIT !**

Nous avons rencontré des membres de chaque association soutenue. Samedi; l'association Enfants du désert. Nous avons déposé tous les dons acheminés depuis la France au milieu de notre bivouac et nous avons trié tous les cartons apportés par type de produits. Des enfants étaient présents avec nous, des dons tels que livrets de coloriages leur ont été remis directement.

Deux journées aux couleurs des associations JEUNE ET ROSE & RUBAN ROSE.

Des témoignages de «roses» très poignants nous expliquant comment elles ont découvert leur cancer, comment elles poursuivent leur combat au quotidien et l'importance de l'autopalpation. Au lever du soleil, nous avons gravi les dunes de Merzouga pour former notre RUBAN ROSE au milieu du sable, pour rendre hommage à toutes ces femmes qui se battent chaque jour contre cette fichue maladie. Quel moment magique, unique, rempli d'émotions !

Mercredi, petit déjeuner aux couleurs Québécoises en soutien à l'association **Le Club des petits Déjeuners** qui permet d'offrir des repas aux enfants dans le besoin.

Côté course, 7 spéciales dont une de nuit.

- Samedi, spéciale Warm Up 82,42km. Une petite mise en jambe, nous avons vécu nos premières sensations sur piste avec une prise en main de notre roadbook (« Catalogue » 😊) et de notre boussole, nos partenaires indispensables pour arriver à bon port. S'ensuit à la nuit tombée, une nouvelle spéciale de 13km surnommée Star Wars.
- Dimanche, spéciale Wonder Woman 133,81 km. Une journée remplie de joie, une journée exceptionnelle sous le soleil avec des paysages à couper le souffle (dunettes, oasis de palmiers, oued de sable, etc), un pique-nique sous les palmiers avec les copines.
- Lundi, spéciale Begaa, seules sur Mars ! 149,47 km. Une journée intense, un roadbook assez technique en orientation et physique au niveau pilotage, nous avons parcouru 150km sur des plateaux désertiques, nous avons traversé des villages de nomades, des oueds, des montagnes.



- Mardi, Les DUNES ! 78,29 km. Journée extraordinaire, franchissements des dunes de Merzouga. Et là, pas question de flancher, on ne se pose pas de question, pied au plancher et on y va ! On s'en sort très bien, un petit tanquage, plaques de desensablage, un petit coup de pelle, et c'est reparti !
- Mercredi et jeudi, spéciale Marathon et nuit en autonomie. 349,61km. L'étape tant attendue qui vient compléter et finaliser notre périple dans le désert marocain. La cohésion d'équipe, les prises de cap sur les plateaux désertiques sur des dizaines de kilomètres et les coupes étaient très risquées. Nous avons traversé des oueds sablonneux où la moindre erreur pouvait nous coûter cher. Tanquage, on sort la pelle, les plaques et la force mentale, 30min plus tard, nous en sommes venues à bout avec l'aide d'un autre équipage. Fin de journée, nous retrouvons notre famille de cœur du trophée, la Team PK192 pour passer la soirée et la nuit toutes ensemble. Rires, partages, échanges, peur ont rythmé notre soirée à la belle étoile. **Vive la Team PK192 !!!**
- Jeudi, réveil aux aurores sous un magnifique lever du soleil et c'est reparti pour la dernière journée de course afin de passer l'arche finale de Tigerna. Arrivées sous une tempête de sable, mais heureuses d'avoir terminé notre Challenge sans aucune embuche, avec une honorable place, 38ème sur 124.

Joie, pleurs, rires, craintes, doutes, prise sur soi, entraide, échanges, convivialité, solidarité : Voici les maitres mots de cette belle aventure !

Une expérience aussi enrichissante tant au niveau émotionnel, qu'humain que solidaire, n'aurait pas été possible sans le soutien de tous nos PARTENAIRES, de notre FAMILLE, de nos AMIS et de toutes les personnes qui ont participé à ce projet. **UN GRAND MERCI à TOUS !**

Séverine et Delphine.



LA VIE DE LA COMMUNE

Le forum des associations

Comme tous les ans, les nombreuses associations de Hadol ont présenté l'étendue de leurs activités. Pour cette édition, nous sommes retournés au complexe polyvalent, comme auparavant, afin de bénéficier d'espace pour favoriser les démonstrations.



24 associations de Hadol se sont déplacées pour nous présenter leur activité dans un esprit convivial et festif. De nouvelles associations étaient présentes au rendez-vous :

- la section de Volley de Hadol
- les Pink baroudeuses : Séverine Vuillemin et Delphine Grossi
- la Compagnie des Jolies Mômes



La journée était animée par les nombreuses activités proposées par les associations, pour les grands et les petits. Pêche à la ligne avec l'association de l'Etang Communal de Hadol, démonstration de marche nordique par les Copains Baladeurs, mini kermesse des Amis de l'Ecole (fléchettes, pêche aux canards, chamboule-tout...), ini-



tiation à la faune et la flore avec le Mobil' Faune 88 présenté par la Société de Chasse de Hadol, vol indoor des Fous Volants, initiation de tennis, jeux de tarot et belote du Club de l'Amitié, présentation du Groupe Mycologique Vosgien.



La batterie Fanfare de l'Avenir de Hadol nous a présenté une aubade et une fanfare de rue lors de l'accueil des nouveaux arrivants en présence de M. Stéphane Viry député des Vosges, Mme Véronique Marcot Maire de Xertigny et vice-présidente du Conseil Départemental des Vosges et M. Christian Vitu maire de Raon-aux-Bois.

Restauration rapide et buvette étaient assurées par le Comité des Fêtes.



L'après-midi les Jeunes sapeurs-pompiers ont effectué des manœuvres visibles par tous et les All Dances nous ont présenté de nouvelles chorégraphies en musique. En fin d'après-midi, la Maison du Bien-Etre a ouvert ses portes rue de la Manchamp pour une présentation d'activités avec les chevaux.

Une tombola gratuite était organisée par la municipalité avec de nombreux lots offerts par les associations. Encore félicitations aux gagnants et merci aux associations pour leur présence et leurs nombreux dons.

Nous vous attendons nombreux l'an prochain, pour encore plus de belles choses à découvrir.

Emmanuelle Million, 5^e Adjointe

Vincent HERMANN
Nathalie BERBERAT

Office Notarial



Office Notarial
30 rue Marius Becker
88220 XERTIGNY
Tél : 03.29.30.13.05
Fax : 03.29.30.19.93
www.vincent.hermann@notaires.fr
vincent-hermann.notaires.fr

Mon Notaire,
une signature de confiance

Terrains à bâtir sur HADOL et environs
Liste sur demande

Pierre's CREATION

Aménagement extérieur
Paysage & Terrassement






pierre.creation@gmx.fr

06 46 47 36 68 88220 HADOL

Accueil des nouveaux arrivants

Cette année, pour la première fois nous avons accueilli les nouveaux arrivants. Ce sont 8 familles qui sont venues nous rencontrer le jour du forum des associations. Ils ont pu découvrir la vingtaine d'associations présentes. La municipalité les remercie d'être venus. Ils ont reçu « l'Essor Hadolais », les derniers « P'tit essor », le routard d'Epinal et une fleur en cadeau de bienvenue. Nous leur souhaitons de bien vivre à Hadol, commune de 4905 ha, d'une quarantaine d'étangs et de nombreux chemins de randonnées.

Pour l'occasion, M. Stéphane Viry député des Vosges, M^{me} Véronique Marcot Maire de Xertigny et vice-présidente du Conseil Départemental des Vosges et M. Christian Vitu maire de Raon-aux-Bois étaient présents.

Vous êtes arrivés sur la commune de Hadol entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023, vous êtes d'ores et déjà conviés à l'accueil des nouveaux arrivants le 7 septembre 2024 lors du prochain Forum des associations, place des Bruyères à Hadol. Merci de vous inscrire à la mairie ou par mail : mairie@hadol.fr

Emmanuelle Million, 5^e Adjointe



Accueil des nouveaux parents

Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, la municipalité a mis à l'honneur les jeunes parents de la commune. Ainsi entre le 1^{er} avril 2022 et le 1^{er} mai 2023, 17 naissances (8 filles et 9 garçons) ont été recensées sur la commune. Les jeunes parents ont été reçus sous le préau de l'ancienne école le samedi 10 juin.

Un rosier ainsi qu'une peluche au logo de Hadol ont été offerts aux invités afin de les féliciter et de souhaiter la bienvenue à tous ces nouveaux enfants hadolais.

Lors de cette cérémonie M^{me} Agnès Colin a reçu la Médaille de La Famille Nombreuse, félicitée par M. le Maire accompagné de M^{me} Sabine Mangeol Présidente de l'Association Familiale.

Après la remise de ces quelques présents, nous avons partagé le pot de l'amitié, pendant que les enfants s'amusaient dans la cour de l'ancienne école.

Emmanuelle Million, 5^e Adjointe



LA VIE DE LA COMMUNE

Maisons fleuries 2023

Le samedi 30 septembre, nous avons invité les 13 premiers lauréats du concours des « Maisons Fleuries ». Après, les avoir remercié pour leurs fleurissements qui embellissent notre belle commune, nous sommes passés à la remise des prix.

Cette année, c'est Mme Agnès Thouvenin qui a remporté le premier prix. Classée ex-aequo avec M. et M^{me} Vuillemin, elle remporte cette édition grâce notamment, à la présence de plantes vivaces. Elle sera invitée à assister le jury pour les 2 prochaines années. M. et M^{me} Parmentelot, lauréats 2022, ont collaboré cette année à la tournée des « Maisons Fleuries » et seront encore invités l'année prochaine. Ils pourront à nouveau concourir lors de l'édition 2025. M^{me} Parmentelot a apporté à la commission un avis plus expert au regard du travail à fournir pour le fleurissement et l'entretien des propriétés.

Le classement est établi en fonction de différents critères tels l'harmonie des couleurs, la densité du fleurissement, l'originalité, la diversité, le choix des plantes, l'entretien général et la propreté.

Si vous souhaitez participer au concours des « Maisons Fleuries », il est inutile de vous inscrire. Il suffit juste de fleurir votre maison. Mais pensez à prévoir des plantes vivaces ou peu consommatrices d'eau.

Classement :

Position	Nom
1	M. et M ^{me} Agnès Thouvenin
2	M. et M ^{me} Noël Vuillemin
3	M. et M ^{me} Claude Georgel
4	M ^{me} Claudine Delon
5	M ^{me} Odette Mangin
6	M. et M ^{me} Jean-François Besson
7	M. et M ^{me} Claude Charrière
8	M ^{me} Marcelle Grosjean
9	M. et M ^{me} Pascal Thomas
10	M. et M ^{me} Alexandre Duval
10	M. et M ^{me} Daniel Jacquemin
11	M. et M ^{me} Roger Patrois
12	M. et M ^{me} Serge Jaquin
12	M. et M ^{me} Hubert Goulet
12	M. et M ^{me} Gilbert Georgel
13	M. et M ^{me} Bernard Joly
13	M. et M ^{me} Jean-Claude Ducruet

Nous souhaitons également remercier tous les participants dont la maison a été remarquée pour son fleurissement cette année :

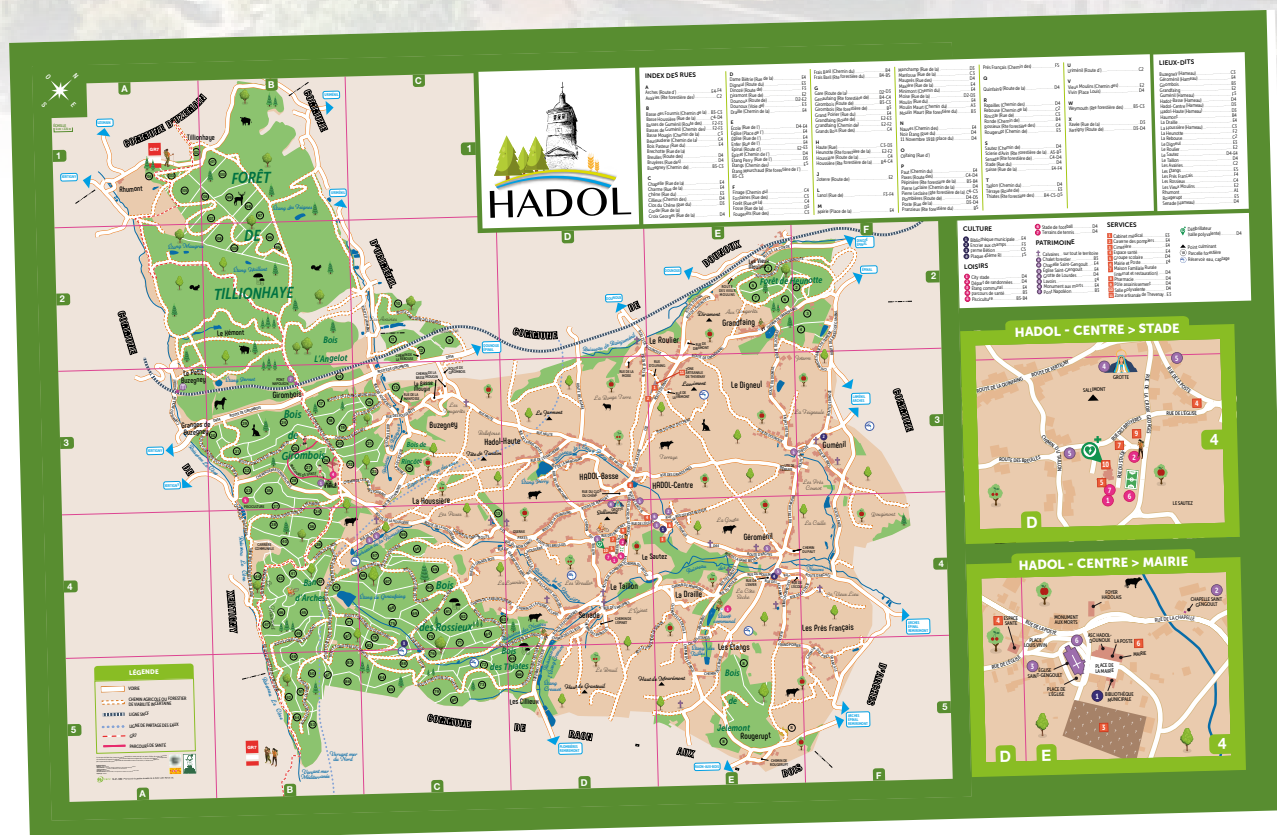
M. Logez Jean-Claude ; M. et M^{me} Lebreton
et M. et M^{me} Vuillemin Etienne

Emmanuelle Million - 5^e Adjointe



Plan de Hadol

Cette année, la commission communication et les adjoints ont travaillé sur le plan de la commune de Hadol. Cette mise à jour du plan permet de remplacer celui datant de 1993. Souhaitant que ce plan vous sera utile, nous vous l'offrons avec l'Essor hadolais. Les grands plans dispersés sur la commune vont également être remplacés par la nouvelle version.



PLAN DE HADOL

LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**

2 Recherchez votre commune

3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informer et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur

Panneau pocket

La mairie vous informe et vous alerte grâce à panneau Pocket. Vous êtes 1189 connectés sur cette application gratuite. Les informations sont diverses et variées :

- un arrêté de circulation
- une manifestation
- les lieux de chasse ...

Si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, n'hésitez pas.

PANNEAU POCKET

LA VIE DE LA COMMUNE

Extraits

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité (sauf mention contraire),

17 novembre 2022

FINANCES

Révision des tarifs et dotations

Rapporteur : Mme Coralie HUREL-MATHIEU

Entendu les propositions faites par la Commission des Finances,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **FIXE**, à compter du 1^{er} janvier 2023, les tarifs ainsi qu'il suit :

Terrains communaux - **Parcours ou recette accidentelle : 11 €**
Matériel - **Chapiteau blanc**

Associations hadolaises et des communes limitrophes : à titre gracieux, avec remise d'une attestation d'assurance couvrant les dommages au bien confié.

- **1 Table de kermesse et 2 bancs** (pour les hadolais) : **3 €**

- **Grille d'exposition**, Associations non hadolaises et particuliers lors de la location de la salle polyvalente : **3 €**

Local - **Chalet de la Houssière** Week-end : **40 €**
Journée hors week end : **20 €**

avec remise d'une attestation d'assurance couvrant les dommages au bien confié.

Droit de place - **Cirque (24 h) : 5 € (Caution 50 €)**

- **Fête Patronale**

Grand manège : **75 €** Manège enfantin : **25 €**

Stand restauration buvette : **40 €** Autres forains : **0,70 € / m²**

Stationnement des forains - forfait par semaine et par caravane : **10 €**

- **Camion d'outillage ou autres : 30 €**

Divers - **Photocopies :**

A4 simple : **0,15 €** couleur : **0,50 €** recto verso : **0,25 €**
couleur : **1,00 €**

A3 simple : **0,25 €** couleur : **1,00 €** recto-verso : **0,30 €**
couleur : **2,00 €**

Cimetière

Concession trentenaire : 99,00 €

Concession trentenaire au cimetière parc : 98,00 €

Concession trentenaire au columbarium

Case 2 urnes : 663,00 €

Case 3 urnes : 837,00 €

Case 4 urnes : 1 008,00 €

Case 6 urnes : 1 197,00 €

Ouverture de case : Gratuit

Mise à disposition d'un emplacement provisoire (6 mois maximum) : Gratuit

Dépôt de cendres au jardin du souvenir : Gratuit

- **FIXE les tarifs de location des salles communales et du gymnase.**

- **FIXE à 50,00 € l'heure de ménage** qui sera faite par un agent communal, en cas de nécessité, à l'issue d'une location.

- **FIXE**, pour la salle polyvalente, **les forfaits suivants :**

■ **Dépassement d'horaire :** La salle et la cuisine doivent être rendues nettoyées le lundi (voire le mardi en cas de lundi férié) à 9 heures. Tout dépassement sera facturé 50,00 € de l'heure.

■ **Contrôle de l'état des tables :** Les tables ne doivent pas être rangées afin que le gestionnaire puisse en vérifier l'état, dans le cas contraire, un montant de 50,00 €, par heure de travail supplémentaire, sera facturé.

■ **Contrôle de l'état de la vaisselle :** La vaisselle ne doit pas être rangée afin que le gestionnaire puisse en vérifier l'état, dans le cas contraire un montant de 50,00 €, par heure de travail supplémentaire, sera facturé.

- **FIXE**, pour le gymnase, pour une saison, pour les associations hadolaises, le forfait suivant : **Nombre d'heures d'occupation hebdomadaire x 36 semaines x 0,88€.**

Tarifs B.M.H

- **DECIDE** la gratuité pour tous les scolaires.

- **FIXE**, à effet du 1^{er} décembre 2022, les dotations ainsi qu'il suit :

■ **Livret d'épargne nouveau-né hadolais :** participation de 35 €

■ **Médaille de l'enfance et des familles :** 100 €

■ **Concours communal des Maisons fleuries :** enveloppe budgétaire de 500 €

■ **Cérémonie d'accueil des nouveaux parents :** enveloppe budgétaire de 500 €

■ **Fête patronale :** attribution d'une somme de 3 € à chaque enfant scolarisé au groupe scolaire de Hadol, à valoir auprès de tous les métiers présents à la Fête, dont le règlement s'effectuera au profit des forains sur présentation des bons émis par la Commune,

■ **Fête de l'arbre de Noël des Employés Communaux :** une attribution de 50 € par agent, quel que soit son statut, et par enfant jusqu'à l'année des 16 ans,

■ **Fête de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers :** 540 €, somme qui sera mandatée à l'ordre de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hadol-Dounoux,

■ **Fête de la Sainte Cécile de la Société de Musique de Hadol :** 540 €, somme qui sera mandatée à l'ordre de l'Avenir de Hadol.

ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS

Rapporteur : M^{me} Emmanuelle MILLION

FCHD (Ne participe pas au vote : J-M Gabrion, 16 Pour) 2 750 €	ADMR 1 100 €
Les Copains Baladeurs 500 €	Association Familiale 200 €
Avenir de Hadol 1 650 €	Hadol Handball Club 2 500 €
CAUE 200,43 €	J.S.P (16 Pour et 1 abstention : E.Million) 471,80 €
Comité des Anciens 700 €	Association des Conjointes survivants 60 €
Les Amis de l'Ecole 3 300€	Souvenir Français (cantonal) 100 €
Association intercommunale du Pays de la Vôge 1 438,99 €	Tennis Club Hadolais 176€
Comité de Rédaction de l'Essor Hadolais 1 500 €	Encrier au Champ (Ne participe pas au vote : T.Brégier, 16 Pour) 300€
Coopérative Groupe Scolaire 625,16€	ASC Hadol-Dounoux- Section Danse 308,84€

PATRIMOINE

Acquisition terrain consorts Creusot, cession Vosgélis

Rapporteur : M^{me} Marie BOIGEY-DIEMER

Note explicative de synthèse :

M^{me} Marie BOIGEY-DIEMER informe l'Assemblée que les consorts CREUSOT sont disposés à vendre à la Commune la parcelle cadastrée AD 136, lieudit « Les Grands Champs », d'une contenance de 10 155 m² au prix de 179 000,00€.

Elle fait part à l'Assemblée de l'estimation des domaines qui s'élève à 180 900,00€.

Elle expose que cette parcelle est au centre de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du PLU de la commune dont elle rappelle les principaux objectifs :

- Réinvestir une dent creuse en cœur de village,
- Maintenir un ilot vert,
- Promouvoir un aménagement de qualité et
- Assurer une mixité sociale.

Les membres du Conseil, après avoir délibéré (15 Pour, 2

abstentions : J-M Gabrion et S.Poirier souhaitant un report du délibéré),

- DÉCIDENT d'acquérir la parcelle cadastrée AD 136, d'une contenance de 10 155m², propriété de Mesdames Blandine DESVERNE, Martine GEHIN et Marie COQUILLAT **au prix de cent soixante dix neuf mille euros (179 000,00€)**,

Exposé : VOSGELIS (Office Public de l'Habitat du Département des Vosges) a fait part de son intérêt pour une partie de cette parcelle. De l'ordre de 20 ares, en bordure de la Départementale, elle serait destinée à la construction de 6 pavillons permettant de répondre à une demande identifiée de séniors ou de jeunes ménages. La cession s'effectuerait pour l'euro symbolique.

Vu la présentation de réalisations de VOSGELIS et d'un exemple d'aménagement de la parcelle détachée,

Le Conseil, après avoir délibéré (15 Pour, 2 abstentions : M.Boigey-Diemer et S.Poirier souhaitant un report du délibéré),

- EMET un avis favorable à la cession d'une partie de la parcelle cadastrée AD 136 de l'ordre de 2 000 m², à l'euro symbolique, à VOSGELIS pour la construction de 6 pavillons.

Vente parcelle Noir Etang

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Vu le plan présenté,

Lecture faite de la proposition d'achat,

Considérant l'avis du domaine qui s'élève à 26,00 € le m² en zone constructible,

Considérant que le terrain est pentu et partiellement boisé, ce qui engendre un fort coût de viabilisation,

Le Conseil, ayant décidé de recourir au scrutin secret,

Madame Corinne Vuillemin ne participe pas au vote,

Vu le dépouillement des votes qui donne les résultats suivants : Pour : 11 Contre : 4 Blanc : 1

- EMET un avis favorable à la cession d'une partie constructible des parcelles communales cadastrées D 1525 et D 1526 de l'ordre de 1 713 m² et une partie non constructible de la parcelle D 1525 de l'ordre de 279 m², selon le plan annexé (parcelles D 2223 et 2226), au prix de 38 000,00€ à M. Hervé COURTOIS, frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

Le montant de ce projet s'élève à 2 018,25 € HT et la participation de la commune, selon la répartition citée ci-dessus s'élève à 874,25 €.

Le Conseil après avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le projet tel qu'il est présenté,

- PRÉCISE que la participation de la Commune sera recouvrée auprès de M. et M^{me} DROUOT propriétaires de la parcelle desservie.

29 décembre 2022

FINANCES

Appel à projet « Territoires numériques éducatifs » Demande de subvention au CD 88

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Les Vosges font partie des 10 départements retenus pour être « Territoire Numérique Educatif ».

Un appel à projet a ainsi été lancé par le Conseil Départemental des Vosges et l'autorité académique.

Le taux d'aide est de 70% pour les collectivités, financés par le Conseil Départemental.

Dans ce cadre, la Commune de Hadol peut déposer une demande d'aide pour l'acquisition de matériels numériques.

Présentation est faite des matériels à acquérir, validés par l'enseignant référent de l'usage numérique.

Plan de financement prévisionnel :

Le coût estimatif de ce projet est de 21 696,55 € TTC.

Montant attendu de la subvention : 15 187,59 €

Reste à charge : 6 508,97 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- ADOPTE l'opération portant sur l'acquisition de matériels numériques « Territoires Numériques Educatifs » et les modalités de financement présentées.

Requalification de la Rue Haute - Demande de subvention DETR

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Montant total des travaux HT - dépenses éligibles :
240 790,00 €

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Union européenne		
Etat DETRV	25%	60 197,50 €
Etat DSIL		
Etat - autre		
Conseil régional Grand Est (base : 31 928,50€)	40%	12 771,40 €
Conseil départemental des Vosges (base : 130 000,00€)	20%	26 000,00 €
Amendes de police (base : 108 020,26€)	20%	21 604,05 €
Agence de l'Eau Rhin Meuse (base : 100 000,00€)	60%	60 000,00 €

Sous-Total financement public (80 % maximum)	180 572,95 €
Fonds propres	60 217,05 €
Sous-total collectivité	
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)	240 790,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

■ **ADOPTE** l'opération et les modalités de financement ;

■ **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;

■ **AUTORISE** le Maire à signer la demande de subvention auprès de la préfecture des Vosges.

26 janvier 2023

FORET

FODEX - Contrat de projet

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Les axes principaux sont les suivants :

Axe 1. Comment aider la forêt à relever le défi du changement climatique ?

Axe 2. Le bois, la valeur ajoutée d'un territoire tout entier

Axe 3. Vers un nouveau pacte sociétal !

L'objectif est d'accéder à une labellisation.

Il s'en suivra la création d'un fonds forestier qui permettra la collecte de fonds privés destinés à financer des projets innovants. Les collectivités contribueront à hauteur de 1€/an/hectare de forêt.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de projet FODEX et **VALIDE** le fonds forestier territorial à 1 € / hectare de forêt communale et par an.

Pôle de Santé : Cessions de cellules aux professionnels de santé

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Extrait de la délibération du 24/09/2020 :

En cas de location : bail professionnel sur la base d'un loyer de 9,00€/m² (locaux exploités sans prise en compte des parties communes), hors charges,

En cas de vente : contrat de location accession à la propriété immobilière d'une durée de 15 ans, sur la base d'une redevance (sans contrepartie pour la jouissance) de 2 064,00€/m² avec l'obtention de la subvention LEADER ou 2 169,00 €/m² en cas de non-obtention.

Suite à une remarque du notaire chargé de la rédaction de l'acte à intervenir avec les kinésithérapeutes, il s'avère que la rédaction en cas de vente est erronée : il ne s'agit pas d'un

contrat de location accession mais d'une vente immédiate avec un échelonnement du paiement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer des engagements et les actes de vente subséquents ainsi que tous actes nécessaires à la réalisation des ventes tels que par exemple le règlement de copropriété contenant état descriptif de division, avec les professionnels de santé sur les bases suivantes :

En cas de vente : > vente immédiate avec un échelonnement mensuel du paiement du prix sur une durée de 15 ans, sur la base de 2 064,00€ ttc/m²,

> vente avec paiement immédiat sur la base de 2 064,00€ ttc/m².

- PRÉCISE : **En cas de location :** bail professionnel sur la base d'un loyer mensuel de 9,00 € ttc/m² (locaux exploités sans prise en compte des parties communes), hors charges.

CDG

Renouvellement de l'adhésion à la convention d'archivage

Rapporteur : Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

En 2009, la commune a adhéré au service d'archivage itinérant proposé par le Centre de Gestion des Vosges.

L'intervention de l'archiviste portant sur le tri et le classement d'environ 170 ml d'archives, sur plusieurs années, avait donné toute satisfaction.

Une nouvelle convention d'adhésion est proposée le tarif forfaitaire journalier d'intervention passant de 235,00 € à 280,00 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer le renouvellement de la convention d'archivage au tarif forfaitaire journalier de 280,00 €.

2 mars 2023

INSTALLATIONS CLASSÉES

GAEC de Laménil et Associés : consultation en vue d'obtenir l'enregistrement de la mise en service d'un site de regroupement de vaches laitières à Laménil – Arches

Rapporteur : M. Bernard COLIN

Note explicative de synthèse :

L'Assemblée est informée qu'une consultation du public se déroulera, en mairie de Arches, concernant la demande présentée par le GAEC de Laménil et Associés, en vue d'obtenir l'enregistrement de la mise en service d'un site de regroupement des vaches laitières du GAEC à Laménil - Arches.

Chaque commune atteinte par le rayon d'affichage est appelée à donner son avis dès l'ouverture de l'enquête.

Entendu l'exposé détaillé de M. Bernard COLIN et les précisions apportées à chaque question,

Monsieur Bernard COLIN ne participant pas au vote,

Après avoir délibéré, le Conseil (17 Pour),

- EMET un avis favorable à la demande susmentionnée.

PATRIMOINE

Cession d'une partie de la parcelle D 2169 au Département (Aménagement de voirie)

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Dans le cadre d'un dégagement de visibilité au niveau de la Route Départementale N°12, il y a lieu de céder au CD88 une partie (environ 45 m²) de la parcelle communale cadastrée D 2169 sise lieudit « La Houssière Est ».

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable à la cession d'une partie de la parcelle communale cadastrée D 2169, de l'ordre de 45 m², selon le plan présenté, au Département des Vosges pour un aménagement de voirie.

FINANCES

Compte de Gestion 2022

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Pour mémoire, le Compte de Gestion est élaboré par le Service de Gestion Comptable d'Epinal (Trésorerie).

Vu la présentation des résultats budgétaires de l'exercice 2022,

Après avoir délibéré, le Conseil (18 Pour et 1 contre A. Courtois-Paulus),

- DÉCLARE que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2022 par le receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Compte Administratif 2022

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Entendu la présentation détaillée du réalisé de chacun des comptes des sections de fonctionnement et d'investissement pour l'exercice 2022,

après avoir répondu aux différentes questions,

Monsieur Jean-François CLASQUIN ne participant pas au vote,

Après avoir délibéré, le Conseil, (16 Pour et 1 abstention A-Courtois-Paulus),

- PREND acte de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Jean-François CLASQUIN, Maire, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou <u>Déficit</u>	Recettes ou <u>Excédent</u>	Dépenses	Recettes ou <u>Report</u>
Résultats reportés	236 244,31 €			474 023,07 €
Affectation		573 244,31 €		
Opérations de l'exercice	2 778 517,53 €	2 942 758,12 €	1 957 544,31 €	2 145 607,05 €
TOTAUX	3 014 761,84 €	3 516 002,43 €	1 957 544,31 €	2 619 630,12 €
Résultats de clôture	501 240,59 €			662 085,81 €
Restes à réaliser	1 457 450,00 €	945 200,00 €		

Affectation du résultat de l'exercice 2022

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Considérant les états des restes à réaliser au 31.12.2022 avec un besoin de financement de 512 250,00 €,

Après avoir délibéré, le Conseil, (18 Pour et 1 abstention A.Courtois-Paulus),

- DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 au budget de l'année 2023 comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé : **11 009,41 €** (Compte 1068, Section d'investissement)
- Résultat de fonctionnement reporté : 651 076,40 € (Compte R 002, Section de fonctionnement)

13 avril 2023

Convention de mise à disposition des courts de tennis avec le T.C.H

Rapporteur : Mme Emmanuelle MILLION

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Considérant la nécessité de mettre à jour l'ancienne convention établie,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité

- **CONFIE** au Tennis Club Hadolais la gestion des terrains de tennis aménagés Rue du Stade,
- **DÉCIDE** à cet effet de passer la nouvelle convention, telle que présentée, avec cette Association.

Circuits VTT

Mise à jour des partenariats et conventionnements avec le PETR Pays d'Epinal

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Vu la demande présentée par le PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, Après avoir pris connaissance des itinéraires concernés par la pratique du Vélo Tout Terrain,

En ce qui concerne les voies communales et chemins ruraux, Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- S'ENGAGE :

- à conserver aux chemins d'intérêt touristique (circuits VTT) retenus sur son territoire, leur caractère public et ouvert ;
- à ne pas les aliéner ;
- à y maintenir la libre circulation du vélo tout terrain, en particulier par un entretien régulier des chemins en lien avec les services du PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges ;
- à en empêcher l'interruption (pas de clôtures) ;
- à accepter un balisage conforme à celui défini par la Fédération Française de Cyclisme et l'implantation du ou des points d'accueil et d'information ;
- et à prévoir le remplacement des dits-itinéraires par des itinéraires de substitution en cas de modifications (suppression, remembrement, cession, ...) en lien avec les services du PETR.

FINANCES

Budget primitif 2023

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Vu les propositions de la Commission communale des Finances réunie le 21 mars 2023,

Vu le projet détaillé du budget primitif 2023 tel que transmis et présenté,

Après avoir délibéré, le Conseil (17 Pour et 2 contre A. Courtois-Paulus et J-M Gabrion),

- ADOPTE le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 2 780 276,40 €

Dépenses et recettes d'Investissement : 3 893 450,00 €

Taxes communales

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération ultérieure le cas échéant, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire portant sur les produits attendus,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- Taxe d'Habitation : **7,73 %**

(Pour les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : **34,04 %**

- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : **18,67%**

Requalification de la Rue Haute : Nouvelle demande de subvention DETR

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Il est rappelé à l'Assemblée que, par délibération N° 2022/8/097 du 29/12/2022, elle a approuvé le plan de financement prévisionnel du projet suivant : Requalification de la Rue Haute (Voirie et réseaux) - 1ère tranche. Il expose, qu'au final, ce projet fera l'objet d'une seule tranche.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une nouvelle demande d'aide financière auprès de la DETR et/ou DSIL qui annule et remplace la précédente transmission.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

SOURCES DE FINANCEMENT	TAUX	MONTANT
Union européenne		
Etat DETR (base : 871 686,54€)	25 %	217 921,64 €
Etat DSIL		
Etat - autre		
Conseil régional Grand Est (base : 63 857,00€)	40 %	25 542,80 €
Conseil départemental des Vosges (base : 130 000,00€)	20 %	26 000,00 €
Amendes de police (base : 120 000€)	20 %	24 000,00 €
Agence de l'Eau Rhin Meuse (base : 100 000,00€)	60 %	60 000,00 €
Sous-Total financement public (80 % maximum)		353 464,44 €
Fonds propres		
Emprunts		521 459,60 €
Sous-total collectivité		
TOTAL FINANCEMENT OPERATION (HT)		874 924,04 €

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **ADOpte** l'opération telle que présentée et les modalités de financement

Coopérative groupe scolaire : Subvention exceptionnelle

Rapporteur : Mme Coralie HUREL-MATHIEU

Note explicative de synthèse :

Les représentants des parents d'élèves du Groupe scolaire de Hadol avaient programmé une représentation théâtrale au Foyer Hadolais le 10 décembre dernier.

Le bénéfice était destiné à la coopérative du Groupe scolaire.

Faute de chauffage, la représentation a dû être annulée.

Il s'avère que le fournisseur de gaz avait omis de faire le plein de la citerne.

Sollicité, Antargaz a alloué une indemnité de 500,00€.

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 500,00€ à la coopérative scolaire du groupe scolaire.

TERRAINS COMMUNAUX

Attribution des terrains vacants

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Des terrains communaux sont vacants à la suite du décès de Mme Elisabeth PAPELIER. Une publicité a été faite et les demandes d'attribution ont été étudiées par la commission municipale dédiée.

Suite à la présentation des propositions d'attribution des terrains vacants en fonction de différents éléments qui sont explicités, M. le Maire précise que le vote portera sur l'ensemble des propositions tel que présenté.

Le Conseil, ayant décidé de recourir au scrutin secret,

Madame Corinne VUILLEMIN ne participant pas au vote,

Vu le dépouillement des votes qui donne les résultats suivants :

- Pour : 14 voix - Contre : 1 voix - Blanc : 3 voix

- **DÉCIDE d'attribuer** les terrains vacants ainsi qu'il suit :

BLAUDEZ Benoît	Parties D 738 et D 1691
PAPELIER Daniel	Partie AH 80
MANGIN Daniel	Partie D 1679
DA ROCHA David	E 1454 et E 2100
MATHIEU Alban	Partie B 1218
GAEC des Rapailles	Partie D 127

15 juin 2023

FORÊT

Affouages : Modalités et tarifs

Rapporteur : M. Philippe MAIRE

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé, notamment sur le coût d'exploitation, la quantité de stères disponibles et les prix du marché,

Après avoir délibéré, le Conseil (18 pour et 1 abstention S.Poirier),

LA VIE DE LA COMMUNE

- **FIXE les modalités et les prix**, ainsi qu'il suit, à partir de 2024, pour l'attribution des affouages aux foyers hadolais :

Tarif au stère :	TARIF HT	TVA 10 %	TARIF TTC
Taxe affouages à exploiter (1 lot par foyer)	-	-	13,00€
Affouages façonnés et débardés bord de route (délivrance par foyer inscrit : nombre de stères disponibles/ nombre de foyers inscrits)	45,00 €	4,50 €	49,50 €
Affouages façonnés et livrés (délivrance par foyer inscrit : nombre de stères disponibles/ nombre de foyers inscrits)	55,00 €	5,50 €	60,50 €

- **RAPPELLE** que les habitants devront choisir l'un des trois types proposés.

PERSONNEL

Contrats d'apprentissage

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de recourir aux contrats d'apprentissage et de conclure à la rentrée scolaire 2023-2024 deux contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Services	Nombre de poste	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Techniques	1	BAC PRO Aménagements paysager	2 ans
Groupe scolaire	1	CAP Petite Enfance	1 an

Subvention au CCAS

Rapporteur : Mme Coralie HUREL- MATHIEU

Note explicative de synthèse :

Le CCAS est un établissement public chargé, principalement, d'animer et de coordonner l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité et de la gérontologie.

Entendu l'exposé des activités 2023 prévues,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** au CCAS de Hadol une **subvention de 6 300,00 €**.

Demande de subvention (Association sportive - Collège de Xertigny)

Rapporteur : Mme Coralie HUREL-MATHIEU

Note explicative de synthèse :

Des élèves de la section UNSS du Collège de Xertigny se sont qualifiés pour participer à plusieurs Championnats de France. Il s'agit des épreuves de Run and Bike à Saran, de VTT à Montagnac, de Raid multi-activités dans l'académie d'Orléans-Tours et de course d'orientation à Breuil le Vert.

Cinq jeunes hadolais ont participé à ces différentes compétitions, à raison de 2 épreuves pour 3 d'entre eux et 3 épreuves pour l'un d'entre eux.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une **subvention exceptionnelle de 268,80 €** à l'Association sportive du Collège Camille Claudel de Xertigny (30% du coût pour chaque participation).

VIE COMMUNALE

Plan de la Commune - Convention de partenariat

Rapporteur : Mme Emmanuelle MILLION

Note explicative de synthèse :

Il serait judicieux de mettre à jour le plan guide de la commune qui date de 1993 et la Commission « Communication - Relation avec les Associations - Fêtes et Cérémonies » a travaillé sur le sujet.

La convention de partenariat proposée par VD Conseils et Médias de Villers les Nancy est présentée et il est signalé que le coût de réalisation sera intégralement financé par les annonceurs.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de passer une convention de partenariat avec VD Conseils et Médias de Villers les Nancy pour la réalisation de plans de Hadol pliables et à afficher,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention, telle que présentée.

URBANISME

Modification du PLU

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Considérant les motifs suivants :

- Reprise du règlement écrit pour alléger l'instruction des autorisations d'urbanisme et l'adapter à la situation locale,
- Création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation patrimoniale,
- Tracé des zones agricoles constructibles (AC) à revoir pour offrir de la souplesse autour de certains sites d'exploitation agricole,
- Tracé d'emplacements réservés à revoir pour les adapter à la situation actuelle,



- Adaptation du zonage en fonction de nouvelles destinations de bâtiments,
- Résolution d'une erreur d'appréciation de classement sur le document de zonage,
- Actualisation du tracé de zones humides.

Après avoir délibéré, le Conseil (17 pour et 2 abstentions A.Courtois-Paulus et J-M Gabrion),

- **DÉCIDE** d'engager une modification du Plan Local d'Urbanisme de la Commune et charge Monsieur le Maire d'entreprendre les formalités nécessaires.

21 septembre 2023

BÂTIMENT

Rénovation de l'immeuble au 48 Place de la Mairie

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Monsieur le Maire rappelle les problématiques concernant les chaufferies « vieillissantes » (chaudière immeuble mairie et chaudière immeuble ancienne école) et concernant l'immeuble communal au 48 Place de la Mairie.

D'une part, ce bâtiment composé d'un logement à l'étage et d'anciennes salles de classe au rez-de-chaussée, inoccupé depuis de nombreuses années, se dégrade et, d'autre part, un projet de micro-crèche a été présenté pour l'occupation du rez-de-chaussée.

Ont été réalisés :

Une étude de faisabilité de réhabilitation en micro-crèche (CAE),
Un rapport d'audit simplifié Plan d'Action Énergétique (Lorr-Enr),
Une étude de faisabilité pour la substitution d'équipements de production de chaleur à énergie fossile (EPURE INGERIERIE),
Un programme de travaux (CAE) et une évaluation des sources de subventions possibles.

Le Conseil Municipal, (12 pour, 2 contre : M.Boigey-Diemer, E.Million, 5 abstentions : M.Rousselot, S.Poirier, V.Aubertin, A.Courtois-Paulus et J-M. Gabrion)

- **APPROUVE** le projet de rénovation de l'immeuble communal au 48 Place de la Mairie et de remplacement des chaufferies existantes selon les descriptif et plan de financement présentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions mentionnées et souhaite obtenir un état du patrimoine afin de prévoir éventuellement une cession d'immeuble ou de foncier permettant de couvrir tout ou partiellement la part de financement communal nécessaire pour mener à bien ce dossier.

AFFAIRES SCOLAIRES

Règlement intérieur de la restauration scolaire -
Mise à jour

Rapporteur : Mme Coralie HUREL-MATHIEU

Note explicative de synthèse :

Le règlement intérieur de la restauration scolaire a été validé par délibération du 8 octobre 2019 puis amendé par délibération du 22 juillet 2021 en raison de la mise en place d'un logiciel de gestion.

Toutefois, il y a lieu d'y apporter quelques précisions et informations à destination des parents.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **ADOpte** le règlement intérieur de la Restauration Scolaire actualisé tel que présenté.

Tarifs de la restauration scolaire

Rapporteur : Mme Coralie HUREL-MATHIEU

Note explicative de synthèse :

Vu l'augmentation, pour l'année scolaire 2023/2024, par le prestataire fournissant les repas en liaison froide qui s'élève à 0,32 € par repas (le prix passe de 4,01 € à 4,33 €) et celle des fluides,

Vu les propositions des membres de la Commission scolaire,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- **FIXE** le prix du repas à la cantine scolaire, à effet du 06/11/2023, à :

Elève (surveillance pendant la pause méridienne comprise) :

Quotient familial CAF ≤ à 800 : 4,70 € le repas

Quotient familial CAF > à 800 ou quotient familial CAF non fourni : 4,80 € le repas

Elève disposant d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) pour lequel les parents fournissent l'intégralité du repas :

Quotient familial CAF ≤ à 800 : 2,10 € l'accueil journalier

Quotient familial CAF > à 800 ou quotient familial CAF non fourni : 2,15 € l'accueil journalier

Personnel de service : 4,80 € le repas

Adulte : 10,60 € le repas

- **RECONDUIT** une aide par repas de cantine scolaire, pour les jeunes hadolais **scolarisés en classe ULIS** primaire, égale au prix payé par la famille dans la limite de 8,50 € déduction faite de 4,70 € (prix repas au groupe scolaire) dont le versement sera effectué annuellement sur présentation des factures de restauration.

FINANCES

Facturation occupation du gymnase

Rapporteur : Mme Emmanuelle MILLION

Note explicative de synthèse :

Entendu la présentation des propositions formulées par la commission des relations avec les Associations,

Après avoir délibéré, le Conseil,

- **MAINTIENT**, pour le gymnase, pour une saison, pour les associations hadolaises, le forfait suivant : Nombre d'heures d'occupation hebdomadaire x 36 semaines x 0,88€ hors le FCHDU : Nombre d'heures d'occupation hebdomadaire x 25 semaines x 0,88€.

LA VIE DE LA COMMUNE

Assujettissement des logements vacants depuis plus de 2 ans à la Taxe d'Habitation

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

L'article 1407 bis du Code Général des Impôts permet au Conseil Municipal d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux années à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'assujettir les logements vacants depuis plus de deux ans à la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

VIE COMMUNALE

Référent déontologue de l' élu local

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l' élu local,

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- DÉSIGNE Madame Elodie DERDAELE, Maîtresse de conférence en droit public à la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy, comme **référente déontologue** de la commune de Hadol jusqu'au 30 juin 2026,

- PRÉCISE que Madame DERDAELE peut être saisie par tout conseiller municipal et que celle-ci exercera sa mission en toute indépendance et impartialité.

Schéma Départemental des Services aux familles - Convention Territoriale Globale

Rapporteur : M. Jean-François CLASQUIN

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- AUTORISE Monsieur le Maire à **signer la CTG**, intégrant le versement des bonus territoire le cas échéant, et tous les documents et avenants s'y rapportant, sur toute la durée de son mandat, ce qui permettra à notre commune de poursuivre son partenariat avec la Caf.

PATRIMOINE

Orgue, chaire et confessionnaux de l'église - Classement au titre des Monuments historiques

Rapporteur : Mme Marie BOIGEY-DIEMER

Note explicative de synthèse :

Entendu l'exposé,

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- CONSENT au classement de l'orgue d'Antoine Grossir, de l'église Saint Gengoult de Hadol, au titre des monuments historiques.

Bien se connaître pour mieux s'orienter

AUDREY BEGEL
Tél : (+33) 6 11 61 66 37 / contact@easensiel.fr
Accompagnement / Coaching / www.easensiel.fr

À L'ESSENSIEL
alignement pro&perso

- Coaching jeunesse : orientation scolaire - mieux-être
- Bilan de compétences : évolution - reversion professionnelle
- Coaching adulte : vie professionnelle et personnelle

DVM
Drouot Vosges Maintenance

95 Route d'Epinal
Z.A de THEVENAY
88220 HADOL
Tél : 03 29 30 85 95

Mangeat
Fermetures

Pascal MANGEAT
07 79 69 48 66

301 Les Granges
88220 Xertigny
eulimangeatfermetures@gmail.com

Fourniture & pose
Toutes fermetures du bâtiment

Fenêtres / Portes de garage
Volets / Portails / Clôtures
Automatismes
Velux / Rideaux métalliques
Stores intérieurs & extérieurs
Dépannage

Chers Hadolais et Hadolaises,

L'année 2023 qui touche à sa fin aura encore été marquante à bien des niveaux, du couronnement du roi Charles III à la Coupe du monde de rugby, d'un été encore bien chaud, malgré une impression de temps parfois morose, au conflit israélo-palestinien à nouveau ravivé.

En passant par Hadol, avec notre droit à la liberté d'expression menacé de censure ! Nos articles seraient-ils dérangeants, gênants, embarrassants ? Il semble que toutes les vérités ne soient pas autorisées à dire !

Pourtant, lors du Conseil Municipal du 21 septembre dernier, la faisabilité de « vendre » des biens communaux afin de financer de nouveaux projets, a bien été évoqué. C'est une première dans la gestion communale de Hadol !!! Plus de possibilités d'emprunts, donc on dilapide le patrimoine, les biens de la commune ! Alors que les municipalités précédentes se sont données du mal à acquérir, à conserver, à entretenir ce bel héritage... « Ça suffit » la gestion à la petite semaine !

Cette année aura vu la réalisation de deux projets encore initiés par l'ancienne municipalité. Tout d'abord, celui du **Pôle de santé**, un lieu qui rassemble plusieurs professionnels de santé libéraux ; tous sont unis par un projet de santé et des objectifs opérationnels concernant la santé des patients. Et dans le même temps, l'arrivée de plusieurs médecins exerçant dans la Zone de Thevenay. Une offre de services de plus pour notre territoire. Alors que l'on a voulu faire croire à tous les Hadolais qu'aucune garantie n'avait été prise pour son financement par l'ancienne municipalité et que de ce fait, la dette communale allait exploser... Pourtant, des travaux supplémentaires et non obligatoires ont tout de même été décidés et réalisés par la nouvelle équipe !

Le second projet concerne la **bâtiment internat de la Maison Familiale Rurale (MFR)**, avec là encore l'ancienne municipalité comme porteur du projet, en lien avec la MFR, la commune, la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE), le Département, la Région et les représentants de l'Etat. Un partenariat financier à hauteur de 80% était prévu à ce moment-là ; les engagements semblent avoir changé depuis ; nous serons sans doute amenés à en reparler.

Tous ces acteurs ont permis la réalisation de ce projet de territoire. Restait à la nouvelle municipalité, la responsabilité de s'occuper des travaux.

Pour clôturer notre article, nous tenions à retracer brièvement le parcours professionnel d'une personne qui a oeuvré

pendant de longues années au service de la population hadolaise et qui a souhaité tirer sa révérence. Il s'agit de Fabienne FELT, Secrétaire Générale à la commune de Hadol.

Fabienne FELT a débuté sa carrière professionnelle comme agent de bureau à la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Vosges. Elle y travaillera de mars 1983 à janvier 1985. En mars 1985, elle trouve un emploi de commis au Crédit Municipal d'Epinal. L'agence d'Epinal sera fermée en avril 1992, ce qui l'oblige à aller travailler sur Nancy à compter de cette date.

Dans l'optique de se rapprocher de son domicile, elle cherche un emploi plus proche et propose sa candidature à la mairie de Hadol qui recherche un agent au grade de Rédacteur Territorial.

C'est ainsi que le 1er février 1993, Fabienne FELT intègre le secrétariat de la commune de Hadol, en tant que Secrétaire Générale, tout d'abord pour s'occuper de la comptabilité et du secrétariat. Depuis son arrivée, les missions n'ont cessé d'évoluer et Fabienne FELT a dû et a su s'adapter à tous ces changements.

C'est en 2010, qu'elle est promue au grade d'Attaché Territorial, gérant ainsi tous les services de la municipalité.

En janvier 2019, lors de la cérémonie des vœux, Madame FELT reçoit la médaille d'honneur du travail « VERMEIL » pour 30 années de service. Une belle et longue carrière au sein de la fonction publique territoriale et notamment au sein de la commune de Hadol.

Alors que l'heure de la retraite officielle n'arrivera que fin 2025, Madame FELT a privilégié une mise en disponibilité fin 2023, afin de se préserver et donner de son temps ailleurs et autrement.

Par ces quelques mots, nous, qui avons travaillé à ses côtés et même si les mandatures n'ont pas toujours été simples, tenions à remercier Fabienne pour l'implication, le travail, et le sérieux qui la caractérise au quotidien mais également pour l'affection particulière qu'elle a toujours portée aux hadolais et aux hadolaises.

Merci pour tout Fabienne et profitez désormais de toutes les bonnes choses et des bonheurs simples de la vie.

Enfin, à l'aube de cette nouvelle année, nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2024.

Qu'elle vous apporte la sérénité et une excellente santé à toutes et à tous.

La liste « Choisir son avenir pour Hadol »

JA
COIFFURE
& ESTHÉTIQUE
03 54 31 17 98
58 rue de la xavée 88220 Hadol

 **SARL Gilles THOCKLER**
560 Rue de la Vège
88220 Donnoux

*Electricité particulier ,collectif ,tertiaire ,industrie

- * Neuf et rénovation
- * Alarme incendie et intrusion
- * Câblage réseaux informatiques
- * Ventilation
- * Interphone
- * Chauffage électrique sol,plafond,radiateurs
- * Pompe à chaleur air /air
- * Tous travaux courant fort et faible

***TEL : 03.29.30.84.01** *** gilles.thockler @orange .fr**

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2023

■ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Gymnase Lapicque - 02/2023
Fin des travaux et ouverture du gymnase à ses 1 500 lycéens du territoire.



Stade de Vincey 03/2023
Inauguration de l'un des 18 stades devenus communautaires



Gymnase Le Chesnois à La Vôge-les-Bains - 06/2023
Amélioration des performances énergétiques et thermiques, mise aux normes, rénovation de la grande salle de sport et des vestiaires.



Stades synthétiques de Charmes et Padoux : démarrage des travaux 08/2023



Stade du 13^{ème} Bataillon à Nomexy 09/2023
Rénovation de la tribune et des vestiaires

■ Développement économique



Plateforme de thermochauffage Xertigny
Finalisation des travaux et installation d'un four de thermochauffage permettant de traiter localement le hêtre.



Mise en place de salons dans le cadre de la mobilisation pour l'emploi : Jeuxy 04/2023 et Xertigny 10/2023

■ Cohésion sociale

Mise en place de différents ateliers informatiques sur l'ensemble du territoire afin de lutter contre l'illectronisme.



■ Enseignement supérieur



Faculté de Droit à Épinal
Lancement des travaux de restructuration en vue d'accueillir en septembre 2024 une double licence droit-gestion.

■ CULTURE



La Micro-Folie en itinérance

Commande de 10 structures mobiles en bois via « Les défis du Bois 3.0 ». Ces structures ont notamment été implantées à la Manufacture de La Vôge-les-Bains en septembre, pour créer un village éphémère dédié à la culture. *Musée numérique, ateliers découverte du Fablab, de la Table MashUp, pratique du dessin en 3D, espace ludothèque et espace médiathèque...*



▲ **Lancement des travaux de construction d'une nouvelle médiathèque à Golbey**
Pose du Premier Bois - 05/2023

■ RECONQUÊTE DU BÂTI EN MILIEU RURAL



Ubexy



Vaxoncourt

Une démarche innovante qui vise à rendre plus attractifs les villages.

À Ubexy, l'Agglo a assuré la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'aménagement qualitatif et vertueux, combinant gestion intégrée des eaux pluviales, matériaux de réemploi et bois local. À Vaxoncourt, création d'un parking paysager de 17 places dans des matériaux favorisant la gestion intégrée des eaux pluviales.

■ EAU ET ASSAINISSEMENT

Chaussée réservoir

Avec l'appui de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, l'agglomération d'Épinal encourage ses communes dans le développement de projets d'aménagement adaptés au changement climatique. L'agglomération accompagne les projets limitant l'imperméabilisation des sols et / ou permettant à l'eau pluviale de réintégrer directement le milieu naturel sans être évacuée dans les réseaux.

En 2023, ce sont 250 000 € qui sont votés pour soutenir la réalisation de projets communaux incluant une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales.



Réutilisation des eaux usées traitées

Leur réutilisation consiste à recycler les eaux en sortie de station d'épuration, pour différentes utilisations telles que l'arrosage et le nettoyage des voiries.

▲ Installation d'un pilote à Thaon-les-Vosges

■ HABITAT

Maison de l'Habitat et du Territoire

La Communauté d'Agglomération d'Épinal a lancé la première opération d'autoconsommation collective dans les Vosges avec la Maison de l'Habitat et du Territoire.

Le bâtiment a été primé en 2^{ème} position des *Trophées des trois diamants* pour son efficacité énergétique et son confort. Il a également été lauréat du Prix régional de la Construction Bois Grand Est.



■ MOBILITÉS

Installation d'abris vélos sécurisés et gratuits sur Épinal ainsi qu'à Raon-aux-Bois

VILVOLT libre-service

Extension de l'offre qui permet de passer de 37 à 77 stations sur Charmes, Chantaine, Épinal, Golbey, La Vôge-les-Bains, Le Clerjus, Les Forges, Nomexy, Pouxoux, Vincey, Uxegney, et Xertigny.

À venir : les stations d'Arches, Archettes, Châtel-sur-Moselle, Chavelot, Dinozé, Dogneville, Igney et Jeuxy.

■ CONTRAT CANAL

Signature d'un contrat Canal pour construire durablement le développement du potentiel fluvial et fluvestre 04/2023

Installation de nouvelles infrastructures : plans de ville, relais d'informations, vitrines, lames directionnelles et nouveau mobilier (bancs, tables, arceaux à vélo, bornes de réparation...)

Bouzey : Finalisation des travaux menés par VNF afin de permettre un fonctionnement optimal du réservoir.





BULLETIN D'INFORMATION

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DES VOSGES



SERGE RENAUX

PRÉSIDENT
DU S.D.E.V.

LES MISSIONS DU S.D.E.V.

HISTORIQUE

Créé en décembre 1994, le **Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (S.D.E.V.)** est un **établissement public de coopération intercommunale** chargé d'organiser et de **gérer le service public de distribution d'énergie électrique** sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes (373 380 habitants).

Propriétaire des réseaux haute tension de catégorie A (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts), il en a confié la **gestion** (plus de 11 000 km et près de 5 900 postes de transformation) à l'**entreprise ENEDIS**, dont il contrôle annuellement l'activité.

Le réseau public de distribution d'électricité



[Extrait du CRAC 2022 - ENEDIS]

Depuis 2008, le Syndicat exerce également les missions de **maîtrise d'ouvrage** sur le réseau électrique, et notamment :

- des travaux d'enfouissement (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes (rurales et urbaines)
En 2022 : 44 enfouissements : 7 010 000 €
- des travaux d'extension (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales
En 2022 : 114 extensions : 2 460 000 €
- des travaux de renforcement (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers)
En 2022 : 18 renforcements : 2 380 000 €
- des travaux de sécurisation (remplacement progressif des fils nus par des réseaux aériens torsadés ou souterrains)
En 2022 : 9 sécurisations : 445 000 €

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le travail mené ces deux dernières années, sur les orientations et la réalisation du **premier Schéma Directeur des IRVE validé en France**, a permis de mettre en service **38 bornes de recharge dans 29 communes** du département depuis le mois d'août 2022.



CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Ce nouveau service permet au S.D.E.V. de proposer aux communes qui le souhaitent des prestations de Conseil en Energie Partagé (CEP).

Il s'inscrit pleinement dans les **actions en faveur de la transition énergétique** par l'**aide** qui peut être apportée aux collectivités pour **réaliser des économies d'énergie**.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le S.D.E.V. propose à ses communes membres d'assurer la **continuité et la qualité du service d'éclairage public**, en leur apportant son expertise pour **optimiser la gestion de leur réseau**, dans les domaines de :

- l'investissement : maîtrise d'ouvrage des installations nouvelles et des renouvellements d'installations
En 2022 : 5 rénovations : 232 000 €
- la maintenance préventive et curative de ces installations
Actuellement : 23 000 points lumineux sur 187 communes





Octobre 2023

Le SICOVAD vous informe

OFFREZ LA QUALITÉ À VOS ESPACES VERTS... Notre gamme, unique dans les Vosges, répond à des exigences et normes de qualité strictes et peut être utilisée en Agriculture Biologique !

LE COMPOST...

- > nourrit le sol
- > met en valeur les plantations
- > est conforme aux normes en vigueur
- > est utilisable en Agriculture Biologique
- > provient de matières premières locales
- > favorise l'enracinement, la croissance des cultures...

Plate-forme de compostage d'Epinal-Razimont
RD 11 Lieu dit « Malgré-Moi » 88 000 EPINAL

Ouverture toute l'année

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h15 à 15h45

Ouverture supplémentaire

Les samedis de mars à mai
de 8h00 à 11h30

**Pour vos plantations, vos terrains ou vos massifs,
pensez aux composts du SICOVAD**



COMPOST
100%
VOSGIEN
DÉCHETS VERTS

COMPOST
MAILLE 20
"mélange"

COMPOST
MAILLE 10
"surfaçage"

MULCH
"paillage"

Le sac de 50 litres

4,10 €

5,10 €

4,40 €

En vrac au m³

38 €/m³

51 €/m³

40 €/m³

Recensement de la population 2024

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

LES ASSOCIATIONS

Petite visite guidée au sein de l'ASCHD, Association Sportive et Culturelle de Hadol Dounoux :

Théâtre

En 2023, Les Food'Scène ont proposé une comédie en 3 actes de François SCHARRE : « TOQUÉ AVANT D'ENTRER ». Avec 13 représentations présentées aux associations de diverses localités vosgiennes, cette pièce dynamique et drôle a séduit, comme d'habitude, un public venu très nombreux applaudir la troupe. On peut dire que les acteurs n'ont pas laissé de répit aux zygomatiques pendant 1h30 et que les soucis du quotidien ont été oubliés.



Chaque année Les Food'Scène jouent bénévolement au profit d'une œuvre caritative à qui ils versent l'intégralité des bénéfices de la soirée. Celle-ci a eu lieu à ELOYES, au profit de l'association « Cil'Léonie » de POUXEUX. Merci au « Rideau des Loges » pour la prise en charge de l'organisation de cette soirée.

Par ailleurs, le Comité des Anciens étant dissous, nous avons souhaité continuer à présenter un spectacle au profit des anciens de la commune, par le biais du CCAS. Pour 2024, la séance au profit de nos aînés, organisée à nouveau par le CCAS, est d'ores et déjà fixée au **dimanche 4 février 2024 à 15 h** - salle polyvalente de Hadol. Alors à vos agendas !

Venez encore nombreux les applaudir au cours de la prochaine saison. Le planning des représentations est consultable sur le site de l'A.S.C. : www.asc-hadol-dounoux.com

ALERTE !!!! LES FOOD'SCENE recrutent des actrices et acteurs de 15 à 50 ans. Si vous vous sentez une âme de comédien, si vous souhaitez vous « éclater », venez les rejoindre sans hésiter.



En attendant, la troupe vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année et vous dit à très bientôt.

Pour tous renseignements, contactez Monique BLAUDEZ Tél. : 06.03.73.98.56.

Marche

Pour la saison 2022/2023 ce sont 34 marcheurs qui sont venus sillonner des chemins à Hadol, Dounoux, Xertigny, Raon aux Bois et Arches. Avec 63 journées de marche le total cumulé de marcheurs s'élève à 495 marcheurs qui ont cumulé 4977 Km. La marche de fin d'année s'est déroulée à

Xertigny et un repas convivial a réuni tous les participants dans un restaurant de cette commune. Le rassemblement pour les marches est situé devant la salle polyvalente pour un départ à 13H20 en covoiturage lorsque c'est nécessaire pour se rendre au point de départ.

All Dances

Mesdames, messieurs, chers habitants de Hadol, voici les nouveautés du club de danse Les All Dances pour l'année 2023/2024. Tout d'abord, nous proposons des cours de danse pour les petits mais aussi pour les plus grands. Situé à Hadol, Chantraine et cette année, nous vous accueillons à Uxegney. De plus, chers hadolais nous avons pensé à vous ! Un cours de danse pour les retraités et adultes vient d'être créé à Hadol le lundi de 16h30 à 17h30, nous vous accueillerons avec plaisir. Cette année les All Dances feront des opens class sur différents styles



de danse mais aussi des stages comme le 28 Octobre 2023 à Hadol avec la danseuse professionnelle de Danse Avec Les Stars Elsa Bois qui vient pour la première fois dans les Vosges. Nous nous représentons aussi lors des Saint Nicolas de Golbey, Epinal, Uxegney, Darnieulles et Thaon les Vosges. Mais aussi pour la fête de la musique, la nuit Américaine et les braderies situées à Epinal Nous sommes une fois de plus les pompoms girls officiels du club de hockey d'Epinal : Les Wildcats. Nous allons aussi, pour la première fois, encourager de la même façon le club de basketball d'Epinal le 21 Octobre 2023. Pour finir, Les All Dances vous propose en Décembre



leur Gala de Noël à Hadol et bien évidemment leur show de fin d'année le 24 Juin dans la salle de spectacle La Rotonde à Thaon les Vosges.

Pour plus d'informations suivez-nous sur Facebook : All dances, Instagram : all_dances88. Pour nous contacter par téléphone : 06.14.89.45.99 ou par Email : alldancesclub@gmail.com

Badminton



Ado, Adultes : L'activité badminton se déroule, les lundi et mercredi de 18h à 20h, au gymnase. 4 terrains sont à votre disposition et permettent jusqu'à 16 joueurs de jouer simultanément (Jeu libre et Volants fournis). Le badminton à Hadol est une activité de loisirs rattachée à l'ASCHD et à ce titre, ne permet pas le jeu en compétition. La saison s'aligne sur l'année



scolaire avec reprise en septembre. L'ouverture ponctuelle du gymnase est possible pendant les vacances. (Se renseigner)

Tarifs et Conditions d'inscription : Cotisation annuelle (+ Carte ASCHD obligatoire, incluse) pour la modique somme de 16€ par Adulte, 15€ par ado et 13€ pour les demandeurs d'emploi. Un certificat médical est exigé.

Renseignements : contact.asc.hadol.dounoux@gmail.com

Cuisine

Atelier des Toqués, Oct. 2022, nous avons relancé la machine, et comme à chaque fois c'est un succès, il y en a même qui n'ont pas besoin de connaître le thème pour s'y inscrire. C'est pratiquement toujours les mêmes adhérentes (7 ou 8



à chaque atelier), le mercredi après-midi les retraitées et le jeudi soir (ou un autre soir) les actives. Les séances « pâte feuilletée » « pâte lorraine » et les « Bonbons – chocolat » ont remportées un vif succès. Et à la fin de l'année scolaire tout

le monde était partant pour notre repas de fin d'année au bord du lac de Bouzey. Toutes sont d'accord pour reprendre en octobre 2023, mais nous attendons que la cuisine pédagogique de la MFR soit opérationnelle... On a hâte !!



L'épi Hadolais
427 rue de la poste
88220 Hadol
03 54 04 08 57



LES ASSOCIATIONS

Gym

L'association ASC Hadol Dounoux propose 2 séances de gym hebdomadaire, le lundi de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 20h à 21h. A la rentrée 2022, les cours du lundi ont repris



au foyer hadolais, animés par Guillaume PIERRON et ceux du mercredi soir, au gymnase, étaient animés par Béatrice LAFORET. Les cours composés d'exercices variés sont dispensés dans une ambiance sympathique, réunissant une vingtaine

d'adhérents en 2022/23. Comme le veut la tradition, l'année s'est clôturée par un repas au restaurant, à Bellefontaine. Guillaume et Béatrice ont décidé de cesser leur collaboration, nous les remercions pour leur bonne humeur. Ce sont donc deux nouveaux animateurs, Alexandre Pinto et Armelle Ranson, à qui nous souhaitons la bienvenue, qui assureront les cours dès la rentrée 2023.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Sylvie Fabbri au 06 31 89 74 81

Informatique

Pour la saison 2022/2023 faute d'animateur il n'y a pas eu de cours mais l'association cherche activement et proposera à nouveau cette activité dès que possible.

Travaux d'aiguille

Succès assuré grâce à l'ambiance qu'allait y apporter sa responsable Lili, toujours prête à amuser la galerie, mais aussi à les faire travailler (broderie, crochet... pas toujours simple) !! Elles sont une dizaine à se retrouver (retraitées pour la plupart), avec une joie non dissimulée, j'appelle cela une activité d'utilité publique, elles viennent de Arches, Dogneville, Dounoux etc... et tout en travaillant ne s'empêchent pas de rire, les deux dernières personnes arrivées depuis la rentrée dernière, ont décidé de rempiler. L'ambiance y est conviviale, un vrai plaisir. Elles ne sont pas prêtes à loupé ce rendez-vous. Pour cette rentrée, elles se lancent dans le macramé, pas facile cela, elles sont attentives, actuellement elles réalisent des sapins et ne savent encore pour quelle réalisation... mystère !!



Pour terminer avec les activités de l'association vous trouverez l'article de Zig'Anims pour l'ACCUEIL DES ENFANTS



RAPPEL INFOS PRATIQUES :

Mail : contact.asc.hadol.dounoux@gmail.com

Site : <http://mjc-hadol-dounoux.iloise.net>

Adresse postale : 25 Place de la Mairie 88220 Hadol

Tél : 03 29 33 12 60 / 06 33 22 60 23

Présidente : Janine Erba – Vice-Présidente : Sylvie Fabbri Vice-Président : Bruno Fade / Secrétariat : Lourdes Didier

Permanences : du Lundi au Vendredi de 10h à 12h

Pour pouvoir participer à une ou plusieurs activités proposées la cotisation d'admission à l'ASC est de 6 € pour les adultes et de 5 € pour les enfants. 1/2 tarif pour les personnes en recherche d'emploi.

Les Zig'Anims

Les accueils pour les enfants, gérés par Zig'anim sous la coupe de Aurélie SOULIGNAC avec l'aide de ses deux coordinateurs Jeanne BRENIERE et Thomas BEGEL, sont ouverts tout au long de l'année et proposent diverses activités toujours plus larges et variées les unes que les autres sans oublier toutes leurs animations à destination de la dynamisation du territoire de la Vôge.

C'est avec une grande joie que cette année, nous avons pu reconduire le projet de notre participation au célèbre défilé de St Nicolas. Pour cela, nous avons collaboré avec le Comité des Fêtes de Xertigny afin de participer à la confection de leur char sur le thème « des pirates ». Une chaleureuse participation ou le partage, l'entraide, la bonne humeur ont été la clé d'or lors des ateliers de création du char mais également durant les différents défilés de Golbey, Epinal, Xertigny et le défilé du carnaval de Vittel.

Concernant nos autres projets phares, nous retenons bien évidemment nos actions intergénérationnelles. Dans cette lignée, nous poursuivons nos coffrets « chaleur » mais la grande nouveauté est notre volonté commune de s'associer avec les animateurs de l'Ehpad et du club ados de Xertigny autour d'un planning régulier d'animation



de donner une vraie dynamique à ce projet. La première rencontre était sur la thématique « Olym'ehpad » : durant une après-midi, nous avons pu nous retrouver autour de divers petits jeux de motricité et de défis. Ce moment convivial qui s'est terminé par un goûter fut immortalisé par un beau reportage par Vosges télévision.

L'équipe Zig'Anim poursuit son engagement de soutien participatif et d'aide envers les associations au travers de leurs manifestations ou autres. Notre objectif : « donner un coup de pouce d'animation ou de préparation aux associations du Territoire », voici quelques exemples :

- Comité des fêtes de Hadol lors du marché nocturne
- La Vôge VTT et la CAE lors de la Téméraire
- Comité des fêtes de Xertigny avec le char de St Nicolas
- Comité des jeunes d'Epinal avec le Bal de promo qui a lieu à la patinoire d'Epinal...etc

Ces actions de soutien sont fortement appréciées par les différents bénévoles. Une belle manière pour notre équipe de partager son expérience ou d'apporter un élan d'entraide et de mutualisation.

Et nous terminerons sur notre plus gros projet de cette année qui reflète notre façon de voir la Vie au travers d'un regard de TOLERANCE et de BIENVEILLANCE qui fut « la semaine du Handicap Visible et Invisible ». Ce projet a rassemblé et mobilisé un grand nombre d'acteurs de notre territoire dans le seul objectif de sensibiliser un maximum de la population sur la vision du Handicap au sens large et de faire bouger certaines perceptions et craintes du Handicap. Une action qui nous tient à cœur et que nous allons poursuivre et faire grandir !! Et un Grand Merci à nos 4 Perles rares : Madyson, Anaïs, Léana, Léonie et à leurs parents.

Avec les Zig'Anims : Soyez vous-même, tous les autres sont déjà pris ! 😊



et de moment d'échange. Nous avons ainsi décidé avec l'ensemble de l'équipe d'animation de mettre en place à hauteur de une fois par mois des animations communes afin de créer et consolider ces liens intergénérationnels et



LES ASSOCIATIONS

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ESTIMER
GRATUITEMENT votre bien ?**



**Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous
et confiez lui votre projet immobilier en toute sérénité !**



Reynald BRUNIN

Spécialiste sur les secteurs de
HADOL et RAON-AUX-BOIS

06.74.64.96.83.

reynald.brunin@safti.fr

**ESTIMATION
OFFERTE**

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°881 641 567 au RSAC de la ville de EPINAL.
Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse) sous la carte professionnelle n° CPI
3101 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

www.safti.fr



ARNAUD CONSTRUCTION BOIS

**Charpente
Couverture
Zinguerie
Ossature bois
Bardage
Terrasse**

**Isolation abri
extérieur**

88220 HADOL - 06 83 79 79 04

Neuf & rénovation

L'Association Familiale

L'année 2023 a débuté par notre Assemblée générale le 31 mars en présence de Madame Million représentante de la mairie.



Le 1^{er} Mai notre marche familiale sous le soleil et notre repas campagnard ont été une réussite.



Les activités du groupe d'économie sociale et familiale de l'association ont repris depuis septembre 2023, de 14 h à 17 h, le lundi: patchwork, mardi couture et vendredi diverses activités. salle de polyvalentes, résidence fils d'argent, rue de l'église.



La bourse aux jouets ainsi que la Saint-Nicolas termineront l'année 2023.



Madame Agnès Colin reçoit la médaille de la famille



Nous rappelons les dates de nos prochaines manifestations 2024 : Assemblée générale le 22 Mars, marche et le repas le 1^{er} Mai, bourse aux jouets le 3 Novembre et Saint-Nicolas le 30 Novembre 2024.



Contact

Si vous souhaitez adhérer à l'association :

Madame Mangeol Sabine - Présidente

33 Place Louis Vivin - 88 220 HADOL

Tél. : 03 29 32 50 63

E-mail : sabine_mangeol3@hotmail.com



Visite du centre de textile Vosges TLC

LES ASSOCIATIONS



L'Avenir de Hadol

Fanfarades à Hadol

Cette année le dimanche 21 Mai, nous avons eu la chance d'organiser les fanfarades du Grand-Est. Cet événement consiste à réunir plusieurs Batteries-Fanfares du Grand-Est pour un défilé dans la commune et un concert en extérieur sur la place de la salle polyvalente. C'est aussi l'occasion de récompenser les formations qui ont voulu participer aux différents concours (notre formation de percussion y a présenté un programme très apprécié). Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour une journée exceptionnelle : le show-parade de Creutzwald, l'Espérance de Monthureux sur Saône, Le Cercle des 17 de Vitry-le-françois, la



Batterie-Fanfare Sainte-Cécile d'Augny, la Batterie-Fanfare de Champigneulle de Meurthe et Moselle, nous les remercions ainsi que le public présent.

Europa-Fanfares à Clermont-Ferrand



Après plusieurs années de restrictions, la Fédération Nationale des Fanfares et Batteries-Fanfares, a pu finaliser l'organisation de cet événement, qui comme son nom l'indique est un rassemblement de Batteries-Fanfares venant de tout le pays et d'Eu-

rope. Un véritable Show dans les rues de Clermont-Ferrand et de Couron d'Auvergne. Des prestations de haut niveau au Zenith Clermontois étaient aussi proposées, nos jeunes de l'Avenir (8 jeunes) qui participent à l'orchestre national des jeunes y ont livré un concert de très grande qualité.

Une délégation de l'Avenir y est allée représenter les Vosges lors des différents défilés. Nous avons pu même présenter lors de différents échanges musicaux entre les formations,



notre nouvelle Fanfare de rue qui a su mettre une très bonne ambiance.

Concerts de Percussion à Hadol et Saint-Jean de Braye :

Un projet d'échange avec nos percussionnistes et ceux de l'école de musique de Saint-Jean-de-Braye (Orléans), a vu le jour cette année avec un concert le samedi 10 Mai à la salle des fêtes de la commune et un retour le dimanche 25 Juin à Saint-Jean-de-Braye. Cela a permis une belle rencontre entre musiciens qui ont pu échanger sur leur répertoire et leurs méthodes de travail. Nos hadolais ont pu ainsi montrer aux publics ravis, le travail de deux ans avec des prestations originales tant musicalement que visuellement. Ils ont changé plusieurs fois d'instruments pendant leurs prestations tambours français, glock, marimba, xylophone, etc...



Vide grenier

Le dimanche 10 septembre, le vide-grenier a de nouveau rencontré un vif succès.

Merci à Aurélie et à tous les bénévoles qui l'ont aidé à la réussite de cette journée

Dates à retenir

Dimanche 8 Septembre : Vide grenier sur la place des Bruyères

Recrutement

C'est le lot de toutes nos associations, un certain nombre de bénévoles nous quittent pour diverses raisons : études, professionnelles ou personnelles. Ceci nous amène à toujours rechercher de nouveaux musiciens (jeunes et adultes). Si la batterie fanfare vous intéresse ou la musique vivante en général, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Nous répétons tous les vendredis soir à l'ancienne école de Géroménil de 20h à 22h. Vous pouvez nous contacter :

Ludovic Lemasson : Directeur musical: 06/10/03/90/63

Alexandre Leducq : Président : 06/26/09/63/81

Tous les musiciens se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présenter nos meilleurs vœux pour 2024.

Le Président, Alexandre Leducq



Bonjour à toutes et à tous

Alors que cette année va se terminer prochainement il est temps de faire un petit bilan de nos activités au sein du club. Nous nous retrouvons tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30 à la salle de polyactivités des fils d'argent autour de différents jeux , tarot et scrabble , la belote étant en sommeil faute de participants, nous lançons un appel à toutes les personnes qui désireraient nous rejoindre pour une après-midi de détente , jeunes ou moins jeunes sont les bienvenus

Au cour de cette année plusieurs personnes ont participé à la journée de la forme à Xertigny , à la semaine bleue à Uzemain ainsi qu'à la journée pique-nique aux abords de l'étang Lallemand aux Voivres avec pour les plus courageux une petite marche autour du village suivie d'un barbecue

Au cours de l'année d'autres rendez-vous ont eu lieu au sein de la fédération de générations mouvements : la journée de l'amitié qui s'est déroulée au restaurant du parc des expositions à Epinal avec le tirage de la tombola ,et l'assemblée générale qui a eu lieu à Vincey

Cette année a eu lieu le remplacement de la personne qui s'occupait du secteur par Michel Vauthier qui sera chargé de l'organisation des manifestations sur ce secteur

Deux personnes du club ont participé au concours de belote et de tarot qui se sont déroulés à Uzemain mais les résultats n'étaient pas au rendez-vous , il s'agit de Madame Péroz et moi-même le président du club, mais si les résultats n'étaient pas à la hauteur de nos

espérances , le principal était notre participation et de se confronter avec des membres d'autres clubs en toute convivialité, et madame Péroz s'était lancé dans le défi du concours de la soupe , ce concours regroupait tous les clubs du département , et seul les trois premiers de ces différents concours ont été récompensés

Cette année a été marquée par la disparition de notre doyenne du club , Madame Paulette Duc à l'âge de 95 ans suite à un AVC survenu à son domicile , elle était une fidèle du club et était une acharnée du tarot, et elle avait certainement participé à la création du club , les membres du club et moi-même présentons à nouveau nos sincères condoléances à sa famille

Pour conclure nous lançons un appel aux bonnes volontés pour venir nous rejoindre afin de renforcer notre effectif qui n'est plus que de dix adhérents à ce jour. Toute l'équipe du club de l'Amitié présente ses meilleurs voeux pour l'année qui arrive et une bonne santé

*Afin de venir nous retrouver et prendre tous les renseignements sur la vie du club contacter le président,
Monsieur MARCHAL Claude 641 rue de la Croix Georges ou par téléphone au 06 33 66 47 22*

CLUB DE L'AMITIÉ

Abdelkarim JEBBOUR
165 les Vieux Moulins 88220 HADOL
06.80.57.01.95
03.29.35.75.40
k.jebbour@orange.fr
www.reseau-proéco-energies.fr
Siret 490 870 649 00020

JEBBOUR

Enduits décoratifs
 Carrelage / Parqueterie
 Isolation / Plâtrerie
 Fourniture et pose de menuiseries
 Plomberie



L'association fête ses 115 ans cette année et comptabilise aujourd'hui 34 membres dans ses rangs.

Mais qu'est-ce que la chasse en réalité ? La chasse est avant toutes choses un moyen de gestion de la faune pour préserver un équilibre entre la faune sauvage et les espaces vitaux afin de prévenir et limiter les dommages occasionnés par les animaux sauvages à la végétation et aux cultures tout en favorisant le développement d'autres espèces et ainsi permettre une biodiversité plus riche en harmonie avec forêts et campagnes qui représentent notre belle commune.

Nous sommes conscients que la détonation d'une arme à feu reste un bruit effrayant mais nous tenons à rappeler à l'ensemble de la population ainsi qu'aux usagers de nos plaines et forêts qui nous entourent, que chaque tir est avant tout effectué en tenant compte de son environnement et donc de la sécurité qui en découle, nous ne comptons que des personnes responsables parmi nos membres et nous ne tolérons pas qu'il en soit autrement.

En vous promenant dans nos belles forêts vous avez peut-être déjà eu l'occasion d'apercevoir des chaises de battues ou des miradors, ce sont des organes de sécurité. En effet le fait de prendre de la hauteur pour effectuer un tir permet d'augmenter l'angle de la balle avec le sol et donc de favoriser sa pénétration dans le sol en question cela nous permet d'améliorer la sécurité. Malheureusement ces

derniers subissent régulièrement des dégradations mettant en danger leurs utilisateurs, nous vous prions de bien vouloir respecter ces organes de sécurité et de penser par exemple au papi de 88 ans qui les utilise. Nous améliorons la sécurité ne nous mettez pas en danger. Nous vous rappelons par la même occasion que leur accès est exclusivement réservé aux chasseurs. Merci d'avance pour votre compréhension.

Avant chaque battue nous installons des panneaux «chasse en cours» à chaque entrée des parcelles chassées et utilisons l'application Panneau Pocket afin d'informer les autres usagers de la forêt du lieu où se déroule notre activité.

Nous avons comme règle d'or d'être courtois et poli envers les autres usagers de la forêt et cela même si quelquefois ces derniers nous manquent de respect et peuvent être fortement désagréables ne tolérant pas notre présence, nous restons de marbre face aux exécrales et continuons d'être souriant et polis, car nous savons que bien souvent ces mots naissent de l'intolérance ou du manque connaissances car la chasse reste trop souvent incomprise de beaucoup qui ne mesurent pas forcément l'enjeu écologique et financier de notre activité. Nous tenons à rappeler que la chasse est une nécessité et qu'elle sert avant tout à maintenir un équilibre de la biodiversité et donc permettre la pérennité de l'agriculture et de la sylviculture.

Nous vous rappelons que nous restons ouverts à toutes questions et sommes prêts à vous accueillir si vous souhaitez nous accompagner dans une journée découverte de notre activité pour cela il vous suffit de prendre contact avec le président de l'association qui se fera une joie de vous répondre.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023.

Eddy Rollot, Président

Maçonnerie agricole	Maçonnerie générale
- Logettes, poulaillers, étables, hangars, silos, fosses... - Dallage, soubassement de bâtiments - Stabilisation de graviers - Fumière, Aménagement des abords ...	- Rénovation - Renforcement de structures - Construction
SERVICE AGRI PARTI 861 route d'Arches 88220 HADOL Tél. : 06 84 83 87 45 www.serviceagri-parti-88.fr germain.samuel@sfr.fr	



Comité des Fêtes de Hadol

Rétrospective des Manifestations de 2023 : Une Année Mémorable

Avant de vous parler de l'année 2023, nous vous proposons un rapide rappel des deux dernières manifestations qui se sont déroulées après le bouclage du n° 55 de l'Essor Hadolais.

En novembre, nous avons eu la chance de revivre la magie des années 80 lors du repas dansant qui s'est tenu à la salle polyvalente. Cet événement a été une véritable célébration de la convivialité, réunissant plus de 200 personnes de tous âges. La piste de danse a vibré au son des hits emblématiques de cette époque, rappelant à chacun les souvenirs et les mélodies qui ont marqué nos vies. Le repas dansant de novembre a été un moment de pure joie et d'évasion, où la danse et le partage étaient à l'honneur.



Une danse culte avec "Le Madison"



La joie et la bonne humeur !

La dernière manifestation de l'année 2022 aura été le Marché de Noël, un événement de deux jours qui a illuminé nos cœurs malgré une météo capricieuse. Les exposants ont offert une gamme diversifiée de produits artisanaux, parfaits pour trouver des cadeaux uniques pour les fêtes. Les bénévoles du Comité des Fêtes ont mis en place un stand de restauration qui a réchauffé les âmes par temps froid. Un verre de vin chaud fumant, une assiette d'huîtres fraîches et des gaufres moelleuses ont été au menu, apportant une touche de gourmandise à ces deux jours festifs.

Pour le Comité des Fêtes, 2022 restera gravée dans nos mémoires comme une première année d'existence pleine de moments inoubliables et de rassemblements chaleureux.



Une p'tite balade avec les poneys de Léna

Un artisanat local bien représenté



La restauration pour se réchauffer

Les manifestations locales ont été le reflet de notre communauté dynamique et unie, mettant en lumière le charme de notre commune.

L'année 2023 a été riche en festivités et en moments inoubliables pour notre communauté. Voici un aperçu des événements qui ont marqué notre année :

Février - Le Loto de la Saint-Valentin du Comité des Fêtes

En février, pour démarrer l'année en beauté, le Comité des Fêtes a organisé son premier Loto de la Saint-Valentin. Plus de 200 personnes se sont réunies pour tenter leur chance et remporter de nombreux lots. C'était un après-midi chaleureux et convivial qui a créé des souvenirs mémorables.

Juin - Le Marché Nocturne et le Concert Hommage à Johnny Hallyday

Le mois de juin a été un véritable festin pour nos sens. Le Marché Nocturne a accueilli 33 exposants, mettant en valeur l'artisanat local. La soirée s'est poursuivie avec un concert hommage à Johnny Hallyday qui a rassemblé tous les fans de la légende de la chanson française. La nuit s'est achevée en beauté avec un spectaculaire feu d'artifice. Les enfants n'ont pas été en reste et ont pu s'amuser sur les manèges qui étaient présents.



Les fans de Johnny ont répondu présents

LES ASSOCIATIONS



Nos artisans à l'honneur



Une inauguration en bonne et due forme



Le ciel a été illuminé de million d'étincelles



Les plus petits pouvaient participer à leurs premiers jeux Hadol'Ympique



Pour une première, les Hadolais étaient au rendez-vous, merci à eux.



Les plus belles voix de Hadol lors du Karaoké

Juillet - Les Jeux Hadol'Ympique

Le mois de juillet a vu naître une nouvelle tradition : la première édition des Jeux Hadol'Ympique. Une journée de compétition amicale et divertissante, mettant en avant les connaissances locales, les compétences en tracteur et même une épreuve de force et d'adresse avec le lancer de ballot de paille. La journée s'est conclue en beauté avec un feu d'artifice offert généreusement par la commune. Cet événement a renforcé les liens au sein de notre communauté.



Le traditionnel lancer de ballot de paille

INTEMPOREL

COIFFEUR CRÉATEUR
ESTHÉTIQUE

03 29 32 36 54



INTEMPOREL
COIFFEUR CRÉATEUR



329 RUE DE LA ROCHE GUERIN - 88000 DINOZE - SUD D'EPINAL
(RUE PRINCIPALE ENTRE LA CRÈCHE ET LA MAISON DE RETRAITE)
BUS DE VILLE L5, ARRÊT ROCHE GUERIN



Le Comité des Fêtes en plein recrutement de bénévoles

Septembre - Le Forum des Associations

En septembre, le Comité des Fêtes a pris part au Forum des Associations, mettant en avant les multiples talents et bénévoles de notre commune. Un service de restauration rapide a été proposé, et nos représentants ont fièrement exposé le dynamisme de notre communauté associative.

Il est important de noter qu'entre la rédaction de ces lignes et la parution de ce journal, d'autres événements festifs ont eu lieu, notamment un repas dansant et le célèbre Marché de Noël. Nous reviendrons sur ces moments festifs dans de futurs numéros de l'Essor Hadolais.

Ces événements de 2023 ont été l'occasion pour notre communauté de se retrouver, de célébrer ensemble et de renforcer les liens qui nous unissent. Ils témoignent du dynamisme de notre commune et de l'engagement de ses habitants pour créer des moments mémorables.

Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre ces événements possibles et à ceux qui ont participé pour les rendre inoubliables.

En 2024, Le Comité des Fêtes a hâte de faire vivre aux habitants de Hadol et de ses environs de nouvelles aventures et de créer de nouveaux souvenirs inoubliables.

Restez à l'écoute pour découvrir ce que votre Comité des Fêtes a en réserve pour les mois à venir.



À vos agendas !

Le Comité des Fêtes vous propose pour 2024

- 12 janvier : Assemblée Générale Annuelle du Comité des Fêtes
- 10 février : Loto de la Saint-Valentin
- 12 mai : Vide grenier
- 15 juin : Le traditionnel Marché Nocturne avec son feu d'artifice
- 6 juillet : 2^e édition des Jeux Hadol'Ympique, concours de pétanque et le traditionnel feu d'artifice de la commune
- 7 septembre : Forum des Associations
- 9 novembre : Repas dansant
- 23 et 24 novembre : Marché de Noël

Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/hadolenfete>

Vous souhaitez vous impliquer et participer à l'animation de votre commune ? Venez rejoindre L'Équipe du Comité des Fêtes.

Adhésion en ligne en utilisant l'adresse suivante : <https://urlz.fr/inGR> ou en utilisant le QR Code ci-après.



Contacts :

Président : Johnny Grisé - 07 67 75 63 73
courriel : president@hadolenfete.org

Secrétaire : Patrice Ledun - 06 27 23 51 91
courriel : secretaire@hadolenfete.org

Trésorier : Alain Solary - 06 26 41 31 12
courriel : tresorier@hadolenfete.org

Courriel : comdef.hadol@gmail.com
Adhésion en ligne : <https://urlz.fr/inGR>

www.hadolenfete.org

**SERRURERIE
METALLERIE
TOLERIE**

**CONCEPTION
FABRICATION
POSE**

**Toutes fermetures
pour l'habitat**

PVC - Bois - Alu

Sarl LECLERC Bertrand

3 bis rue du Bos de la Racine - 88220 RAON-AUX-BOIS

06 87 95 93 98

Escalier
Garde-corps
Ferrermerie
Porte métallique
Portail
Clôture
Automatisme
Fenêtre PVC Bois Alu
Porte d'entrée
Porte de garage
Volet roulant
Volet battant
Vélux
Store

LES ASSOCIATIONS

2023, une année très riche en activités pour le club Copains Baladeurs, grâce à l'engagement sans faille de ses nombreux bénévoles. .



Randonnée :



L'activité randonnée, c'est une sortie chaque mardi tout au long de l'année sans interruption pour découvrir tout le département et les régions avoisinantes. Des balades à la demi-journée, de grandes randonnées à la journée pendant la saison estivale et pour point d'orgue un séjour dans le parc naturel de la forêt d'Orient, ont offert à notre groupe de randonneurs un festival de natures et de paysages tout au long de ces 52 dernières semaines.

Nos randonnées sont proposées tous les mardis, certains dimanches, lors de jours enneigés pour des sorties raquettes et lors d'un séjour d'une semaine chaque année.



Pour tous renseignements complémentaires concernant cette activité : Tel 07 69 28 61 60 ou 06 84 17 72 91.

Marche Nordique :

Notre section sportive pleine nature : la **marche nordique** reste toujours une activité très prisée. Cette année, 43 séances pour 18 participants en moyenne avec 3 groupes de niveaux différents ont été proposées à nos adhérents sur notre terrain de jeu favori « le Bois des ROSSIEUX ».



Petit rappel : La marche nordique est une autre conception de la marche : plus dynamique.

Le principe est simple : il s'agit d'accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons. L'ensemble du corps entre en action et la dépense d'énergie est accrue. La marche nordique est donc un sport très complet, elle sollicite plus de 80% des muscles. .

Une séance hebdomadaire est proposée chaque samedi matin de 9 h à 11 h, répartie en 3 groupes de niveaux.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'activité Marche Nordique: Tel : 07 69 28 61 60 ou 06 07 21 41 41.

Rando douce

La Rando douce ; c'est de la randonnée « cool » qui s'adapte au rythme de la personne marchant le moins vite. (8 Km en moyenne avec un faible dénivelé). Cette activité permet à tous ceux qui veulent reprendre une activité sportive de le faire en douceur afin de retrouver progressivement des capacités physiques qui leur permettront ensuite de rejoindre des activités plus sportives. Nos animateurs proposent des sorties dans un rayon de 25 km autour de Hadol. 38 séances ont été proposées cette année pour une moyenne de 7 participants..

Une séance hebdomadaire est proposée chaque vendredi après-midi des semaines impaires et chaque samedi après-midi des semaines paires.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'activité «Rando douce» :

Tél : 06 84 17 72 91 ou 07 69 28 61 60.



Vélo de promenade et Randonnée

Depuis 2 ans, le club propose une Rando à vélo chaque premier jeudi du mois, d'avril à octobre, à ses membres disposant d'un vélo musculaire ou électrique d'une puissance maximale de 250 W.

En 2023, nous sommes sortis 7 fois pour découvrir les routes vosgiennes et de Haute Saône sur des circuits longs d'une cinquantaine de km avec des dénivelés positifs de 400 à 700 m. Suivant les sorties, de 10 à 20 cyclos se sont retrouvés sur des circuits qui permettent toujours des retours plus courts pour ceux qui le souhaitent.



Le vélo nous offre des regards différents sur les paysages que ceux que nous avons l'habitude de rencontrer en randonnée pédestre. Cette année nos balades nous ont conduits vers la plaine des Vosges, la Vôge, Remiremont et ses alentours, Tendon et ses côtes... et en Haute Saône sur les beaux circuits balisés par le département 70.

Une séance est proposée chaque premier jeudi du mois, d'avril à octobre.

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'activité vélo : Tel : 06 75 57 76 58 ou 07 69 28 61 60.

Balilage de sentiers

Le balilage des sentiers de Randonnée est toujours réalisé par des bénévoles. Notre club avec son équipe de baliseurs a œuvré dans ce sens tout au long de l'année. :

- Entretien du balilage du GR7 de son secteur géographique.
- Entretien du balilage du réseau d'itinéraires des sentiers pédestres de Hadol, long de 64 km, suivant la convention signée en 2020 entre la mairie et notre club :
 - Sentier N° 1 : Hadol Haute
 - Sentier N° 2 : Le Bois des Rossieux
 - Sentier N° 3 : Guménil
 - Sentier N°4 : Le Pont Napoléon
 - Sentier N°5 : La Houssière
 - Le sentier des Écoliers

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'activité balilage: Tel 07 69 28 61 60.

Notre manifestation « Sentiers en Fête »

Le dimanche 19 mars dernier, notre club a organisé sa deuxième grande manifestation intitulée « Sentiers en fête »



Pour cette marche populaire quatre parcours (7 – 10 – 15 – 20 km) au départ de la salle polyvalente étaient offerts aux spécialistes de l'activité, venus souvent de très loin (départements 54 – 57 – 67 – 68 – 90) pour découvrir la commune de HADOL, ses beaux points de vue et surtout le magnifique bois des Rossieux. Cette année ce sont plus de 1000 marcheurs «1007 exactement» qui ont pu faire un plein de nature par une météo mitigée. Dommage que la pluie soit arrivée sous les coups de midi : les familles avec jeunes enfants qui participent habituellement sur les petits parcours en début d'après-midi ne sont pas venues cette année. Au retour, tous nous disaient avoir apprécié la qualité des itinéraires riches de sentiers très diversifiés et parfaitement balisés avec un ruban de couleur différente pour chacun des parcours. Cinquante-sept bénévoles du club se sont afférés tout le weekend pour assurer le succès de cette marche populaire.

Information : Copains Baladeurs organise le dimanche 17 mars 2024 à HADOL sa 3^e Marche Populaire.

Nettoyage Nature.

Quelques élèves hadolais accompagnés de petits vacanciers ont répondu présent à l'opération de « Nettoyage Nature » organisée par Copains Baladeurs, en partenariat avec la



LES ASSOCIATIONS

municipalité. Ils étaient entourés de leurs parents ou de leurs grands-parents ainsi que d'autres sympathisants. Armés de boudriers fluorescents et de gants, ces bénévoles ont sillonné les rues du village pour ramasser 80 kilos de débris dans une dizaine de sacs. Canettes métalliques, bouteilles en plastique et mégots étaient les déchets dominants.

Un grand merci à toutes ces personnes ayant un profond respect pour la planète et surtout un grand bravo à ces enfants qui ont œuvré avec conscience.

Information : Le prochain Nettoyage Nature sera organisé le samedi 20 avril 2024.

Rando Challenge® École

Les 27 et 28 juin dernier, notre club a contribué à l'organisation du traditionnel Rando Challenge École® de fin d'année scolaire. Et c'est toujours un grand plaisir pour nos bénévoles.

Sous un grand soleil, 165 élèves répartis par équipes de 5, chacune encadrée par 2 bénévoles (1 de notre club et 1 parent d'élève), se sont lancés à la recherche des 10 balises dissimulées tout au long des parcours, munis de boussoles, de cartes IGN et de leurs cartons réponses. Les plus petits empruntant un parcours de 6.5 km alors que les plus grands voyaient leur périple atteindre les 8.5 km. Et pour pimenter l'épreuve, en plus de devoir répondre aux QCM à chaque balise, les plus grands ont dû déterminer la position de chacune d'elles en perforant la carte IGN au bon endroit ;



un exercice nécessitant une attention de tous les instants, réunissant la lecture de la carte IGN, la lecture du terrain et l'utilisation de la boussole pour s'orienter. Un vrai succès !

Copains Baladeurs est ouvert à tous !

Notre site internet :

<https://vosges.ffrandonnee.fr/html/1962/copains-baladeurs>

Renseignements : Tél : 07 69 28 61 60.



**Véhicules 0 km au meilleur prix
en stock ou sur commande**



**Exposition permanente
Véhicules occasions**

Achat cash de votre véhicule

Recherche personnalisée

PROVEO 88



**576 Rue du Moulin Géroménil
88220 Hadol**



06 46 16 41 95



www.proveo88.fr



De l'encre violette

Définition du dictionnaire : Préparation liquide colorée dont on se sert pour écrire.

Dans le cadre des activités de l'Encrier au Champ, les élèves utilisent de l'encre violette préparée par nos soins et coulée à l'aide d'une bouteille munie d'un bec verseur dans les encriers en porcelaine blanche enchâssés dans leur pupitre.



La recette est simple : plonger dans un litre d'eau chaude une capsule de gélatine soluble contenant des granules ou cristaux violets et mordorés (voir photo) et laisser refroidir. C'est prêt.

De la plume Sergent Major.

Si la plume dite Gauloise ou Départementale ou Velleda cimentée, semble la plus appropriée pour réaliser une belle écriture avec pleins et déliés, à l'Encrier au Champ, nous utilisons des plumes métalliques dites Sergent-Major (voir photo) qui sont moins souples et plus robustes.



Ces plumes furent utilisées dans certaines écoles françaises jusqu'en 1970 et remplacées progressivement par les stylos plume et les stylos bille.

Pour la petite histoire, la plume métallique, inventée en Hollande au XVII^e siècle, est apparue dans les écoles de France dans la moitié du XIX^e siècle, supplantant peu à peu la plume d'oie.

Notre année 2022 - 2023.

Puisque nous suivons la période scolaire dans notre fonctionnement, de ce fait, notre année commence le jour de la rentrée, soit le 4 septembre 2023.

Seuls deux enseignants : Madame Mangeol et Monsieur Maire prennent en charge les classes visiteuses.

Nous ne pouvons recevoir que 15 classes par année scolaire alors que dans les années passées avec six maîtres et maîtresses opérationnels, nous recevions jusqu'à 40 classes sur une saison. Nous avons donc accueilli au cours de l'exercice passé 310 élèves scolarisés en primaire et un groupe de 25 adultes, plus ou moins nostalgiques de leur vécu enfantin, venus, eux, satisfaire au besoin de redécouvrir

la dictée à la plume.

Pour ce qui est des ateliers de l'après-midi, celui dit « La vie des abeilles » a été le plus demandé, suivi par l'atelier « Tissage ». Les élèves ont aussi apprécié « La fabrication du papier à l'ancienne » ainsi que la découverte du travail du forgeron et du cordier.

Depuis la réception de la première classe à l'Encrier au Champ, en février 1997, ce sont près de 18000 élèves qui sont venus revivre une matinée de classe telle que l'avaient connue leurs arrière-arrière-grands-parents et ont pu ainsi établir le parallèle avec école d'aujourd'hui.

La journée du Patrimoine

Pour 2023, nous avons fixé la date du 16 avril pour nos portes ouvertes annuelles. La date a dû être modifiée et nous avons choisi la journée du 17 septembre, journée nationale du Patrimoine.



Dès 10 heures, les premiers visiteurs firent leur apparition. Ils découvrirent dans la cour, le cordier torsadant ses brins de sisal pour en faire une corde, comme de nombreuses générations de cultivateurs ont pu le faire au siècle dernier dans leur ferme. Ils purent apprécier la dextérité du « bôgeoteye » confectionnant sous leur yeux un beau panier en saules. Les jeux de plateau eurent également leur succès auprès des enfants et de quelques parents.

Sous la conduite de Denis, les enfants ont pu s'essayer au métier de tisserand, et à 15 heures, la dictée lue par le président remplit les bancs. Le meilleur score fut : 1/2 faute.

Bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous..

Texte et photos

Le président : Daniel Leroy



ENTREPRISE **SIMON PASCAL**

Terrassement • Maçonnerie • Rénovation • Neuf



370 route de xertigny 88220 HADOL

Tél: 03 29 32 54 25 - 06 47 26 36 99 - 07 85 57 10 42

Professionnels et Particuliers
Toutes installations électriques
NEUF ET RENOVATION

Interphonie - Alarmes intrusion, incendie
Câblage informatique - Automatismes
Chauffage électrique - Protection parafoudre

SPINELEC *Electricité Générale*

188, Rue haute - 88220 HADOL

Port. : 06 03 24 85 94 - Tél. : 03 29 64 11 17

E-mail : spinelec@free.fr

Chers Hadolais, Hadolaises et amis pêcheurs,

Notre étang communal est un lieu sauvage et paisible où des passionnés se retrouvent les mercredis et les week-ends dans une ambiance conviviale.

Truites, gardons, goujons, carpes, tanches, perches, brochets font la joie des pêcheurs de 7 à 77 ans qui sont de plus en plus nombreux à venir pêcher à Hadol.

Nous avons organisé le 10 juin 2023 notre journée spéciale « pêche à la truite ». Une journée qui affiche encore « complet ». Les 70 pêcheurs, qui pour quelques-uns venus de très loin, se sont donnés rendez-vous pour tenter de pêcher les 140 kg de truites, avec quelques beaux sujets dépassant les 2kg. Une dizaine de bénévoles se sont relayés durant la journée pour préparer, accueillir et organiser le repas pris sur place, le tout, sous un soleil radieux. La pêche a été difficile pour certains mais quelques bons pêcheurs se sont démarqués. Une journée conviviale et agréable qui sera renouvelée en 2024 avec quelques changements qui seront une aubaine pour les pêcheurs.

Deux après-midis découverte de la pêche en partenariat avec l'Association des Amis de l'Ecole de Hadol se sont déroulées cette année encore. Les enfants accompagnés de leurs parents ont pu découvrir le montage des lignes, les différentes techniques de pêche et surtout l'apprentissage au lancer avec l'aide de Bernard, Jean-Noël, David, Dominique et Marie. Quelques-uns d'entre eux ont eu la joie de prendre des poissons pendant que d'autres réalisaient des activités ludiques avec les bénévoles des Amis de l'Ecole.

Enfin, vous êtes halieutiquement conviés à l'assemblée générale qui aura lieu le 26 janvier 2024. C'est à cette occasion que vous pourrez vous engager au développement de la vie de l'étang. Je remercie les membres actifs qui, encore aujourd'hui, participent à l'entretien, le suivi des alevinages, l'aménagement des berges et les contrôles du respect du règlement.

La période d'ouverture de la pêche vous permettra de rejoindre les berges de l'étang à partir du samedi 24 février 2024 jusqu'au dimanche 1er décembre 2024.

Le bonheur est au bord de l'eau.

Julien Barnabé, Président.

L'ÉTANG COMMUNAL



EIRL SILLON Aurélien

Peinture intérieure - extérieure
Décoration
Isolation extérieure

06.75.85.37.03
sillonpeinture@live.fr

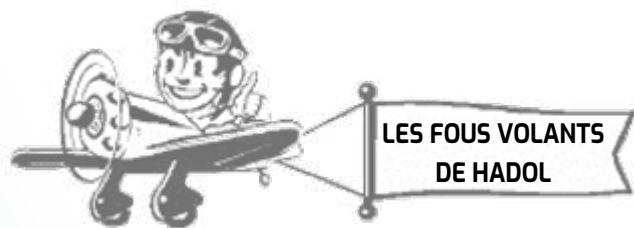
Salon de Coiffure "Les Bruyères"

Salon climatisé

Ouvert
du mercredi 9h
au samedi

Mme Patricia VUILLEMIN
712 rue de la Croix Georges - 88220 HADOL
03 29 32 50 09

LES ASSOCIATIONS



LES FOUS VOLANTS DE HADOL

Association affiliée à la fédération française d'aéromodélisme (FFAM)

Après une année passée sur notre piste à Hadol, nous avons pu exploiter notre espace aérien à son plein potentiel.

La commune de Hadol est très apte à nous aider et toujours là pour nous répondre.

Le terrain que nous exploitons est dans une zone reculée, ce qui permet de limiter les dérangements avec le voisinage. Notre piste a été acceptée et certifiée par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

Nos nombreuses séances de vols les Week-ends nous ont permis de nous entraîner et de partager notre passion dans un superbe cadre dans un paysage typiquement vosgien.

L'année passée, de nombreux jeunes nous ont rejoints, et sont venus s'essayer à l'aéromodélisme !

Pour retrouver notre piste : 4G52+5Q Piste aéromodélisme Les fous Volants, 88220 Hadol (Sur Google Map).



Notre piste en vue aérienne par drone



Du beau monde au terrain ! Avec le soleil !



Les modèles réduits vous intéressent ? Vous êtes un ancien pratiquant ? Vous voulez venir découvrir cette pratique ? Peu importe votre motivation, n'hésitez pas à venir découvrir !

Vous pourrez apprendre :

- à piloter votre modèle en toute sécurité
- À construire vos propres modèles volants
- La conception d'un avion jusqu'à son premier vol

Peu importe l'âge, la passion autour de l'aéromodélisme nous permet de créer un groupe uni !

Avion, drone, planeur, hélicoptère... Tant que ça vole, ça nous intéresse !



Nous avons pu participer aux forums des associations des deux dernières années et rencontrer de nombreux Hadolais, dont nombreux jeunes, qui nous ont rejoints !

Ils sont venus s'essayer à l'aéromodélisme, avec des séances de pilotage en double commandes assurées par les membres de notre club.



LES ASSOCIATIONS

2021/2022 SAISON HISTORIQUE.

Première saison de l'Ere FCHDU, puisqu'après l'assemblée extraordinaire du 10/03 dernier, l'Ordre du jour, voté à l'unanimité, confirmait les nouveaux Statuts du Club, ajoutant le U de URIMENIL au Logo FCHD (Football Club HADOL-DOUNOUX). Modification dans les tuyaux depuis une petite année, le FCHD occupant déjà, en complément, les installations d'URIMENIL depuis la saison 2021/2022.

Ce deuxième stade en pelouse naturelle, a apporté une solution supplémentaire pour l'organisation des matchs à domicile du Club, évitant de faire évoluer nos jeunes sur le terrain stabilisé, plus forcément apte à la pratique du foot, et à la limite dangereux par temps sec.



Les «jeunes pousses» lors de l'entraînement du mercredi

Il est vrai, que cette saison, pour la première fois de son histoire et à la veille de ses 50 ans, le club a dépassé le cap des 200 licenciés, même 230, dont 130 jeunes de moins de 18 ans, aujourd'hui, et si ce plus soulage bien sûr l'organisation des compétitions, il n'en est pas de même pour les entraînements du mercredi après-midi ? pour caser nos 130 gamins dans les différents créneaux, heureusement les bonnes conditions météo depuis août ont permis de s'entraîner sur l'herbe, mais notre terrain d'honneur, au demeurant excellent en septembre, est déjà passablement retourné...

La réflexion autour d'un terrain synthétique est aujourd'hui, non seulement urgente et nécessaire mais surtout vitale pour l'avenir du Club.

Nous avons vécu une saison 2021/2022 historique au niveau des résultats et il était bien sûr impossible de faire aussi bien, mais les objectifs ont tout de même été atteints avec le maintien des deux équipes SENIORES et leur Titre de champion des Vosges FUTSAL, l'excellent parcours de nos U18 et U15 au plus haut niveau départemental, et l'accession des U18 en Régional Inter-District et leur brillant maintien.

Nos dirigeants et éducateurs se dépensent sans compter et les progrès dans chaque catégorie sont conséquents en rapport à notre « Petit Club »



L'équipe des seniors 1



Remise de la Palme 2022-2023 aux U18

Sachons surtout rester à notre place, et garder cette ambiance conviviale.

Faisons en sorte de conserver nos éducateurs, nos dirigeants, nos joueurs, nos arbitres, nos sponsors et partenaires, dans le même état d'esprit, et le plus longtemps possible.

Merci et bravo à tous

2024 sera marqué par les 50 ans du Club, et pour les fêter, une soirée dansante exceptionnelle sera organisée le 20/04/2024 au complexe polyvalent de Hadol.

Les grands rendez-vous extra sportifs :

- **dimanche 28/01/2024 après midi** : Grand LOTO au Complexe Polyvalent de Hadol
- **samedi 20/04/2024** : Les 50 ans du FCHD grande soirée avec repas dansant animée par STUDIO 5 au Complexe de Hadol
- **vendredi 7/06/2024 20h30** : AG du FCHDU à Uriménil
- **samedi 5/10/2024** : loto à Uriménil
- **samedi 02/11/2024** : choucroute à Dounoux Salle de l'Oiseau Bleu

Le FCHDU, c'est : Plus de 230 licenciés pour constituer :

- 1 équipe veterans
- 2 équipes SENIORS
- 1 équipe U18
- 1 équipe U17
- 1 équipe U15
- 1 équipe U13
- 2 équipes U11
- 3 équipes U5 à U9
- 3 arbitres + un référent arbitre

Contact

David DROUOT
Président 06 07 39 50 43

Bernadette DEMANGE
secrétaire 07 84 42 14 04

Gérard OUGER
Ecole de Foot 06 19 57 83 48

Jean-Luc VUILLEMIN Communication 06 20 36 58 46



L'Ecrire dans L'Essor hadolais c'est en quelque sorte comme un rendez-vous avec les habitants de Hadol. C'est toujours un plaisir de leur faire partager la vie de nos associations, y compris en évoquant nos succès tout comme nos difficultés. En ce qui me concerne ce rendez-vous sera le dernier. Après avoir pendant une douzaine d'années présidé aux destinées du Groupe Mycologique Vosgien j'ai souhaité, en raison de mon âge, être déchargé de cette responsabilité. Désormais c'est Yves Bastien le nouveau président.

Au cours de cette saison, de manière identique aux années précédentes, nous avons orienté nos activités essentiellement en organisant des sorties en forêt. C'est au cours de ces promenades que les participants peuvent s'initier ou se perfectionner dans la connaissance des champignons. Nous avons constaté cette année que les récoltes ont été très variables, en fonction de la météorologie. Toutefois, dans l'ensemble, elles nous ont toujours permis d'exercer une véritable activité mycologique. Néanmoins, pendant une courte période cet été, les amateurs de cèpes eurent - heureusement pour eux - la possibilité de satisfaire leur passion, voire leur appétit.

Comme événement intéressant à signaler il s'agit de l'apparition, au cours de deux sorties différentes, de l'Amanite des Césars (*Amanita caesarea*). Normalement ce magnifique champignon ne fait pas partie de la flore de notre région, c'est une espèce méridionale : un champignon « du Sud », comme on le désigne souvent. Nous ne le rencontrons pratiquement jamais, la dernière fois que nous l'avions trouvé c'était, il y a une dizaine d'années, en forêt de Rambervillers. Son apparition cette saison n'est toutefois pas anecdotique car sa présence nous a également été signalée, en quantité appréciable, dans la région de Monthureux. S'agirait-il d'une migration de cette espèce vers le Nord ? Le réchauffement climatique en serait-il la cause ? Nous sommes en droit de le supposer, mais l'avenir nous le dira.



Journée de la forêt - Vue générale de notre stand

Dans le but de nous diversifier nous avons orienté nos activités vers l'extérieur. Pour la deuxième fois nous avons participé au Forum des Associations où tous les visiteurs ont pu se rendre compte de notre rôle ainsi que des moyens dont nous disposons. Suite à ce Forum nous avons proposé aux hadolais de participer à notre sortie du 16 septembre,



Journée de la forêt - Quelques comestibles

dans les forêts aux alentours du parcours de santé. A notre grande satisfaction plusieurs personnes ont répondu à notre invitation, nous les en remercions ; il est évident que nous aurions aimé qu'elles fussent plus nombreuses.

Une autre action destinée au grand public a été notre première participation à la *Journée de la forêt*, organisée à Thaon, en pleine forêt, autour du circuit du parcours de santé de Thaon. Cette journée présentait les différentes activités liées à la préservation et à la mise en valeur de la forêt ; l'organisation en était assurée par les communes de Girmont et Thaon qui avaient sollicité notre intervention. Pendant toute cette manifestation nous avons tenu un stand qui a attiré l'attention d'un grand nombre de visiteurs. Préalablement la veille, en soirée, nous avons tenu une conférence à l'auditorium de Thaon sur le thème « *Les champignons trésor de nos forêts* ». Ces ouvertures vers l'extérieur complètent nos offres d'intervention auprès des écoles. Plusieurs établissements scolaires ont déjà eu recours à nos services et nous sommes en mesure de répondre à toutes les demandes, en les adaptant chaque fois au public concerné. Cela fait partie des objectifs de notre association dont la mission consiste à diffuser la connaissance des champignons, en particulier la mise en évidence de leur importance et de leur rôle dans la vie des forêts.

Soyez convaincus, quel que soit l'intérêt que vous portez aux champignons, que notre groupe peut vous apporter aide et conseils. N'hésitez pas à nous contacter, vous serez toujours bien accueillis.

Joseph ROCH, Président d'honneur du GMV
joseph.epinal88@orange.fr - (06 10 35 78 75)

A l'ombre de la Croix de Virine, le 26 août 2023 ...



Amanita caesarea, dans toute sa beauté

LES ASSOCIATIONS



Les Amis de l'École

C'est une association dans laquelle les bénévoles donnent de leur temps, de leur dynamisme, de leurs créativité et de leurs bonnes humeurs.

Notre association organise tout au long de l'année différentes animations, manifestations et ventes afin de proposer aux Hadolais, petits et grands, un moment de partage et de convivialité sur notre belle commune.

Nos actions nous permettent de soutenir financièrement les projets scolaires tels que des formations pédagogiques, du matériel, des sorties et voyages scolaires ...

Au programme cette année

En collaboration avec les enseignants, nous continuons nos **formations sur les dangers domestiques** pour les CP, les gestes qui sauvent avec «Les petits secouristes en herbe» pour les CE1 et le **savoir rouler à vélo** pour les CM2.



Tout au long de l'année, nous vous proposerons des **animations à thème** pour les enfants comme Halloween, initiation à la pêche, le traditionnel défilé du carnaval, les champs golots) ainsi que des **manifestations** (le loto, une kids bourse, le marché aux fleurs ...).

Animation d'Halloween



Carnaval



Les champs golots



La visite du Père Noël

Tous les ans, **les lutines** de l'association accompagnent le Père Noël pour son traditionnel passage à l'école.

Nouveauté ! Cette année, retrouvez nous pour l'atelier des lutins lors du **marché de Noël** du Comité des fêtes. De belles surprises en perspective !

Les Amis de l'École, c'est aussi le soutien logistique et opérationnel pour la **Fête de l'école** et la **kermesse** pour clôturer en beauté l'année scolaire.



Les champs golots



Visite du Père Noël



Fête de l'école

Retrouvez toutes nos animations, manifestations et ventes dans notre nouveau calendrier

Move Danse et Move Kids

Les cours de Move Kids portés par notre association et animés par Sabrina Fade des All dances ont repris tous les vendredis de 17 h à 18 h au gymnase pour les enfants à partir de 4 ans, et les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente pour les ados et adultes. Sport, amusement et bonne humeur assurés !!

Si vous voulez soutenir nos projets tout au long de l'année, nous proposons des ventes accessibles à tous: Ventes de Fromages, Agrumes et Sapin de Noël. Les bons de commandes sont disponibles sur notre page Facebook et la livraison des produits se fait sur la place de la Mairie en drive.

Notre calendrier



Les Amis de l'école - Présidente : Marie Théobald - 06 58 55 46 87

Suivez nous sur Facebook : Les Amis de l'école Hadol

Les Amis de l'École



LES ASSOCIATIONS

L'association des jardiniers regroupe tous les passionnés de jardins qu'ils soient potagers ou paysagers de Hadol ainsi que ceux des communes environnantes.

L'année qui a débuté par l'assemblée générale le 21 janvier a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et de prévoir les activités à venir ; toutes les idées et propositions des adhérents lors de cette rencontre étant toujours les bienvenues

En mars, 2 sessions permettent à ceux qui le désirent de se familiariser avec la taille des végétaux, les intervenants expliquent les différentes techniques de coupe sur les arbustes et fruitiers afin de leur redonner des formes et de la vigueur.

En mai, un échange de plantes à l'abri du préau de l'ancienne école offre un choix important de fleurs, plants de légumes et boutures, cela permet de troquer tous les surplus de jardins contre de nouvelles variétés.



En juin, le 17, sous un soleil de plomb, 37 personnes ont bravé la canicule pour visiter la Saline royale d'Arc-et-Senans dans le Jura dont les jardins ont été restaurés récemment.

Début octobre, l'exposition de légumes présente les bizarreries de la nature, plantes et fruits difformes ou même sculptés par des jardiniers artistes ainsi que des animations autour du thème de la nature, des arbres et des fleurs. Puis le mois se termine par un échange de plantes d'automne suivi du traditionnel repas des jardiniers

Depuis en file depuis 1965
LEONARD
 LE CONFORT POUR VOTRE BIEN

TRAITEMENTS • ISOLATION • MÉRULE
ASPIRATION CENTRALISÉE

www.leonard-traitement.fr
 03 29 34 04 40 - UXEGNEY

CHAUFFAGE - SANITAIRE
FAIVRE
 Arnaud

PGN - PGP **Entretien chaudière fioul/gaz**
QualiFioul **Vente - Pose - Dépannage**

Tél. 03 29 62 61 87 - 06 08 17 10 93
Fax. 03 29 23 95 26
 51, route de Remiremont - 88220 RAON-AUX-BOIS
 SARL au capital de 7500 € - SIRET 477 987 366 00010

VUILLEMIN TERRASSEMENT



- Travaux de terrassement,
- Démolition,
- Assainissement,
- Pose de clôtures,
- Préparation cours/enrobé...

06.42.14.40.27 286 la Houssière - 88220 HADOL
maxime.vuillemin@orange.fr

 **Menuiserie CAGNIN**
 Depuis 1993

Menuiserie générale,
 Agencement, Meubles et parquets.

9, rue de la Papeterie
88200 SAINT-NABORD
Tél. 03 29 62 08 26
secretariat@menuiseriecagnin.fr

En Synergie Avec le Cheval, le chemin vers la complicité

Les chevaux ne parlent pas avec des mots comme nous, mais si nous savons les écouter, ils ont plein de choses à nous « raconter ». Autant sur eux-mêmes que sur nous. Cavalier chevronné ou personne néophyte, enfant ou adulte, à la recherche d'une meilleure entente avec votre cheval, de plus de plaisir dans vos échanges ou à la recherche d'un épanouissement personnel.... Réjouissez-vous de la multitude d'activités que nous pouvons découvrir avec un cheval comme partenaire.

► **Séjours linguistiques en Allemand, séances en famille, stages, coaching, activités ludiques avec les enfants, mercredis et vacances, formations**



L'Ennearom, votre mélange aromatique naturel personnalisé

Conseil aromatique avec test olfactif qui opère par une approche sensorielle (olfactive) à l'aide d'huiles essentielles pures et naturelles. La science de l'odorat (Osmologie) ainsi que celle des senteurs végétales aromatiques (Aromatologie) sont à l'origine de ce concept. L'ennéagramme y sert d'outil pour attribuer certaines plantes aromatiques, et la réaction de la personne reflète la façon dont elle fait face à la vie. Une image de sa propre personnalité est ainsi réalisée par la personne elle-même qui repartira avec son propre mélange aromatique à l'issue de la séance.

► **Séjours bien-être, ateliers, stages, coaching**

La vie au naturel

Ateliers basés sur une approche "terre à terre" pour comprendre la "matière" afin de l'intégrer dans la vie de tous les jours de façon simple et applicable par tous.

■ Premières approches de la Vie au Naturel



Journées d'approfondissement par thèmes :

- Les huiles essentielles pour toute la famille
- Cosmétique fait maison – Le bien-être – La beauté
- Cuisinez avec les huiles essentielles

■ **Nouveau projet depuis 2 années : Le jardin des plantes associées** selon Gertrud Franck et tests de plantations d'hiver

À quel point est-il possible d'avoir des légumes toute l'année dans notre région, de belles salades colorées en hiver pour atteindre une « semi-autonomie alimentaire »

► **Séjours bien-être, ateliers, stages, coaching**

Apprendre à porter son enfant, simplement

Nous proposons différentes formules d'interventions, adaptées à vos besoins de parents, futurs parents, professionnel(le)s de santé ou de la petite enfance.

« Le portage, ce moment de bonheur partagé avec l'enfant, doit être avant tout amour et bien-être, en toute simplicité ! »

Depuis septembre 2023 nous organisons et accueillons des formations immersives dans notre nouvel espace dédié avec hébergement au 115 rue de la Manchamp « le 115 ». Nous avons accueilli des stagiaires venant de toute la France et de Belgique.

Nouvelles sessions programmées en mai, juillet et septembre 2024 !

► **Ateliers, stages, formations, séances d'information et de découverte**

Agenda des activités de l'association sur le site.

Mercredis, samedis et vacances scolaires, activités de groupe avec les chevaux pour les enfants et adolescents à la demande

Ateliers ou stages portage des bébés et enfants 2 ou 4 h sur demande

Formations au portage des bébés et enfants au 115 sur 3 jours en mai, juillet

(session de 4 jours spéciale « portage et psychomotricité ») et en septembre 2024

Association Maison du Bien-être, 87 rue de la Manchamp 88220 HADOL

Présidente Anne-Laure Gamonet

Intervenants : Christiane Berger, Anne-Laure Gamonet, Guillaume Guérid et Iris Guérid

maison-du-bien-etre.fr

info@maison-du-bien-etre.fr

09 53 09 29 05

SERVICE PUBLIC



Le Centre d'Incendie et de Secours de Hadol-Dounoux compte cette année 44 sapeurs-pompiers actifs.

Parmi eux, 7 recrues sont venues étoffer les rangs : Théo Carly qui rejoint la caserne suite à une mutation, Raphaël Lévêque, Romaric et Cindy Lescroart, Maxime Meunier, Charlène Frascani et Théo Georgel, ancien JSP.

Après 38 années au service de la population, Joël Lhôte a pris sa retraite de sapeur-pompier en août dernier.

Très actif aussi bien sur le planning opérationnel qu'au niveau de l'amicale, Joël a été promu au grade de Sergent honoraire et rejoint l'équipe de soutien.

Nous le remercions pour son dévouement.

Galons, fourragères et remises de médailles :

Cette année a été riche en avancement personnel et en distinction :

Ainsi, Sandrine Souvay obtient le grade d'adjudante-chef, Julien Pierrat est nommé adjudant, Gauvain Hermann devient caporal, Emilie Barnabé, Adeline Cadoré, Axel Da Silva, Alexis Mansuy et Stéphanie Bergerat passent 1^{re} Classe.

Du côté des décorations Nadine Grandclaudon et Charlène Frascani reçoivent la médaille des 10 années de service, Emilie Barnabé et Adeline Cadoré reçoivent leur fourragère.

L'année en quelques chiffres :

- 236 : nombre d'interventions réalisées cette année par les sapeurs-pompiers de Hadol-Dounoux
- 53 000 : nombre d'heures d'astreintes assurées.
- 13 000 : nombre d'heures de formation suivies en interne et à l'école départementale.
- 11 : nombre de communes sur lesquelles nous sommes intervenus. (Hadol, Dounoux, Xertigny, Uriménil, Uzemain, Épinal, Arches, Archettes, Raon aux Bois, la Chapelle aux Bois, Bains les bains)



Les travaux de la caserne se finalisent avec cette année la pose d'un revêtement en résine dans le local du VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes).

Les sols de la remise incendie seront, quant à eux, posés courant 2025.

Cette année encore, le centre d'incendie et de secours de Hadol-Dounoux recrute tout homme et toute femme à partir de 13 ans.



N'hésitez pas à prendre contact avec nous, il y a une présence tous les lundis soir à partir de 19h ou avec le chef de centre, le Lieutenant Jacquemin Sébastien au 06.83.31.62.98.

Tous les sapeurs-pompiers de Hadol-Dounoux vous souhaitent une bonne année 2024.

Le chef de centre
Lieutenant Sébastien JACQUEMIN

Catherine
Ciffure
à domicile
06 84 18 47 55

EARL DU SAUTEZ
Villemin Gilles
Disponible 31/7
Vidanges :
Fosse septique
Fosse toutes eaux ...
Habilitation, Délivrance d'une attestation
Le Sautez - 88220 HADOL
Tél: 03.29.32.50.22 - Mob: 06.26.65.22.19
www.earl-du-sautez.fr

Les JSP sur les traces de leurs aînés

L'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers a vocation à former la relève. Mais le devoir de mémoire y est également primordial. Ainsi au-delà des cours, les JSP participent à toutes les commémorations locales. Ils répondent également présents tous les ans au maquis de Grandrupt de Bains. Ils ont également participé cette année à plusieurs cérémonies au cimetière américain d'Epinal dont le mémorial day avec une centaine de jeunes issus des JSP mais aussi des cadets de la gendarmerie, de la préparation militaire marine, de la défense, et de la protection civile. L'association ne comptant pas s'arrêter là, les JSP parrainent depuis la rentrée, la tombe d'un soldat américain; le private first class Jack Kenneth TAWES of 15th Infantry Regiment 3rd Infantry division, décédé le 3 novembre 1944 à l'âge de 22 ans suite à ses blessures par fragments d'artillerie.

De manière plus actuelle, nos JSP vont aussi sur cette année 2023-2024 aller à la rencontre des anciens notamment dans les EPHAD de La Vôge ou lors d'autres occasions. Ces rencontres intergénérationnelles seront l'occasion pour nos futurs Sapeurs-Pompiers de mieux connaître nos personnes âgées que nous devons parfois assister lors de nos interventions. Ça sera certainement rapidement le cas pour Noé Barnabé et Kelthoume Ayoub qui vont passer leur examen en juin, puis pour Adèle Pierrat l'année suivante.



Sur leurs traces, et sur celles de tous les Sapeurs-Pompiers Actifs et Honoraires, et leurs prédécesseurs, c'est aujourd'hui 3 jeunes filles qui se sont engagées sur le chemin des JSP cette année.

Bienvenue à Coline Barnabé, Anais Grosdemange et Eva Bertaut

Elles sont déjà engagées dans leur formation mais aussi dans le devoir de mémoire car,

«Se souvenir du passé, c'est entretenir la paix de demain»

Adjudant-chef Souvay Daniel

Animateur JSP & président délégué des JSP de la Vôge & SPV au Centre d'interventions et de secours de Hadol-Dounoux



LES ASSOCIATIONS



Cette année, le tennis club a pu engager des équipes dans différents championnats dans le département. De beaux résultats à la clé et de bons moments ont été partagés. En effet, notre équipe masculine a disputé les championnats d'hiver et d'été et est montée en division supérieure pour l'année à venir dans ce dernier championnat. Une équipe mixte a également participé aux tournois mixtes été et hiver. Nos compétiteurs et compétitrices ont donc eu l'occasion de se mettre en conditions de match et de développer un esprit de dépassement de soi, de compétition dans le respect des règles et de l'adversaire bien sûr.

Cette année encore, la mise en place des licences été a été un succès, cela a permis de donner accès aux terrains extérieurs à partir du mois d'Avril jusqu'à fin Septembre. L'opération sera reconduite pour l'année 2024, toujours dans le but de rendre accessible au plus grand nombre les installations et la pratique de ce sport.

Un projet est en cours de réflexion pour faciliter encore plus l'accès au terrain extérieur via une application pour réserver un horaire de jeu.

Comme le veut la tradition, nous avons conclu la saison avec la célèbre plancha. Un moment convivial qui a permis de faire un tournoi amical entre les licenciés et de terminer cette journée lors d'une belle tablée.

Malgré un temps chaud, la bonne humeur était présente au forum des associations. Nous avons eu la possibilité de vous présenter le tennis et toutes les activités faites au club pour l'année 2024. Nous avons été ravis de vous accueillir à notre stand et espérons vous revoir bientôt. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Coordonnées :

tennisclubhadolais88@gmail.com

[insta: tchennisclubhadolais](https://www.instagram.com/tchennisclubhadolais)

jeremy_gappe@hotmail.fr

06.28.54.35.47



RÉNOVAL
l'espace s'invente sur terre
EXTENSIONS, VERANDAS, PERGOLAS

AGRANDISSEZ VOTRE ESPACE DE CONFORT

avec une véranda d'EXCELLENCE !

www.renovat.com

STORES FERMETURES
- Expert de votre confort -

depuis 1991

Qualibat

Solar
by BUBENDORFF

VOLET SOLAIRE
679€*
*TC POSE A PARTIR DE 3 VOIERS

www.stores-fermetures.fr

volets | fenêtres | portes d'entrée | portails | portes de garage | vérandas | stores | pergolas

54 bis, rue du Général Leclerc 88 190 **GOLBEY** - 03 29 34 01 02





L'UNC se rassemble

Avec les années qui passent, la population des « Anciens Combattants » diminue considérablement. On pourrait s'en réjouir, car cela reviendrait à penser qu'il n'y a plus de conflits militaires.

Depuis le conflit de 14/18, les anciens combattants se sont rassemblés en association. C'était avant tout pour défendre leurs droits, la nation étant redevable envers eux ; mais aussi et surtout pour témoigner auprès des nouvelles générations et susciter le devoir de mémoire afin que nul n'oublie ceux qui ont versé leur sang pour la France au cours des nombreux conflits qui ont jalonné notre histoire.

Une nouvelle génération d'anciens combattants est apparue avec les soldats des Opérations Extérieures (OPEX), mais ils sont trop peu nombreux pour se rassembler, c'est pourquoi, ils peuvent rejoindre l'UNC au sein de laquelle, ils seront les bienvenus.

La disparition des anciens combattants d'Afrique du Nord commence à poser problème auprès de certaines communes, et doivent par consé-

quent se rattacher à une association voisine. C'est ce problème que viennent de rencontrer nos voisins de Dounoux. En l'absence de président et de candidat pour poursuivre cette mission, ils ont souhaité rejoindre notre section de Hadol. Une dizaine de nouveaux membres vont ainsi venir gonfler l'effectif Hadolais.



Ce rattachement entraîne donc une modification du nom de notre association, qui devient désormais « UNC Hadol-Dounoux ». On commence par s'y habituer, car de nombreuses associations locales partagent déjà cette entité. (Foot-Ball Club Hadol-Dounoux, Centre d'Intervention et de Secours Hadol-Dounoux pour les sapeurs Pompiers, Association sportive et Culturelle Hadol-Dounoux.)

En conséquence de ce rattachement, Il appartenait aux maires des communes respectives et aux anciens combattants de revoir l'organisation des cérémonies patriotiques sur ces communes. Après concertation des différentes parties, il a été décidé que chaque commune garderait sa propre organisation, mais avec des horaires décalés qui permettent à la musique de Hadol d'animer les cérémonies sur chacune de ces communes.

L'assemblée générale du 23 août 2023 a entériné ce rattachement, et le bureau s'en trouve légèrement modifié, avec l'élection de Jean Marie Perrard, en qualité de vice-président délégué pour Dounoux.

À Hadol, les cérémonies patriotiques sont assez bien suivies par l'ensemble des habitants et des associations qui contribuent à la réussite de ces journées commémoratives, la municipalité, les anciens combattants, mais aussi, les sapeurs pompiers et la musique. Les enfants des écoles sont maintenant très investis dans nos cérémonies, dont ils deviennent les acteurs principaux. On ne peut que s'en féliciter, et remercier aussi très chaleureusement, les enseignants qui les guident et les entourent. Ils sont les vecteurs de la mémoire, laquelle ne doit pas être une vaine formule, surtout en ces temps troublés où l'on ne peut que s'inquiéter du retour de la guerre aux portes de l'Europe.

Il est bon de se souvenir que toutes les familles Hadolaises ont été touchées par la disparition d'un ou plusieurs parents « Mort pour la France ». Cela rappelle à tout un chacun le sacrifice des hommes et des femmes qui témoignent de la valeur de la réconciliation et de la Paix que l'on connaît aujourd'hui.

Il y a un siècle le 11 novembre 1923, pour la première fois, une flamme était allumée sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, flamme qui est ravivée tous les jours depuis cent ans.

Faisons en sorte que cette flamme ne s'éteigne jamais, car elle symbolise notre engagement à ne pas oublier tous les sacrifices suprêmes que nos aïeux ont consenti pour la sauvegarde de nos Libertés.

Le Président, François Creusot



Jeunes enfants déposant une gerbe du Souvenir Français le 01/11/23

État civil du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

Une dotation de 35 €, versée sur un compte épargne, est attribuée à chaque nouveau-né, sur demande des parents.

Naissances

Marceau de Benoît HINGRAY et de Laurène JOLY, né le **17 décembre 2022** à Epinal
Ambre de Samuel GERMAIN et de Amélie COLIN, née le **16 janvier 2023** à Remiremont
Lucia de Pascal MAIRE et de Pamela CERF, née le **20 janvier 2023** à Epinal
Noé de Jérémy VIAN et de Julie EHLING, né le **22 janvier 2023** à Remiremont
Enzo de Christophe COLIN et de Naomie PIERRE, né le **25 janvier 2023** à Remiremont
Lilou de Rémi DIDELOT et de Laetitia FLAUST, née le **7 mars 2023** à Remiremont
Evan de Frédéric SERGENT et de Samantha RAVAL, né le **28 mars 2023** à Remiremont
Lilou de Aurélien QUEVEDO-DIAZ et de Adeline BRENDLEN, née le **16 avril 2023** à Epinal
Alix de Aurélien MAC MAHON et de Anita PELLEGRINELLI, née le **9 mai 2023** à Sélestat
Thimothé de Jimmy COTS et de Pauline SANTO, né le **19 mai 2023** à Epinal
Valencio de Maxime MERCURI et de Maëva MUSACCHIA, né le **21 juin 2023** à Hadol
Hugo de Jean-Baptiste MONCLERC et de Mélanie LAGABE, né le **31 juillet 2023** à Nancy
Juliette de Gilles PIERRE et de Justine TREIBER, née le **3 septembre 2023** à Epinal
Inaya de Sumit HOSSAIN et de Ilhame MAHMOUDI, née le **5 octobre 2023** à Remiremont

Mariages

Le 24 mars, **Patrice PETITJEAN** et **Marie-Christelle TRAUT**
 Le 8 avril, **Jean-François MOREL** et **Pascale LECLERC**
 Le 3 juin, **Maxime MARTIN** et **Audrey MARION**
 Le 10 juin, **Dimitri DE ARAUJO** et **Sabrina DEVENEY**
 Le 15 juillet, **Cédric HOF** et **Clémence DUMONT**
 Le 12 août, **Jérémy VIAN** et **Julie EHLING**
 Le 19 août, **Abel FELIX** et **Lucie COURTOIS**
 Le 2 septembre, **Samuel GERMAIN** et **Amélie COLIN**



Salon Harmonie
Coiffure, Esthétique
Prothésiste capillaire
Agréé par la sécurité sociale

2 Route d'Archès
 88220 Raon-aux-Bois
 03.29.62.60.72 / 06.89.07.14.63

 **La Ferme Georgel**

Vous propose ses légumes BIO, disponibles en vente directe sur la ferme :

et bien d'autres légumes de saison ...

 41 Rue de la Fosse, Le Roulier - 88220 HADOL

La Ferme Georgel 

Contact : Mr Thierry GEORGEL 06 84 20 19 34 - earlgeorgelthierry@gmail.com

Décès

THOCKLER Christophe, 58 ans, décédé à Epinal le **3 novembre 2022**.

BABEL Nadine née VUILLEMIN, 69 ans, décédée à Hadol le **14 novembre 2022**

JEANDEL Fernande née BEDEL, 108 ans, décédée à Hadol le **19 novembre 2022**

BEAUDEVIN Marie, 92 ans, décédée à Charmois l'Orgueilleux le **31 décembre 2022**.

VUILLEMIN Camille, 96 ans, décédé à Epinal le **5 mars 2023**.

RICHARD Marcel, 88 ans, décédé à Hadol le **6 mars 2023**.

THIÉBAUT Jean-Paul, 68 ans, décédé à Epinal le **21 mars 2023**.

JOLY Annette née LAURENT, 92 ans, décédée à Bruyères le **29 mars 2023**.

COURTOIS Gilles, 78 ans, décédé à Golbey le **27 avril 2023**.

THOUVENIN Jean-Marie, 87 ans, décédé à Corbeil Essonne le **21 juin**

LAUVAUX Philippe, 94 ans, décédé à Epinal le **1^{er} juillet 2023**.

MATHIEU Jacques, 72 ans, décédé à Epinal le **2 juillet 2023**.

DUC Paulette née FAIVRE, 95 ans, décédée à Cheniménil le **19 juillet 2023**.

FOMBARON Jean, 77 ans, décédé à Epinal le **6 août 2023**.

COLIN Yvonne née MANGIN, 95 ans, décédée à Hadol le **21 octobre 2023**

AUBERT Monique née COURTOIS, 88 ans, décédée à Xertigny le **29 octobre 2023**.



MARBRERIE
POMPES FUNÈBRES
LAMBOLEY MOUGEL



MONUMENTS FUNÉRAIRES — CAVEAUX — TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

ORGANISATION D'OBSÈQUES — ACCÈS À TOUS FUNÉRAIRES

Arches
5, rue de Remiremont
03 29 32 72 40

Vagney
7, rue Michel Collinet
03 29 24 02 87

Le Syndicat
13 bis route de Plaine
03 29 61 25 59

JANVIER

Jeudi 11	Vœux du Maire	Salle polyvalente
Vendredi 12	Assemblée Générale - Comité des Fêtes	Mairie
Samedi 20	Assemblée Générale - Jardiniers de Hadol	Mairie
Dimanche 21	Ensemble Orchestral - La Belle Image	Salle polyvalente
Vendredi 26	Assemblée Générale - Copains Baladeurs	Mairie
Samedi 27	Concert organisé par le Conservatoire d'Épinal	Salle polyvalente
Samedi 27	Assemblée Générale - UNC - 10 h	Maison Familiale et Rurale
Dimanche 28	Loto - FCHDU	Salle polyvalente

FÉVRIER

Dimanche 5	Théâtre au profit des Anciens	Salle polyvalente
Vendredi 9	Apéro lecture - 18h30	BMH - Place de la Mairie
Samedi 10	Loto - Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 11	Chorale l'Oiseau Lyre de Pouxoux - 15h - entrée gratuite	Concert à l'église
Samedi 17	Repas dansant - Sapeurs-Pompiers	Salle polyvalente
	Carnaval des Amis de l'École	Préau ancienne école du centre

MARS

Samedi 2	Loto - Les Amis de l'École	Salle polyvalente
Samedi 9	Repas dansant - Société de chasse	Salle polyvalente
	Taille des arbres - Jardiniers de Hadol	Rv à 13h30 parking salle polyvalente
Samedi 16	Taille des arbres - Jardiniers de Hadol	Rv à 13h30 parking salle polyvalente
Dimanche 17	Marche populaire - Copains Baladeurs	Départ salle polyvalente
Vendredi 22	Assemblée Générale - Association familiale	Mairie
Samedi 23	Champs Golots - Les Amis de l'École	Préau ancienne école du centre
Vendredi 29	Assemblée Générale - Avenir de Hadol	Salle de musique - Géroménil

AVRIL

Dimanche 7	Messe des hospitaliers de Lourdes	Salle polyvalente
Vendredi 12	Apéro lecture - 18h30	BMH - Place de la Mairie
Samedi 13	Loto - Les Amis de l'école	Salle polyvalente
Dimanche 14	Kids bourse - Les Amis de l'École	Salle polyvalente
Samedi 20	Repas dansant - FCHDU	Salle polyvalente

MAI

Mercredi 1 ^{er}	Marche de l'Association Familiale - avec repas	Foyer Hadolais
Samedi 4	Marché aux fleurs - Les Amis de l'École	Préau ancienne école du centre
Dimanche 5	Téméraire	Parcours de santé
Mercredi 8	Cérémonie Patriotique	
Samedi 11	Échange de plantes - Jardiniers de Hadol	Préau ancienne école du centre
Samedi 11	Fête Patronale	Place des Bruyères
Dimanche 12	Fête Patronale	Place des Bruyères
	Vide grenier - Comité des fêtes	Parking salle polyvalente

JUIN

Dimanche 9	Élections Européennes	Salle polyvalente
Samedi 15	Marché nocturne et feux d'artifice - Comité des Fêtes	Parking Salle polyvalente
Vendredi 28	Apéro lecture - 18h30	BMH - Place de la Mairie
Samedi 29	Fête de l'école et kermesse	Salle polyvalente

JUILLET

Samedi 6 *Jeux Hadol'ymnique - concours de pétanque et feux d'artifice - Comité des Fêtes* *Place des Bruyères*

SEPTEMBRE

Samedi 7 *Forum des associations* *Place des Bruyères*
Dimanche 9 *Vide grenier - Avenir de Hadol* *Parking salle polyvalente*
Vendredi 13 *Assemblée Générale - Les Amis de l'École* *Mairie*
Vendredi 13 *Apéro lecture - 18h30* *BMH - Place de la Mairie*
Dimanche 22 *Portes ouvertes - L'Encrier au Champ* *Guménil*

OCTOBRE

Dimanche 6 *Exposition de légumes - Les Jardiniers de Hadol* *Salle polyvalente*
Samedi 7 *Artiste locaux - ASC* *Salle polyvalente*
Dimanche 8 *Artiste locaux - ASC* *Salle polyvalente*
Vendredi 11 *Assemblée Générale - L'Encrier au Champ* *Mairie*
Dimanche 13 *Marche populaire des Sapeurs-Pompiers* *Départ de la caserne Hadol-Dounoux*
Dimanche 13 *Repas des aînés* *Salle polyvalente*
Samedi 26 *Échange de plantes - Les Jardiniers de Hadol* *Salle polyvalente*
Dimanche 27 *Repas - Les Jardiniers de Hadol* *Salle polyvalente*

NOVEMBRE

Dimanche 3 *Bourse aux jouets - Association Familiale* *Salle polyvalente*
Samedi 9 *Repas dansant - Comité des Fêtes* *Salle polyvalente*
Lundi 11 *Cérémonie patriotique*
Vendredi 15 *Apéro lecture - 18h30* *BMH - Place de la Mairie*
Dimanche 17 *Sainte-Cécile et Concert - Avenir de Hadol* *Salle polyvalente*
Samedi 23 *Marché de Noël - Comité des Fêtes* *Place de la Mairie*
Dimanche 24 *Marché de Noël - Comité des Fêtes* *Place de la Mairie*
Vendredi 29 *Assemblée Générale - ASC* *Dounoux*
Samedi 30 *Saint-Nicolas - Association Familiale* *Salle polyvalente*

LE BAGATELLE
Simplement bon et authentique
 Maître Restaurateur - Terroir et Tradition
 12, rue des Petites Boucheries - 88 000 ÉPINAL
 Tél. : 03 29 35 05 22 - www.le-bagatelle.fr



L'ESENSIEL	P40	MENUISERIE CAGNIN.....	P72
AUTOSUR.....	P19	PROCESS INFORMATIQUE	P83
ARNAUD CONSTRUCTIONS BOIS	P52	PIERRE CR ATION	P28
CATHERINE COIFFURE A DOMICILE	P74	PIERRE LOCATION	P18
CDD ENERGIES.....	P10	PROVEO 88	P62
CLEMENT R gine	P7	REMY C DRIC.....	P2
COURTOIS AYMERIC.....	P25	SALON DE COIFFURE LES BRUYERES	P65
DES FEUILLES A LA RACINE	P4	SALON HARMONIE	P78
D.V.M	P40	SARL COURTOIS HERVE.....	P24
EARL DU SAUTEZ	P74	SARL DROUOT	P23
EIRL SILLON.....	P65	SARL LEONARD.....	P72
ENTREPRISE JEBBOUR.....	P55	SARL ROUSSEL PATRICK.....	P18
ESPRIT COIFFURE.....	P51	SAFTI IMMOBILIER.....	P52
FAIVRE ARNAUD	P72	SARL GEORGEL ET FILS.....	P83
GITE LE CLOS DU CHENE	P82	SAS LC BOIS (JOURDAIN LUDOVIC)	P84
INTEMPOREL COIFFEUR.....	P58	SCHAEGIS.....	P16
JA COIFFURE et ESTHETIQUE	P41	SERVICE AGRI PARTI.....	P56
LA FERME GEORGEL	P78	SIMON PASCAL	P64
LB CONCEPTION	P59	SOCI T GEORGES HENRY	P49
L'EPI HADOLAIS	P49	SPINELEC.....	P64
LE BAGATELLE.....	P81	SRDE	P4
LAURIN ALEXIS ELECTRICIT	P4	STORE FERMETURES.....	P76
MAITRE HERMANN.....	P28	SUPER U	P23
MARBRIERIE MOUGEL/LAMBOLEY.....	P79	TOCKLER GILLES	P41
MANGEAT FERMETURE	P40	VUILLEMIN TERRASSEMENT	P72
MARCHAL AUTOMOBILES.....	P2	VALDENNAIRE TP.....	P26

Gîte le clos du chêne

170 rue du clos du chêne
88220 Hadol
leclosduchene88@gmail.com
Tél. : 06 09 71 52 06

**Meublé de tourisme
5* tout confort**

Capacité de 8 personnes

**Sauna-jacuzzi - piscine
jardin**

**Location 2 nuits
minimum**



SAS
GEORGEL
et Fils



Charpente - Couverture - Zinguerie
Maison ossature Bois
Isolation Extérieur - Bardage

Tél. 03 29 32 54 60 - 06 22 18 12 95
88220 HADOL



PROCESS
informatique



03 29 69 15 33

ARCHES

PARTICULIERS

Vente, configuration,
sécurité et maintenance

PROFESSIONNELS

Mise en place de serveurs et
de réseaux, protection des
données

COLLECTIVITÉS

Sécurisation des informations
gestion des utilisateurs,
classes numériques



**Une équipe à votre service pour la vente et la maintenance
de postes et solutions informatiques**



Charpente - Couverture
Maison ossature bois
Zinguerie - étanchéité-Bardage

06.32.19.99.58

 jourdainludo88@live.fr

195 Rue de la suisse
88220 **HADOL**



Maison ossature Bois



Charpente traditionnelle



Bardage



Terrasse



Couverture Neuve



Couverture rénovée